JOURNAL DES CAMPAGNES



L'industrie agricole doit toujours être la base de la richesse des nations.

5ème Année — Jeudi 25 Février 1886 — No 4

JOURNAL
DES CAMPAGNES
EDITION HEBDOMADAIRE,
Paraissant tous les JEUDIS et contenant toutes les nouvelles de la semaine.
Prix de l'abonnement :—**UNE PIASTRE**
POUR LA FRANCE : **10 FRANCS**
Strictement payable d'avance.
Imprimé et publié par
LEGER BROUSSEAU,
ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE
No 9, Rue Buade, H. V., Québec.

L'union des œuvres catholiques

CONTRE LA FRANC-MAÇONNERIE

—

En étudiant l'Encyclique *Humanum genus*, nous constatons que Léon XIII signale aux défenseurs de l'Eglise, dans les termes les plus précis, le plan d'action qu'ils doivent suivre pour triompher de la secte.

Nous avons déjà fait observer précédemment que ce plan se résout en trois grandes lignes dont il est utile de rappeler l'enchaînement :

1o Nous devons lutter en nous plaçant sur le terrain solide des principes catholiques : " Il importe souverainement, dit le Pape, de faire de la religion le point central de la résistance contre l'ennemi commun."

2o L'élément sacerdotal et l'élément laïque doivent étroitement s'unir et se prêter un mutuel concours : " Mettez en commun les forces de ces deux ordres," dit le Pontife.

3o Union de toutes les œuvres catholiques contre la franc-maçonnerie.

Voilà le point capital qui est le nerf du plan ; l'idée concrète qui nous découvre la manière dont nous pouvons pratiquement réaliser les vues du Saint-Père.

Méditons cette grande poésie : elle révèle le génie organisateur de Léon XIII et sa rare sagacité qui sait, en toutes circonstances, trouver le remède précis correspondant à la nature du mal.

***

De l'avis du Pontife, pour combattre victorieusement la secte, nous devons lui dérober son secret. C'est en appliquant le principe de l'association des forces que la Franc-maçonnerie " a commencé à prendre au sein des états modernes une puissance qui équivaut presque à la souveraineté."

C'est aussi par l'association de toutes les forces catholiques, et uniquement par ce moyen, que nous serons capables de briser son empire.

Ecoutons le langage du Saint-Père :

" Fière de ses précédents succès, la " secte des Francs maçons lève insolemment la tête et son audace ne " semble plus connaître aucunes bornes. Rattachés les uns aux autres " par le lien d'une fédération criminelle et de leurs projets occultes, " ses adeptes se prêtent un mutuel " appui et se provoquent à faire le " mal. A une si violente attaque " doit répondre une défense énergique.

" Que les gens de bien s'unissent " donc, eux aussi, et forment une " immense coalition de prières et " d'efforts."

Opposer l'association du bien à l'association du mal, l'association catholique à l'association sectaire, l'association de toutes les formes de la charité et de tous les dévouements à l'association de toutes les haines et de tous les égoïsmes, telle est la puissante synthèse qui se dégage de la parole du Pontife.

***

Si vaste que paraisse l'entreprise, il importe de ne pas nous en exagérer les difficultés.

Grouper les éléments catholiques partout disséminés, les réunir en un faisceau compacte pour leur donner la force qui résulte de l'union, ne semble pas, au premier coup d'œil, une tentative aisée.

Mais Léon XIII, dans sa haute perspicacité, a découvert le moyen de simplifier le travail. Le résultat qu'il nous propose pourra être atteint sans qu'il soit besoin de recourir à aucune création nouvelle. Les œuvres nombreuses qui fleurissent sur le sol de l'Eglise, suffisent à la tâche, pourvu qu'elles entrent dans la pensée du Saint-Père, en combinant leurs efforts contre la secte.

***

Voulant donner à ses vues une forme plus précise, et ne pas laisser le moindre doute sur ses intentions, Léon XIII signale lui-même quatre institutions diverses qui pourront puissamment nous guider dans ce grand travail de concentration : *les corporations ouvrières ou patronages, —la Société de Saint-Vincent de Paul, —la Congrégation du Tiers-Ordre* et enfin *les établissements d'instruction*, qui devront organiser l'enseignement de la doctrine chrétienne de manière à " prémunir lenrs élèves contre les " sociétés criminelles, en leur apprenant de bonne heure à se défier des " artifices perfides et variés à l'aide " desquels leurs prosélytes cherchent " à enlacer les hommes. "

Le 10 mai 1884, la Congrégation du Saint-Office publia, sur les ordres du Pape, l'Instruction *Ad gravissima*, qui est le commentaire authentiqu et autorisé de l'encyclique *Humanum genus*.

Outre les quatre œuvres déjà précédemment indiquées par le Saint-Père, comme moyen d'action contre la secte, le Saint-Office signale encore *les Congrégations de la Sainte-Vierge, —les Confréries,*—les associations de parents chrétiens connus dans notre pays sous le nom de *Saintes Familles*, —les sociétés savantes ou *Académies, —la Fédération des écrivains ou journalistes catholiques*,—et " les importantes assemblées connues sous le nom de *Congrès*. "

***

Après avoir énuméré les ressources dont nous disposons pour la lutte, les Eminentissimes cardinaux ajoutent :

" *Si toutes ces forces qui, grâce à* " *Dieu sont encore bien vigoureuses et* " *bien puissantes dans l'Eglise, concourent au même but*, il est impossible " qu'il n'en résulte des fruits très " abondants pour arracher la société " actuelle à la mortelle contagion des " sectes impies... "

La pensée intime de Léon XIII ressort nettement de ces paroles. Le Pape veut que les œuvres catholiques restent ce qu'elles sont, qu'elles conservent leur autonomie, leur caractère propre, leur organisation existante. Mais pendant qu'il laisse chacune accomplir la fin spéciale pour laquelle elle a été fondée, il demande que " *toutes concourent au même but* ", c'est-à-dire *qu'elles s'unissent dans une action commune contre la Franc-Maçonnerie.*

***

Le Saint Père a confirmé ses recommandations par un exemple frappant.

Lorsque jadis les étudiants de l'Université catholique célébrèrent le troisième centenaire de leur *sodalité*, Sa Sainteté demanda que tous les membres prissent un engagement libellé dans les termes suivants :

" Je m'engage d'une manière spéciale à être toujours l'adversaire " des sociétés secrètes que le Saint " Siège a si légitimement condamnées, durant toute ma vie j'en " combattrai la funeste action par " toutes les armes et les influences " de l'action catholique. "

Déjà, dans les pays voisins, nous avons vu des cercles catholiques, des collèges, des corporations ouvrières, des associations pieuses, inviter leurs membres ou leurs élèves à se lier par des promesses de même nature.

Le Pape, informé de leur projet, s'est plu à les encourager dans les termes les plus élogieux, et n'a pas dissimulé la joie profonde qu'une semblable initiative causait à son cœur paternel.

***

Il importe de généraliser le mouvement sur cette terre de Belgique, qui s'est distinguée de tout temps par son empressement à réaliser les moindres désirs du Saint-Siège, et qui souffre si cruellement de l'action des sociétés secrètes.

L'*Union nationale pour le redressement des griefs*, ayant été fondée précisément dans le but d'obtenir la réparation des griefs infligés à la cause catholique par la Franc-Maçonnerie,

semblait naturellement désignée pour accomplir, en Belgique, les vues du Saint Père. L'objectif qu'elle poursuit cadre en tout point avec la grande pensée de Léon XIII.

Aussi apprenons-nous avec plaisir qu'elle a mis la main à l'œuvre et que déjà, sur plusieurs points du pays, le travail est commencé. Unissons nos vœux pour le succès d'une si vaillante entreprise. La tâche est rude, mais il ne lui manquera ni les bénédictions du ciel ni le concours dévoué de tous les hommes de cœur qui veulent assurer le triomphe de l'Eglise sur la secte. A. B.

Réponse de M. de Bismark au Pape

On écrit de Rome, 18 janvier :

M. de Schlozer, ministre de Prusse près le Saint-Siège, a remis hier soir au Pape la lettre suivante. Remarquez que le prince de Bismarck appelle Léon XIII : *Sire*. Cette lettre est écrite en français :

" Berlin, 13 janvier 1886.

" Sire,

" La gracieuse lettre dont Votre Sainteté m'a honoré, ainsi que la haute décoration qui l'accompagnait m'ont causé une grande joie et je prie Votre Sainteté de daigner recevoir l'expression de ma profonde gratitude.

" Toute marque d'approbation se rattachant à une œuvre de paix à laquelle il m'avait été donné de collaborer est pour moi d'autant plus précieuse, en raison de la haute satisfaction qu'elle cause à Sa Majesté, mon Auguste Maître.

" Votre Sainteté a dit dans sa lettre que rien ne répond mieux à l'esprit et à la nature du Pontificat, que la pratique des œuvres de paix.

" C'est par cette même pensée que j'ai été guidé en priant Votre Sainteté d'accepter le noble emploi d'arbitre du différend pendant entre l'Allemagne et l'Espagne, et en proposant au gouvernement espagnol de nous en remettre de part et d'autre à la décision de Votre Sainteté.

" La considération du fait que les deux nations ne se trouvent pas dans une situation analogue par rapport à l'Eglise qui vénère en Votre Sainteté son chef suprême, n'a jamais affaibli ma ferme confiance dans l'élévation des vues de Votre Sainteté qui m'assuraient la plus juste impartialité de son verdict.

Les relations de l'Allemagne avec l'Espagne sont telles, par leur nature, que la paix qui règne entre entre ces pays n'est menacée par aucune divergence permanente de leurs intérêts, ni par des rancunes résultant de leur passé, ou des rivalités inhérentes à leur situation géographique. Leurs bonnes relations habituelles ne sauraient être troublées, sinon par des causes fortuites ou par des malentendus.

" Il y a donc tout lieu d'espérer que l'action pacifique de Votre Sainteté aura des effets durables, et, parmi ceux-ci, je compte en première ligne le souvenir reconnaissant que les deux parties garderont envers l'Auguste médiateur.

" En ce qui me concerne, je saisirai toujours, et avec empressement, toute occasion que l'accomplissement de mes devoirs envers mon Maître et envers ma Patrie me fournira, pour témoigner à Votre Sainteté ma vive reconnaissance et mon très humble dévouement.

" Je suis avec le sentiment du plus profond respect, Sire, de Votre Sainteté le très humble serviteur.

Conférences agricoles

Pour me conformer aux ordres reçus du département de l agriculture en septembre dernier, j'ai commencé au mois d'octobre à donner des conférences agricoles, et voici le résumé de celles que j'ai données depuis le sept octobre dernier à venir jusqu'au premier janvier courant, au nombre de douze.

Je me suis rendu, le sept octobre dernier, sur l'invitation de monsieur l'abbé Garon, ptre, curé de St-Sébastien d'Aylmer, président de la Société d'agriculture division B de Beauce, et directeur du cercle agricole de St-Sébastien, à sa résidence, et le soir de ce jour, j'ai donné une conférence devant le cercle agricole de la paroisse. Le sujet de la conférence était le suivant : *Comment bien faire toutes les opérations de culture qui se font généralement mal chez les cultivateurs.* J'ai développé ce sujet pendant une heure et demie devant un auditoire nombreux et fort attentif. M l'abbé Montminy, curé de St. Agapit de Beaurivage, a aussi adressé la parole au cercle en cette circonstance, et a été à même de constater comme moi combien sont avides de renseignements les cultivateurs de St-Sébastien.

Le lendemain, huit octobre, avait lieu l'exposition annuelle de la société d'agriculture de la division B du comté de Beauce, à laquelle j'étais invité en qualité de juge des produits de la ferme ; je ne crois pouvoir mieux faire que de reproduire ici quelques-unes des remarques que j'ai faites sur cette exposition dans un rapport que j'en ai donné dans le temps.

" L'exposition que nous venons de voir aurait fait honneur à n'importe lequel de nos comtés les plus avancés. Elle surpasse de beaucoup les expositions dont l'on fait des rapports fort élogieux et qui cependant ont été bien moins brillantes que celle ci. Qu'on en juge seulement par le nombre des entrées, le nombre de prix offerts et la somme d'argent donnée en prix. On a fait 413 entrées, 213 prix étaient offerts, et une somme de $452 était affectée au paiement des prix. Aussi il fallait voir le terrain de l'exposition, dès huit heures, le jeudi matin. On se serait cru à une exposition de district. A part l'immense foule de cultivateurs accourus de tous les points de la division, on remarquait parmi les visiteurs, l'honorable M. Blanchet, secrétaire provincial et député du comté de Beauce au parlement local, M. L. Taschereau, représentant du même comté aux Communes, M. l'abbé Montminy, prêtre, curé de St-Agapit, invité spécialement pour l'occasion, M. H. J. J. Duchesnay, président de la société d'agriculture de la division A du comté de Beauce, la plupart de messieurs les curés des paroisses avoisinantes, etc"

.....

" Après un banquet qui a réuni les directeurs, les juges et les invités, et au cours duquel l'honorable M. Blanchet a prononcé un chaleureux discours, à la demande des convives, nous nous sommes séparés en félicitant le Président, Monsieur l'abbé Garon, curé de St-Sébastien d'Aylmer, sur les grands progrès réalisés par la société sous son habile direction. C'est grâce à son initiative que cette société existe, sous les auspices des cercles agricoles de St-Sébastien, de St-Samuel et de St-Vital de Lambton, et nous voyons ici la réalisation du plan de fonctionnement des sociétés d'agriculture, sous l'impulsion des cercles de paroisses, qui servent à décentraliser l'action de la société, et à lui faire produire ses efforts dans toutes les paroisses d'un comté.

" Nous ne voulons pas terminer ce rapport sans faire mention des succès remportés le jour de l'exposition, par la bande de musique de St-Sébastien, qui sous la judicieuse direction de M. Bernier, a fait des progrès si marqués et couronnés d'un si beau succès, qu'ils lui ont valu les compliments les plus flatteurs de M. l'abbé Montminy, musicien distingué, directeur lui-même, d'un corps de musique, à St-Agapit. Nous avons pu en juger comme témoin auriculaire de la justesse de l'appréciation de M. Montminy "

" Nous répétons en terminant, que nous avons éprouvé beaucoup de jouissance, en notre qualité de cultivateur, à visiter la division B du comté de Beauce et la belle exposition que la société vient d'organiser avec tant de succes, et nous prions le secrétaire de la société, M. Louis Paradis, d'agréer nos félicitations sur l'habileté avec laquelle il a dirigé l'exposition. L'ordre le plus parfait y régnait, et l'assemblée a été l'une des plus joyeuses en même temps que la plus paisible que nous ayons jamais vu. "

A la suite de l'exposition, j'ai été appelé à entretenir les assistants, et je l'ai fait en leur donnant des renseignements sur l'*industrie laitière et les avantages nombreux qui en dérivent pour les cultivateurs.* Ayant constaté en visitant l'exposition, que le beurre exposé était de qualité inférieure, je me suis appliqué à faire ressortir la nécessité qu'il y a de promouvoir la création de fabriques de beurre et de fromage afin que les cultivateurs puissent retirer de leur lait tout le profit qu'ils sont en droit d'en attendre.

Le lendemain, neuf octobre, je me suis rendu, conduit par monsieur l'abbé Garon, à St-Samuel de Gayhurst où j'ai donné une conférence devant un auditoire composé surtout de colons. *La colonisation en rapport avec l'agriculture* a été le sujet traité ce soir-là.

Avant de donner cette conférence, je suis allé visiter, avec M. l'abbé Garon et M. Dallaire, maire de St-Samuel, les établissements les plus nouveaux, à la rivière Chaudière que nous avons longé jusqu'à la Pointe-Ronde, sur un chemin carrossable construit dernièrement par monsieur le comte d'Orsonnens, sur des terrains considérables qu'il possède dans cette région.

Pour donner à mes lecteurs une idée du progrès qui se fait, au point de vue de la colonisation, dans cette région relativement ignorée, je me permettrai de donner quelques détails pris sur le vif lors de mon passage. Il y a dix ans, lors de l'arrivée de M. l'abbé Garon, à St-Sébastien, il n'y avait, pour ainsi dire, rien au delà de cette petite paroisse, alors bien pauvre. Depuis, grâce au zèle de ce prêtre dévoué et au courage de ces vaillants paroissiens, une nouvelle paroisse St-Samuel de Gayhurst s'est fondée et possède une jolie chapelle, des écoles, etc. Un chemin partout carrossable s'étend jusqu'à quatorze milles de St-Sébastien, à la rivière Chaudière qu'il cotoye pendant trois milles en descendant. Un autre chemin de treize milles de long qui vient de se terminer relie St-Samuel aux établissements du lac Mégantic. Une place de chapelle est marquée dans le canton Risborough, à cinq milles au delà de la Chaudière, au milieu d'un groupe de colons que monsieur l'abbé Garon dessert à pied, ainsi qu un autre groupe fixé dans le canton Spaulding, diocèse de Sherbrooke, à quatre milles au delà de la Chaudière. Ces deux groupes sont les noyaux de deux futures paroisses dont celle du canton Spaulding a déjà pour nom St-Charles Borromée, et celle du canton Risborough, celui de St Ludger. St Ludger compte actuellement 50 colons, St Charles Borromée, 20, St Samuel 120 familles, et St Sébastien 140. Cette région compte actuellement onze écoles dont sept dans St Sébastien et quatre dans St Samuel. L'une de ces écoles, l'école-modèle de St Sébastien est une école de première classe où les jeunes filles des paroisses environnantes viennent suivre un coure pour obtenir leur diplôme pour école élémentaire, et elle a déjà formé plusieurs institutrices qui rendent de grands services dans les écoles de ce district. St Sébastien compte deux compagnies de volontaires (infanterie) et une bande de musique d'assez de valeur pour se faire accepter comme bande de musique du bataillon de la Beauce au dernier campement de Lévis en septembre 1885.

Je mentionne tous ces détails, afin que les cultivateurs qui liront ces lignes puissent comprendre ce que peut faire l'esprit d'association bien entendu. En effet, dans le vaste circuit ouvert au zèle de M. l'abbé Garon, tout se fait sous les auspices du cercle agricole, fondé par ce zélé prêtre dès son arrivée. On se met en commun pour étudier les besoins agricoles de la région, on achète en commun les grains, les instruments et les animaux destinés à améliorer l'agriculture, on se met en commun pour secourir les colons qui ont besoin d'aide, on s'unit pour se préparer à la défense du foyer si l'ennemi vient à le menacer, et tout cela sous les auspices du cercle agricole et de son vaillant directeur qui est bien, à tous les titres, le bienfaiteur de cette partie reculée de la province.

Il ne serait pas juste, avant de quitter cette région de progrès, de ne pas mentionner les noms des citoyens intelligents et courageux qui comme les Dalaire, de St-Samuel, les frères Paradis, Bernier, de St-Sébastien, ont prêté et prêtent encore chaque jour avec plusieurs autres de leurs concitoyens dont les noms m'échappent, le précieux concours de leur bonne volonté de leur énergie et de leur capacité à leur zélé curé pour travailler avec lui à promouvoir les intérêts de l'agriculture et de la colonisation.

Le 10 octobre je me suis rendu à St-Vital de Lambton où j'ai donné le soir une conférence sur : *Les meilleurs moyens d'améliorer ce qu'il y a de défectueux dans certaines pratiques de cultures.* En traitant mon sujet, je me suis élevé contre une pratique généralement suivie dans cette paroisse et les voisines, concernant l'élevage du bétail. Voici ce dont il s'agit : On met en élève un grand nombre de veaux chaque printemps ; on fait boire à ces petits animaux du lait plus ou moins riche pendant juste le temps nécessaire pour les empêcher de mourir et dès qu'ils sont capables de brouter un brin d'herbe on les met dans ce qu'on appelle un pâturage où ils *doivent* passer l'été. Généralement l'herbe, et assez souvent l'eau, y sont rares. L'abri contre les rayons du soleil ou les pluies froides et tempêtueuses manque complètement excepté si le hasard a voulu qu'il se trouve un bouquet d'arbres dans le champs qu'ils occupent. Le résultat de ce premier été de leur existence est qu'à l'automne ces pauvres petites bêtes ont l'air de veaux de deux mois en mauvaise santé. Aux dernières saisons, après qu'ils ont souffert pendant quatre ou cinq mois, un peu de la faim, un peu de la soif, beaucoup de la chaleur dans l'été et du froid dans l'automne, on les amène à l'étable pour leur faire manger pendant tout l'hiver rarement du mauvais foin, et plutôt presque toujours de la paille. Au printemps, aussitôt que la neige est disparue, le pauvre animal reprend la vie des champs sous les mêmes conditions que l'été précédent.

Après l'automne il recommence un second hiver semblable au précédent, puis dans le cours de l'été suivant il sera vendu à l'engraisseur qui en donnera 8, 10 ou 12 piastres suivant la condition de l'animal. Voilà l'une des principales sinon la plus importante industrie agricole de la plupart des cultivateurs de cette région.

Si l'on joint à cela la funeste habitude qui date des premiers temps de la colonisation de ces paroisses, qu'ont les cultivateurs de cette région de partir à l'automne pour les chantiers pour ne s'en revenir que très tard au printemps, et une autre coutume qui consiste à aller faire les foins dans les Cantons de l'Est ou aux Etats-Unis, l'on ne s'étonnera plus que l'agriculture ne soit pas prospère en ces endroits. En effet on y perd de l'argent par l'élevage du bétail, on néglige pour les chantiers de faire en leur saison, au printemps, les travaux de culture, on laisse mûrir outre mesure le foin sur pied pour pouvoir aller faire celui des voisins et finalement l'on constate et on crie que la culture ne paie point. Le contraire serait étonnant.

Il y a cependant d'heureuses exceptions et j'ai trouvé à St-Vital des cultivateurs qui comme M. Godbout, par exemple, mettent quinze livres de graines de trèfle par arpent, améliorent leur bétail et sont anxieux de se renseigner sur tout ce qui peut changer pour le mieux leur système de culture.

Le 11 octobre, je me rendais à la paroisse voisine, St-Evariste de Forsyth, où je donnai après la messe une conférence sur le même sujet que celui traité la veille à St-Vital. La paroisse de St-Evariste contient malheureusement beaucoup de mauvaises terres et l'agriculture y est passablement en souffrance. Heureusement que M. l'abbé Proulx, curé de cette paroisse, qui e été pendant plusieurs années directeur de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne Lapocatière est un agriculteur pratique en mesure de faire, par son exemple en agriculture, beaucoup de biens à ses paroissiens. Avec de maigres ressources, sans capital à dépenser, il a déjà entrepris le défrichement d'une terre appartenant à la Fabrique et a, dès à présent, obtenu assez de succès pour étonner ceux qui l'ont vu à l'œuvre.

St-Ephrem de Tring où j'ai donné une conférence le même jour après les vêpres, offre de meilleures ressources à l'agriculture, sans que cependant cette dernière y soit très populaire. Cette paroisse est surtout décimée par la plaie de l émigration et j'ai pu compter dans un seul rang neuf maisons fermées dont les propriétaires et leur famille sont aux Etats-Unis. J'ai dû faire voir à ces bonnes gens qu'il serait bien plus profitable pour eux de s'appliquer à faire une culture judicieuses et suivie de leurs terres et j'ai fait ressortir à leurs yeux tous les avantages qui découlent de la culture : *La culture en rapoprt avec l'industrie laitiere.*

J'ai traité le lendemain sur le même sujet à St Victor de Tring où, je suis heureux de le constater, j'ai pu voir qu'on commence à réaliser des progrès réels en agriculture. Ce progrès est dû en grande partie à l'esprit d'initiative de M. Gosselin, maire et marchand de l'endroit qui a des idées très justes qu'il sait mettre en pratique. M. Gosselin a érigé chez lui une fabrique de fromage qui ne lui a peut-être pas donné de grands profits, mais qui a l'excellent résultat de démontrer aux cultivateurs quel rendement ils peuvent obtenir de leurs terres en pratiquant la culture au point de vue de l'industrie laitière.

Je suis heureux de constater qu'à St-Victor de Tring j'ai trouvé des traces profondes d'une conférence qu'y a donnée, il y a quinze ans, M. Barnard. directeur de l'agriculture. Plusieurs cultivateurs m'ont dit avoir mis en pratique beaucoup des conseils de M. Barnard et en avoir retiré de grands avantages. Les paroissiens de St-Victor sont très avides de renseignements et certains d'entre eux m'ont demandé des notes écrites sur plusieurs parties essentielles de la conférence que je leur ai donnée

Ma dernière étape dans la Beauce a été à St-Joseph où j'ai traité à peu près le même sujet que dans les deux paroisses précédentes J'ai eu là le plaisir d'apprendre de la bouche de M. le curé que St-Joseph n'est pas decimé comme le sont plusieurs autres paroisses de la Beauce par l'émigration. On y est attaché au sol et les pères de familles concentrent toutes leurs facultés vers un but particulier, celui de recueillir quelqu'argent pour pouvoir acheter des terres à leurs fils. L'agriculture bénéficie de cela d'une manière visible a l'œil de l'observateur, et une telle disposition chez les cultivateurs de Saint-Joseph donne lieu d'espérer qu'ils sont tout disposés à bien accueillir et à mettre en pratique les réformes agricoles qu'on leur suggère afin d'atteindre plus vite leur but qui est l établissement de leurs enfants.

Je me suis rendu le 15 novembre, dans la paroisse de l'Islet, et j'ai donné là, devant le cercle agricole de cette paroisse, à l'issue de la grand'-messe, une conférence sur : *Le soin et la nourriture des animaux en hiver*, et après les vêpres, le même jour j'ai répété cette conférence devant la cercle agricole de St-Eugène, dans le même comté

Les cultivateurs du comté de l'Islet ont beaucoup amélioré leur betail depuis quelques années, et ont essayé plusieurs croisements avec les ayrshires, les durhams, etc. Aujourd'hui, on commence à croire qu'on réussira mieux avec le jersey et la vache canadienne, et je suis avec intérêt les essais qui s'y font dans ce sens Comme en bien des endroits, on néglige encore cependant beaucoup trops le bétail en hiver, tant sous le rapport du soin que sous celui de la nourriture. C'est là la raison qui m'a fait choisir le sujet de conférence indiqué plus haut Le cercle agricole de St-Eugene est un des plus actifs de la province et entr'autre progrès qu'il a favorisés, je puis mentionner celui de la culture des plantes sarclés, légumes, racines, etc., que font tous sur une plus ou moins grande échelle, les cultivateurs de St- Eugène.

Voici le résumé de mon travail de conférencier depuis septembre dernier. J'espère qu'il mettra mes lecteurs à même de constater quels sont les progrès que fait l'agriculture dans les régions que j'ai visitées.

J. C. CHAPAIS.

Lettres de Londres

Les loyalistes d'Ulster.— Accueil qu'ils reçoivent de lord Salisbury.—M Gladstone leur refuse une entrevue —Projets du ministère actuel Démission de lord Carnarvon.—Son remplaçant. –Attitude du parti irlandais.

Lord Salisbury n'a pas reçu hier moins de cinq députations " loyalistes " d'Irlande. Car les loyalistes d'Irlande ont la fièvre. Ils ont lu dans les journaux que M. Gladstone songeait à introduire dans la politique pratique un système quelconque de *home rule*. Ils ont pu lire que le parti tory lui même, sans aller aussi loin que M. Gladstone, avait l'intention de faire aux Irlandais des concessions considerablee sur le chapitre de l'autonomie communale.

Or, les loyalistes n'admettent pas que, de près ou de loin, le gouvernement britannique songe à accorder quelque chose à l'agitation nationaliste. Eux ont été " plantés " et sont établis en Irlande, à la condition que les Anglais restent les maîtres du pays. Si le gouvernement de la reine capitule devant les rebelles de l'île sœur, eux ne capituleront pas. Ils se jetteront dans une guerre civile plutôt que de se soumettre à la législature d'un Parlement irlandais.

Les députations loyalistes ont reçu de lord Salisbury un excellent accueil. Et elles ont gardé de leur entrevue avec le premier ministre de la reine la certitude que la poignée des champions de la suprématie protestante en Irlande seront soutenus par les forces de l'empire dans leur lutte contre le nationalisme irlandais. Cependant lord Salisbury n'a pas voulu révéler aux mandataires des loyalistes de l'Ulster ce qu'il comptait proposer au Parlement sur les affaires d'Irlande. Une pareille indiscrétion, à la veille de la réunion des représentants de la nation, eût été inconvenante. Mais il en a suffisamment dit pour rassurer tout à fait ses interlocuteurs.

Il leur a promis qu'il tiendrait grand compte de leurs renseignements sur la douloureuse situation des partisans de la loi et du régime anglais en Irlande. Il leur a parlé de la ligue nationale irlandaise de façon à leur prouver que le gouvernement de la reine était à peu près décidé à dissoudre par la force cette association, cause de tous les maux de l'Irlande. Bref, les loyalistes de Belfast se sont retirés pleins d'espoir et de joie, et la plantation protestante d'Ulster attend avec impatience les nouveaux coups que le bras si puissant de l'Angleterre, comme dit lord Westminster, doit porter à cette odieuse nationalité irlandaise, laquelle s'obstine à ne pas mourir.

Par contre, les loyalistes de Belfast sont furieux contre M. Gladstone. Ils avaient sollicité auprès du chef du parti libéral comme auprès de lord Salisbury une entrevue. Mais M. Gladstone a cru devoir décliner leur demande, en disant qu'il ne pouvait s'ériger " en compétiteur " à côté du ministère régulièrement constitué de la reine, qu'il était pour le moment un simple membre inofficiel de la Chambre des communes, et qu'en cette qualité il a devoir d'etudier impartialement les projets qu'il plaira au gouvernement de la reine de proposer au Parlement. M. Gladstone profite d'ailleurs de l'occasion pour faire quelques compliments à la ville de Belfast, et pour démentir en termes un peu vagues les projets dont on lui a attribué la responsabilité sur l'affranchissement législatif de l'Irlande.

Comme vous devez le penser, il n'est question dans les journaux de Londres que des députations de Belfast, que de leur entrevue avec lord Salisbury, que de leur mécontentement contre M. Gladstone, en un mot que de la question irlandaise sous toutes ses formes et sous toutes ses faces. Il paraît évident, d'après le ton des journaux tories, que le gouvernement est aujourd'hui décidé à recourir de nouveau à la force pour répondre aux réclamations de l'Irlande. Depuis les dernières élections il était facile de prévoir qu'on arriverait à cette solution. Malgré l'appui électoral ouvertement donné aux tories par les Irlandais, il était impossible au ministère Salisbury de contenter l'Irlande sans disloquer son propre parti.

En effet, l'alliance des députés irlandais ne donne au ministère tory qu'une majorité précaire de quatre voix Mais cette majorité comprend seize membres orangistes de la province irlandaise d'Ulster, lesquels, sur tout projet accordant aux nationalistes irlandais la moindre satisfaction, déserteraient immédiatement le drapeau de lord Salisbury. Il faut bien bien dire d'ailleurs que la politique traditionnelle des tories les pousse fortement à la politique réclamée par les orangistes de l'Ulster, c'est-à-dire à la politique de répression et de suspension des " garanties constitutionnelles ". Et ils se figurent que s'ils tombent au Parlement sur cette question-là, ils redeviendront en Angleterre le parti le plus populaire et qu'ils chasseront les libéraux du pouvoir pour longtemps Je crois qu'ils se font illusion.

Ce n'est pas seulement au changement de politique du ministère Salisbury sur la question irlandaise qu'il faut attribuer la démission de lord Carnarvon. Lord Carnarvon, qui ne jouit pas d'une excellente santé, n'avait accepté que provisoirement le titre et les fonctions de lord lieutenant d'Irlande. Personnellement, il est le plus aimable et le plus doux des hommes. Son administration ne laisse en Irlande que de bons souvenirs. Et, chose rare dans les annales de l'île sœur, presque tous les journaux de Dublin et de la province, sans être réconciliés le moins du monde avec l'institution que personnifie lord Carnarvon, n'ont que des éloges pour le noble lord.

Ce n'est donc pas évidemment l'homme qu'il faut pour présider à un nouveau régime du " coercition ". Mais qui sera-ce ? La meilleur choix à faire sera évidemment celui de lord Wolseley, puisqu'on ne veut pas dans le moment utiliser ses talents contre les Arabes du Soudan. Au moins il personnifierait franchement la force, ce vieux principe que, si longtemps avant M. de Bismarck, l'Angleterre, en dépit de ses hypocrises de " constitutionnalisme et de libertisme ", a toujours révéré.

Cependant je crois qu'on n'en viendra pas encore à ce moyen héroïque. Au contraire, il est fortement question d'abolir, au moins provisoirement, la charge de lord lieutenant. Les bureaux de Dublin *Castle* subsisteraient toujours, mais ils seraient dirigés par un sous-secrétaire d'Etat ayant rang de ministre et siégeant daus le cabinet. Pour ce poste on parlait hier de lord Hamilton, fils du duc d'Abercorn, un ex-lieutenant d'Irlande. On parle aujourd'hui du très honorable Smith, l'ancien collaborateur de lord Beaconsfield (1)

Au milieu de toutes les agitations, de toutes les discussions passionnées dont cette question d'Irlande est le sujet, c'est le parti irlandais qui fait le moins parler de lui. Il se réunit aujourd'hui sous la présidence de M. Parnell et la réunion décidera évidemment de l'attitude que prendra le parti si, comme tout l'annonce, le discours du trône contient un paragraphe plein de promesses de rigueur contre l'Irlande.

Les nationalistes irlandais sont aujourd'hui un groupe de 85 soldats résolus à suivre en M. Parnell un chef qui a donné des preuves remarquables de sa science stratégique et qui sent derrière lui toute la nation irlandaise, moins les loyalistes de l'Ulster. Quand les nationalistes n'étaient qu'une trentaine, ils ont donné bien du mal au gouvernement et au Parlement anglais avant de laisser voter et appliquer le dernier bill de coercition. Ils sont aujourd'hui 85, plus enthousiastes que jamais : et au lieu d'avoir affaire à un ministère fort comme le précédent cabinet, ils ont devant eux un gouvernement qui est en minorité, et une opposition qui a la majorité, excepté quand elle a les Irlandais contre elle. On peut donc être sûr qu'ils livreront des batailles désespérées. Nous croyons que la session parlementaire qui s'ouvre demain comptera longtemps dans les annales de l'Angleterre.

BILL DES DROITS

Nous avons publié l'autre jour un sommaire des demandes faites au gouvernement fédéral par une délégation de la population du Nord-Ouest. Ce sommaire comprenait une vingtaine de sujets.

Parmi ces réclamations un bon nombre sont raisonnables, et il est facile d'y faire droit. D'autres sont discutables. Mais ce qui nous frappe surtout c'est que la plupart des réformes et des améliorations demandées sont déjà en progrès, si elles ne sont pas déjà accomplies.

Ainsi les délégués demandent " des améliorations immédiates à la Saskatchewan Nord. " Or le ministère des Travaux-Publics a déjà fait faire des explorations préliminaires sur cette rivière, afin de constater ce qu'il est possible d'entreprendre pour rendre la navigation plus facile et plus sûre.

Les délégués réclament " l'introduction au Nord-Ouest du système Torrens," c'est-à-dire d'un système facile de transmission de la propriété foncière. Qu'on jette un coup d'œil sur le discours du Trône de l'an dernier. On y lira ce qui suit : " Il vous sera présenté un projet de loi introduisant dans ces territoires un mode plus simple et plus économique pour le transfert de la propriété foncière."

Ce projet de loi n'a pas été adopté à la dernière session, mais il le sera à la prochaine.

Les délégués voudraient que le gouvernement donnât " des encouragements pour la construction de chemins de fer dans les Territoires du Nord-Ouest. " Lisons encore le discours de l'an dernier : " La nécessité d'encourager la construction rapide de lignes de chemins de fer parcourant les territoires du Nord-Ouest s'est fait sentir à mon gouvernement ; et il vous a demandé d'aider à la construction de ces chemins de fer par de libérales concessions de terres. " Et le statut 48-49 Victoria, chapitre 60, adopté à la dernière session, accorde un subside considérable à plusieurs de ces lignes.

Les délégués désirent " la construction rapide et prompte du chemin de fer de la Baie d'Hudson. " Encore là l'action du gouvernement a précédé la demande. Le même discours du Trône dit en effet :" *Conformément au vote de la dernière session*, j'ai fait équiper un bâtiment qui a été expédié au détroit de Davis et à la Baie d'Hudson dans le but d'obtenir des renseignements plus exacts sur la navigation de ces mers et de constater la possibilité d'utiliser cette route pour les fins du commerce." Cette expédition était destinée à favoriser la compagnie du chemin de fer de la Baie d'Hudson. A l'heure qu'il est le gouvernement a manifesté aux promoteurs de cette voie ferrée la plus grande bonne volonté.

Les délégués " exigent la nomination immédiate d'une commission sion pour régler les réclamations des Métis." Voilà une curieuse demande. Ces messieurs ignorent-ils donc que cette commission fonctionne depuis un an avec les meilleurs résultats, et qu'elle a donné partout satisfaction.

Les délégués recommandent " le prompt règlement des réclamations pour compensation des dommages et pertes résultant de la rébellion ; et le paiement aux colons et marchands qui ont, de bonne foi, fourni des provisions aux troupes. Depuis cinq mois, le temps du gouvernement a été, dans une large mesure, consacré à ce règlement.

Les délégués parlent de " la nomination de résidants du Nord-Ouest aux postes de confiance. " Le gouvernement est disposé à faire cela, toutes les fois que ce sera posssible. Il en a déjà donné une preuve, qui se présente à notre esprit, en nommant M. Gauvreau, de Battleford, agent des terres publiques à Edmonton.

Voilà un bon nombre de cas où le gouvernement a déjà pris action dans le sens même des pétitionnaires. Il en est d'autres où il a indiqué son désir d'agréer aux vues des habitants du Nord-Ouest. Pour la représentation au Sénat et aux Communes, le gouvernement a ordonné un recensement qui lui permettra de décider dans quelle mesure devra avoir lieu cette représentation.

Il est donc clair, pour tout esprit non préjugé, que le gouvernement veut faire du bien au Nord-Ouest, et qu'il a commencé, avant même les derniers troubles, à travailler dans l'intérêt des populations des Prairies.

Les sommes recueillies dans l'archidiocèse de Québec, pour le Denier de St-Pierre, pendant l'année 1885, se montent à $3.344.51. La collecte de l'été a produit $1329.47 ; celle de l'hiver $2015.04. Les paroisses et les institutions religieuses de la ville figurent dans la liste des contributions pour le montant de $596.52. Comparée à la recette de l'année 1884, celle de 1885 présente une diminution de $267.09 que l'on explique facilement par la pénurie des temps et le grand nombre d'œuvres que la charité publique est appelée à soutenir.

La Société de Colonisation a perçu en 1885 une recette de $4.877.57 qui est le produit de quêtes ou des donation faites en faveur de cette œuvre, à la fois patriotique et religieuse, dans les différentes paroisses et Missions de l'archidiocèse de Québec La somme de $5393.09 a été dépensée pour le soutien des Missionnaires la construction des chapelles des nouvelles Mission, pour la confection et l'entretien des routes de Colonisation et enfin pour fournir du secours à de pauvres colons. Le surplus de la dépense a été pris sur le montant que la Société avait en main au 1er janvier 1885.

Le dernier concert donné à Paris par madame Patti n'a pas eu de succès. La salle n'était qu'à moitié pleine et les spectateurs ont fait preuve d'une indifférence complète. Patti a juré qu'elle ne chanterait plus à Paris. En revanche, la diva a reçu un accueil enthousiaste à Nice où elle a chanté dans *La Traviata*.

LA CORRUPTION ÉLECTORALE

Les journaux rouges parlent beaucoup de corruption par le temps qui coure. Au lendemain de l'élection de Lotbinière surtout, un mot d'ordre a semblé prévaloir sur toute la ligne On s'est efforcé de pallier la demie défaite du candidat libéral en criant à la corruption inouïe, extraordinaire, exercée par le parti conservateur.

Nous avons déjà répondu à ces faussetés et à ces exagérations ridicules. Les organes libéraux ont systématiquement faussé les faits pour donner le change à l'opinion. La lutte à Lotbinière a été vive, du côté conservateur. Elle n'a pas eu le caractère frauduleux que veulent lui attribuer nos adversaires. Sans doute, il a pu y avoir quelques irrégularités et quelques abus. Nous croyons que, malheureusement pour notre pays, il n'y a pas d'élections absolument pures. Dans la chaleur des luttes, il arrive presque toujours que quelques partisans trop zélés commettent des actes condamnables. Cela peut arriver dans les rangs conservateurs, aussi bien que dans les rangs libéraux. Nous réprouvons de toutes nos forces ces abus et ces écarts, d'où qu'ils viennent.

Mais ce que nous ne saurions tolérer davantage, ce sont les calomnies et les fausses représentations d'adversaires sans vergogne, et qui paient d'audace pour faire oublier leurs turpitudes et leurs pratiques électorales.

Ainsi durant cette élection de Lotbinière, qui a fait s'indigner avec tant d'éclat *l'Electeur*, nous savons tel et tel libéral forcené qui a commis les actes les plus frauduleux, les plus scandaleux, les plus effrontément illégaux. Nous savons que dans telle paroisse, un créancier sans entrailles, rouge écarlate, a promené la terreur au foyer de tous ses débiteurs, a prodigué les menaces, a usé d'une pression illégale et immorale, a été même jusqu'à faire saisir les meubles d'un conservateur fidèle, deux jours avant la votation, afin de lui arracher son vote par l'intimidation. Voilà les immaculés qui crient à la corruption et à la fraude !

Entendre *l'Electeur* et la *Patrie* réclamer pour leur parti l'auréole de la vertu électorale, c'est vraîment le comble de l'audace. L'histoire du passé est là pour dire que les libéraux ont donné le spectacle de scandales et de fraudes qui défient toute comparaison. On se rappelle leurs trente-deux élections annulées à la file, après les élections générales de 1874. On n'a pas oublié les exploits de messieurs Jodoin, Boyer, Huntingdon, Walker, etc.

Ces jours derniers, en feuilletant les journaux de 1874 pour y trouver un renseignement, nous sommes tombé sur le compte-rendu d'une enquête électorale, qui nous a paru d'une extraordinaire eloquence. En voici un extrait :

CONTESTATION D'ÉLECTION
Comté de Chambly

P. B. Benoit, pétitionnaire.
vs
Amable Jodoin,
Défendeur.

Mercredi, 11 novembre.

Présent : Son Honneur le juge Beaudry.

M. Lacoste pour le demandeur, MM. Dorion et Rainville pour le defendeur.

Augustin Pierre Jodoin, maire de Longueil—Le témoin est le frère du candidat ; il a pris une part active à l'election du comté de Chambly. Il constate l'existence d'un comité central à Longueil, y allant très souvent. Il a fait des dépenses, mais non à la connaissance du comité :

Q. Enumérez les noms des personnes auxquelles vous avez donné de l'argent.

R. J'ai donné de l'argent à Auguste Beaudry $500 ; Antoine Rochelot, $400 ; Hilaire Benoit $400 ; Luc Champagne $100 ; P. G. Charlebois $100 ; Charles Poirier $100 ; François Poirier $100 ; Isaïe L'Espérance $400 ; Docteur Roy, de Boucherville $250 ; Nazaire Charron $100 ; Thomas Préfontaine $200 ; Laurent Aché $200 ; M. Duchâtel $200 ; M. Lemoine $150 ; à deux nommés Perrault $90 ; J. O. Leduc $75 ; Viau $75 ; Joseph Saint-Germain $90 ; Shaffers $100 ; M. Robert de Chambly $100. Le témoin croit avoir donné de l'argent à son père pour fins électorales. Il a donné après l'élection à Adolphe Trudeau $100 ; Alfred Casson $50 ; Joseph Patenaude $300 ; André Sainte-Marie $300 ; Joseph Richard $300 ; Eusèbe Gibeau $1,000 ; Auguste Beaudry (déjà mentionné) $950; Hubert Bousquet $150 ; Antoine Préfontaine $50 ; Joseph Brunelle $200 ; Emilien Scott $40

Il a donné aux charretiers les montants suivants : J. B. Racicot $40 à $50 ; Alfred Longpré $15 ; Chs Charron $20 ; Auguste Dufort $20 ; Abraham Deragon $60 ; Joseph Allard $160 ; Louis Birtz $60 ; James Boyd $12 ; Toussaint L'Espérance $30 ; Albert Lapointe $200 ; E. Lavoie $8 ; Sabin Delâge $6 ; Antoine Renaud $50 ; J. B. Fausse $20 Albert Morin $6 ; Nazaire Morin $6.

Q. A part de l'argent dépensé, avez vous donné des marchandises ?

R. Oui, j'ai fourni des liqueurs, biscuits, bière, gin, fromage pour le montant d'à peu près $400 ou $500. Je ne tenais aucun compte des effets donnés ; j'ai donné un baril de bière à Charron de la Côte Rouge.

Q. Avez vous fait le calcul de toutes vos dépenses ?

R. J'ai déboursé à peu près $9,000.

Q. Où avez vous pris cette somme ?

R. C'est M. Louis Tourville de Montréal qui m'a donné cette somme.

Q. Qui vous a envoyé chez M. Tourville ?

R. *C'est M. Rodolphe Laflamme*, avocat de Montréal.

On conçoit si cette lecture nous a semblé piquante. Voilà la pureté libérale en temps d'élection. Lorsque nous lisons après cela les tirades indignées de la *Patrie* et de *l'Electeur* nous sommes forcé d'admettre qu'ils sont les dignes organes du parti de l'hypocrisie organisée.

C'est tout de même un triste système que le système électoral, tel qu'il fonctionne dans la plupart des pays constitutionnels. Régime démoralisateur et dissolvant, source de divisions et d'excès, qui tend à rabaisser les caractères, et à dégrader le peuple.

Nous n'admirons pas plus la corruption lorsque c'est un conservateur qui la pratique, que lorsqu'elle a pour agent un libéral. Mais, de grâce, qu'on cesse de jouer une comédie qui ne saurait tromper personne. Et surtout qu'on ait la pudeur de ne ne pas jeter la pierre à ses adversaires, lorsqu'on réside soi-même dans une maison de verre.

Prusse et vatican

Rome, 17—Le cardinal Jacobini, secrétaire d'état de Sa Sainteté, a accepté le nouveau projet de loi concernant les questions religieuses, présenté par le gouvernement allemand ; mais Son Eminence demande que les règles concernant les séminaires soient modifiées.

M. FÉLIX JUNEAU

—

Notre ville vient de perdre l'un de ses citoyens les plus estimés et les plus respectables dans la personne de M. Félix-Emmanuel Juneau, inspecteur d'écoles, qui est mort hier avant midi. C'est une perte qui sera vivement ressentie par les amis de l'éducation et de la charité. M. Juneau était grand par la science et la vertu, mais il a passé comme le plus petit des mortels.

M. Juneau naquit le 27 mai 1816, à la haute-ville de Québec, et était fils de Nicolas Juneau et de Marie-Josephte DeVillers Après avoir fait ses études au séminaire de Québec et au collège Sainte-Anne, il se dévoua, bien jeune encore, à l'éducation de la jeunesse, qu'il a toujours aimée. Pendant plus de 20 ans, il enseigna avec succès au milieu du populeux faubourg Saint-Roch. Que de jeunes gens, qui sont aujourd'hui des citoyens distingués, lui doivent leur éducation !

En 1857, le regretté défunt entrait comme professeur à l'Ecole Normale Laval. Deux ans plus tard, c'est-à-dire en 1859, il fut nommé inspecteur d'écoles, charge importante qu'il remplit avec zèle et dévouement jusqu'à ce qu'il fût atteint par la cruelle maladie qui l'a conduit au tombeau.

M. Juneau lègue à la jeunesse un précieux héritage ; il lui laisse plusieurs ouvrages d'enseignement, approuvés par le Conseil de l'Instruction publique, tels que *Calcul mental*, *Leçons de choses*, *Nouvelle méthode pour apprendre à bien lire*, et un *Alphabet*, qu'il a composé conjointement avec M. N. Lacasse, professeur de l'Ecole Normale. Ces ouvrages dénotent une profonde érudition. Oui, M. Juneau était véritablement un homme instruit ; mais chez lui l'humilité l'emportait sur la science ; il fuyait les éloges et les honneurs, et voilà pourquoi il vécut toujours dans un état pour ainsi dire obscur, quoi qu'il fût connu et aimé de tout le monde. La vertu a beau se cacher elle finit invariablement par révéler ses effets bienfaisants et par enflammer le cœur des indifférents même.

M. Juneau était profondément et sincèrement religieux. Aussi le vit-on s'enrôler dans toutes les sociétés de charité. La société Saint-Vincent de Paul entre autres comptait en lui un membre des plus dévoués. Il était aussi membre du bureau des examinateurs catholiques depuis 1851, pour le district de Québec, et membre de l'Association des instituteurs.

M. Juneau était d'une charité sans exemple. Il faudrait des volumes pour redire tout le bien qu'il a fait. Et que de bonnes œuvres il a accomplies dans l'ombre, sous l'œil de Dieu seul. On peut en toute sûreté lui appliquer ces paroles de l'Ecriture Sainte : *Transiit bene faciendo.*

La Congrégation de Saint-Roch perd dans M. Juneau un des plus fervents enfants de Marie et l'un de ses membres les plus zélés et les plus dévoués. Pendant plus de 43 ans, il fut secrétaire de cette congrégation, et il n'a cessé un seul instant de remplir ses devoirs à la satisfaction générale, et de travailler à promouvoir les intérêts matériels et religieux de cette pieuse association. En témoignage d'estime et de reconnaissance pour les services qu'il leur avait rendus, les Congréganistes lui présentèrent son portrait à l'huile à l'occasion du troisième centenaire de la Très Sainte Vierge. Ce précieux souvenir était accompagné d'une magnifique adresse, dont nous extrayons le passage suivant, pour faire connaître à nos lecteurs tout l'intérêt que M. Juneau portait à la Congrégation :

" Oui, Monsieur JUNEAU, nous vous remercions de tout ce que vous avez fait pour notre œuvre. Voilà 43 ans que la Congrégation de Saint-Roch vous a choisi pour son secrétaire. Ils sont nombreux les devoirs que réclame cette charge ; il y faut une assiduité et un dévouement de tous les instants : votre abnégation a suffi à tout, et chaque année vous avez répondu à l'invitation qui vous était faite de nous continuer vos précieux services. Tous le reconnaissent, Monsieur JUNEAU, vous vous êtes identifié à notre œuvre, toujours devoué à ses intérêts matériels et religieux. La construction de la chapelle, nous la devons en grande partie à votre initiative, et pendant longtemps la Congrégation vous a confié à la fois les deux charges de secrétaire et de trésorier.

Ce digne citoyen a toujours été un véritable enfant de Marie et témoigna, tous les jours de sa vie, la plus fervente dévotion à la Mère de Dieu. Aussi la Sainte Vierge se plût-elle à le combler de ses grâces et de ses faveurs et à lui accorder sa protection même d'une manière visible. Combien de traits pourrions-nous citer pour prouver que Marie protège ceux qui l'envoquent Nous nous contenterons d'en mentionner deux que nous trouvons dans l'ouvrage intitulé " Congrégation des hommes de la paroisse Saint-Roch de Québec. "

" Au mois de juin 1846, un jeune congréganiste de Saint Roch (c'était M. Juneau) dit un jour à sa ménagère : " Ce soir je rentrerai tard, je vais au théâtre, voir le panorama où l'on exhibe les grands monuments de l'Europe, entre autres l'intérieur de la célèbre cathédrale de Milan. "

" Le jeune homme part donc, atteint bientôt la côte du Palais, et commence à la gravir ; mais, d'après ce qu'il a raconté lui même, une voix intérieure lui dit sans cesse : " Retourne ! un malheur t'attend là haut. " Cette pensée le poursuit et le harcèle pendant qu'il continue sa marche ; fatigué et tout en sueur sous l'influence de la préoccupation dont il est saisi, il ralentit le pas, hésite et enfin retourne chez lui. Une demi heure après, il entend sonner le tocsin, et s'informe où est le feu. " Au théâtre, " lui est il répondu.

" Le théâtre de Québec brûlait en effet et cet incendie fit plus de cinquante victimes !

" Le jeune congréganiste demeura convaincu qu'il devait à la protection de la très sainte Vierge d'avoir eu l'inspiration de revenir sur ses pas, et d'avoir aussi échappé au danger d'une terrible mort. Inutile de dire combien il fut reconnaissant à Marie pour sa conservation. "

Nous puisons le second trait à la même source.

" Vers 1868, vivait à Québec un typographe fort habile, homme instruit, honnête, allant à la messe, mais ne connaissant plus, depuis 37 ans qu'il était sorti du collège, le chemin du confessionnal.

" Cet homme étant tombé gravement malade, on fit venir le curé ; mais Prisque, le malade, remerciant le pasteur de ses attentions, disait qu'il n'avait pas besoin du ministère du prêtre, et qu'il savait ce qu'il avait à faire.

" On se demandait, autour de lui, comment on pourrait l'amener à remplir les suprêmes devoirs, lorsqu'un jour on l'entendit proférer ces mots : " Ah ! si mon ami Félix savait que je suis malade ! "

" On s'enquit adroitement de cet ami ; on lui fit connaître l'état du malade, et l'insuccès des tentatives faites pour l'amener à recevoir un prêtre.

" C'est dans ces grandes occasions que se montre le véritable ami ; c'est alors qu'on peut apprécier quel trésor c'est que d'avoir un ami vraiment digne de ce nom.

Felix (c'était M. Juneau) était un congréganiste aux yeux duquel rien ne devait coûter pour sauver une âme. Le dimanche suivant, au moment des vêpres, il se rend au domicile indiqué, et une fois entré et à proximité de la chambre du malade : " Est ce ici, dit-il à haute voix, que demeure M. Prisque B. ? " Oui, monsieur.

—" Et comment va-t-il ? "—Ah ! il est malade.

—" Puis je le voir ? "—Certainement Monsieur.

On introduit donc Félix auprès du malade.

" Comment Prisque, tu es malade, et tu ne me le fais pas dire ? " Je ne voulais pas te déranger.

" Voyons, mon cher ami, te voilà bien malade ; tu es en danger : as tu arrangé toutes tes petites affaires ? as-tu vu un prêtre ?— Pas encore ; mais je vais aller mieux, et je te promets que j'irai en voir un.

—" Qui veux-tu que je t'amène ? "—Mais personne ; j'irai, je te le promets.

—" Voyons, voyons ! qui veux-tu aller voir ? "—Eh bien ! le Père Braun; c'est un prêtre qui a une logique serrée.

—" Je vais te l'amener. "—Non, j'irai, je ne suis pas prêt ; j'irai.

—" Sois tranquille, tout s'arrangera bien. "

Et Félix part, et revient bientôt, amenant le P. Braun. Celui-ci passe deux heures avec le malade, et le prépare à recevoir, le lendemain, la sainte Communion et l'Extrême Onction.

" Tout cela accompli, le malade soupirait après la visite de son ami ; celui-ci arrive dans l'après-midi.

" O mon Félix ! s'écria Prisque en le voyant ; je suis sorti des griffes du diable ! je suis heureux, je suis content; je suis prêt à mourir, je sens que le bon Dieu est avec moi. Il n'y avait que toi pour faire un coup comme celui-là. "

Prisque, après avoir été reçu du scapulaire à l'heureuse inspiration de M. Juneau, attendit, calme et résigné, la mort qui l'enleva de ce monde le samedi suivant, jour consacré à honorer la Sainte Vierge.

L'intervention de Marie est évidente dans les deux traits que nous venons de relater, et c'est grâce à la dévotion ardente de M. Juneau, que la mère de Dieu étend sa main secourable.

Plus d'une larme coulera sur la tombe de cet homme qui a consacré sa vie à faire du bien à ses semblables.

Les funérailles du très regretté défunt auront lieu samedi, à l'église Saint-Roch, à neuf heures du matin

Le mouvement intellectuel

—

CAUSERIE

Le mouvement intellectuel, qui se ralentit parfois, ne s'arrête jamais tout à fait, dans notre province, depuis que nos pères littéraires lui ont donné l'impulsion.

Il ne se passe guère de mois sans que l'on voit éclore quelque nouveau livre, quelque production nouvelle.

***

Le magnifique volume, premier de la série, intitulé : *Jugements et délibérations du Conseil Souverain de la Nouvelle France*, vient d'être livré au public. Il est inutile de répéter ici que cette belle collection formera l'un de nos plus remarquables monuments historiques. C'est l'honorable M. P. J. O. Chauveau qui a écrit la préface de cet ouvrage. Ce morceau, très soigné de forme, est vraiment plein d'intérêt. M. Chauveau y donne carrière à sa noble passion d'archéologue, de bibliographe et d'historien. Il fait aimer et apprécier le livre qu'il annonce. C'est là le mérite propre qui devrait distinguer toute préface.

Le gouvernement de Québec, et en particulier l'honorable M. Blanchet, ont droit à la reconnaissance du public instruit pour avoir compris l'importance majeure d'une telle publication.

***

Les *Nouvelles Soirées Canadiennes* ont fait leur réapparition. Pour regagner le temps perdu, M. L. Taché a publié d'un seul coup six livraisons de sa Revue: juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre, de l'année 1885.

Ces six fascicules, réunis en un seul, forment un opuscule d'une lecture facile et attrayante. Le *Courrier du Canada* en a fait connaître dernièrement le sommaire.

M. Chauveau y publie une pièce de vers dédiée à M. James Prendergast. Les poésies de M. Chauveau, inférieures à sa prose, ont pourtant d'heureuses rencontres d'expression et de rythme. Nous lisons dans la pièce à M. Prendergast ce vers très profond et très beau :

Mais qu'on aime à souffrir quand on souffre à son gré !

Les natures mélancoliques goûteront cette pensée, où elles se reconnaîtront avec leurs secrètes complaisances pour les tristesses de choix qui pâlissent leur front, et font doucement saigner leur cœur.

Mais la pièce capitale de ces livraisons, ce sont les *Glanures* de M. l'abbé Charland. L'auteur des *Questions d'histoire littéraire* s'y retrouve tout entier, et nous donne une nouvelle démonstration de son étonnante érudition littéraire. Cet écrit ne prétend pas à l'unité, à la cohésion ; ce n'est pas une œuvre composée. Mais il abonde en détails, en curiosités biographiques, en renseignements rares sur les habitudes, le genre, le caractère des écrivains célèbres.

M. Charland est déjà l'un de nos meilleurs auteurs. Il n'est qu'au début de sa carrière.

Laure Conan a donné, elle aussi, un court article à ce numéro des *Soirées*. Quand donc va-t-elle nous donner une autre étude d'âme, profonde et attachante comme *Angéline de Montbrun* ? Le public attend.

***

Un jeune débutant, M. Edmond Rousseau, vient de publier un roman canadien : *Le château de Beaumanoir*. Sans en avoir fait une lecture à fond, nous croyons pouvoir dire que malgré beaucoup d'inexpérience, ce récit n'est pas sans qualités. Nous aimons qu'on écrive sur des sujets canadiens, et qu'on puise ses inspirations dans notre histoire héroïque. M. Marmette a trouvé, dans cette veine, *François de Bienville*, son meilleur ouvrage, en dépit des taches qui le déparent. Que nos amateurs de fictions fassent donc comme lui, et mieux que lui, s'ils le peuvent.

***

Montréal nous envoie un ouvrage historique : *Histoire et vie de M. Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve*, par M. l'abbé Rousseau, prêtre de Saint Sulpice. Le volume est en vente à Québec, chez M J. O. Filteau, libraire, rue Buade. Nous ne sommes pas en état de l'apprécier aujourd'hui même en quelques lignes.

LA SITUATION

—

LA QUESTION RIEL

Depuis le 16 novembre dernier l'agitation la plus intense a régné dans la presse et dans le monde politique. L'événement qui a eu lieu ce jour-là, a opéré une sorte de bouleversement, auquel ont cédé d'excellents esprits eux-mêmes, et qui semble avoir faussé chez un grand nombre de nos concitoyens la droiture du jugement, le sentiment de l'équité, l'appréciation raisonnable des faits. Jeté dans un courant formidable de passion et de préjugé, l'esprit public s'est tendu violemment et porté aux plus extraordinaires exagérations, aux plus extravagantes confusions.

Après avoir résisté de toutes nos forces à ce courant, nous voulons aujourd'hui essayer dans la mesure de nos moyens, de faire un peu d'ordre dans le chaos qu'il a créé, et de résumer, avec calme et impartialité, l'état de la question.

Nous prions nos lecteurs de croire que ce que nous allons écrire est le fruit de longues réflexions, et d'une étude consciencieuse des faits. Nous n'écrivons jamais, Dieu merci ! contre notre pensée ; c'est un crime intellectuel. Mais aujourd'hui plus que jamais, notre plume sera l'écho fidèle d'une conviction honnête et profonde.

Et d'abord écartons tout ce qui doit être étranger au sujet, à commencer par les événements dont la Rivière-Rouge a été le théâtre en 1869-70.

Depuis quelque temps, on a publié sur ce sujet d'interminable écrits. A quoi bon ? En dépit de deux ou trois affirmations lancées à la légère, et peu conformes à la vérité historique, l'opinion est arrêtée sur ce point, dans notre province, et arrêtée dans le bon sens. Tous tant que nous sommes, nous savons qu'en 1869 Riel et les Métis étaient dans leur droit, et que le gouvernement provisoire qu'ils ont établi, découlait nécessairement des circonstances. Nous écrivions à ce propos, le 5 septembre dernier :

" En 1875 Riel pouvait défendre la légitimité de ses actes. Lors des troubles de 1869, il y eut une sorte d'interrègne dans le gouvernement du territoire de la Rivière-Rouge. Le gouvernement canadien n'avait pas encore pris légalement possession de cette province ; le représentant de la compagnie de la Baie d'Hudson s'était déclaré inhabile à maintenir l'ordre. A un moment donné, la population de la Rivière-Rouge se trouva sans gouvernement et menacée de l'anarchie. C'est alors que se forma le gouvernement provisoire dont Riel fut élu président. L'exécution de Scott fut faite par ordre de ce gouvernement dont l'existence *de facto* fut reconnue par les représentants de la couronne anglaise sur ce continent. Cette exécution ne pouvait donc être considérée comme un meurtre. On pouvait la trouver cruelle, impolitique, regrettable, mais non la flétrir et la punir comme un assassinat soumis aux lois pénales ordinaires. Quant à la question de loyauté, Riel et ses compagnons ne pouvaient être traités de rebelles. Ils avaient gouverné au nom de la Reine, en l'absence d'une autorité constituée, et pour faire régner l'ordre dans le territoire de la Rivière-Rouge. La cause de Riel était donc bonne en 1875. Lui et ses collègues avaient droit à l'amnistie la plus large. "

Voilà ce que nous écrivions en septembre dernier. Et nous croyons que telle est l'opinion universelle de la province de Québec. Ajoutons à cela les proclamations provoquantes et illégales de M. Macdougall, les arpentages du colonel Dennis, la conduite insensée des Schultz, des Boulton etc., et l'on aura une juste idée des événements de 1869-70. Là-dessus, tout le monde est à peu près d'accord dans le Bas-Canada.

Mais tout le monde ne l'est pas sur les événements de 1885, et c'est cette question que nous allons aborder, après avoir sommairement disposé de la première.

En premier lieu, il faut se demander si les Métis avaient des griefs réels, et si ces griefs étaient d'une nature telle qu'ils pussent justifier ou excuser une insurrection. Nous répondons oui à la première partie de la question, non à la seconde.

Les Métis, de la Saskatchewan avaient certainement des griefs. Là-dessus encore l'opinion est unanime. Il était d'ailleurs impossible que l'administration d'un territoire immense comme le Nord-Ouest, où les communications sont difficiles et lentes, ne donnât pas naissance à des sujets de plainte. Si, depuis quinze ans que nous sommes en possession de ces contrées, le gouvernement canadien avait toujours adopté des mesures absolument irréprochables pour les diverses races qui y vivent, si tous les employés qu'il y a nommés s'étaient toujours et infailliblement montrés à la hauteur de leur position, s'il n'avait jamais commis une faute, un oubli, une négligence, ce serait vraiment une chose merveilleuse et digne d'être publiée à tous les coins du monde par la trompette de la renommée. Malheureusement il n'en a pas été ainsi, et nous répétons qu'il était presque impossible qu'il en fût ainsi.

Les Métis se sont donc plaints longtemps, d'abord de n'avoir pas de titres pour les terres qu'ils occupaient, ensuite d'être exposés à des arpentages qui bouleversaient leurs limites, et enfin de ne pouvoir se procurer le bois dont ils ont besoin qu'à des conditions difficiles.

II

A ces trois causes de mécontentement, qu'on joigne les réclamations des Métis qui prétendaient n'avoir pas eu leur *scrip* à Manitoba, et qui voulaient l'avoir dans le Nord-Ouest, et la défiance naturelle des enfants du sol vis-à-vis les Canadiens des vieilles provinces ; et l'on aura un résumé à peu près complet des griefs du peuple de la Saskatchewan.

Pesons maintenant ces griefs. Le retard dans l'émission des patentes était sans doute regrettable, mais il ne constituait pas un de ces actes de tyrannie et d'oppression qui autorisent les prises d'armes. Les Métis de Batoche, de Saint-Laurent, étaient en pleine possession de leurs terres. Ils en jouissaient sans entraves ils y étaient rois et maîtres, et jamais ils n'ont reçu du gouvernement la menace d'en être dépossédés. On tardait à émettre les patentes. Hélas ! que de retards semblables, sous le système qui nous régit ! Nous connaissons un de nos concitoyens qui possédait un lot depuis trente ans, quelque part dans la province de Québec, et qui n'a eu sa patente que l'année dernière. Cet homme n'a jamais songé, pour un instant, à prendre les armes.

D'ailleurs, le gouvernement n'était pas absolument sans excuse à ce sujet. M. Girouard, député de Jacques-Cartier, tendrait même à l'exonérer complètement. Voici ce que nous lisons dans son discours à ses électeurs de Lachine :

Les Métis demandent en second lieu que le gouvernement leur donne des titres à leurs propriétés, que l'on appelle patentes. Il n'y a pas de doute qu'il y a eu des délais à cet égard, *mais qu'il y ait eu faute de la part du gouvernement, c'est autre chose ;* ces délais ont été le résultat inévitable de la situation.

Le gouvernement ne pouvait émaner de patentes sans avoir des arpentages des terres. Il a fallu commencer par Manitoba, puis au Nord Ouest. Toutes les diligences ont été faites.

En 1873, lorsque le gouvernement conservateur laissa le pouvoir, il avait fait arpenter 9,990,000 acres.

Le gouvernement Mackenzie, arriva au pouvoir et de 1874 jusqu'à 1878, il n'a fait arpenter que 1,797,190 acres ; étant convaincu que ces terres ne valaient rien ou presque rien, il n'a pas cru qu'elles valaient la peine d'être arpentées ; ayant changé d'opinion depuis, le parti libéral reproche au gouvernement actuel de ne pas avoir procédé assez vite avec les arpentages. Or, depuis 1879 jusqu'à 1883, il a fait arpenter 55,618,600 acres de terre. En 1883 seul, alors que le Pacifique traversait tout le Nord Ouest jusqu'au pied des Montagnes Rocheuses et que l'immigration était plus considérable, il a fait arpenter 27,000,000 d'acres, employant 120 arpenteurs, dont 35 Canadiens Français, à un coût total de $775,000 pour cette année seulement. En 1884, il a été arpenté 6,400,000 acres par 60 arpenteurs dont 22 Canadiens français. Et l'on va dire maintenant qu'on a procédé lentement avec les arpentages.

Avec les arpentages les bureaux de terres et les bureaux d'enrégistrement ont été ouverts.

En 1884, quatre nouveaux bureaux de terre ont été ouverts, à Calgary, Edmonton, Touchwood et Côteau, lorsque jusqu'alors, (les arpentages n'ayant pas été poussées avec la même vigueur, bien qu'en 1881 et 1882 au delà de 9,000,000 acres aient été arpenté chaque année) il n'y avait en tout que deux bureaux de terres, l'un à Prince Albert et l'autre à Régina. Pour la même raison, il a été ouvert de nouveaux bureaux d'enrégistrement et il y en a quatre aujourd'hui, Battleford, Prince Albert (situé à quelques milles de Saint Laurent, le siège des insurgés) Régina et Calgary. Avec les arpentages, les titres des anciens colons blancs ou métis en possession le 15 juillet 1870 ont pu être vérifiés. C'est ce qui a été fait en 1884 par M. Pearce, et M. Duck, ce dernier parlant le cris et le français. L'an passé le bureau a examiné 711 de ces réclamations et la balance était en voie de règlement.

On voit que, d'après M. Girouard, la question des patentes était intimement liée à celle des arpentages, et que le gouvernement a poussé ceux-ci avec la plus grande activité. Nous irons moins loin que le député de Jacques-Cartier. Il nous semble que le gouvernement aurait pu mettre plus de diligence dans l'émission des titres que les colons Métis désiraient avec tant d'impatience. Mais il n'en est pas moins certain que l'œuvre de l'administration canadienne n'était pas aussi facile qu'elle paraît, lorsqu'on la considère, après coup, d'un fauteuil de rédaction.

Dans le passage du discours de M. Girouard que nous venons de citer, on remarquera ce qui a trait à la mission de M. Duck, qui, en 1884, avant l'insurrection, a pu vérifier les titres des colons. Ce passage est corroboré par le témoignage du R P. André, lors du procès Riel. M. Lemieux lui demande : " Quelle question restait alors (avant la prise d'armes) à régler ? " Le Père André répond :

Celle des patentes. *Cette question a aussi été réglée en quelque sorte car M. Duck fut envoyé et je l'accompagnai en qualité d'interprète.*

Le retard apporté à l'émission des patentes, regrettable et blâmable dans une certaine mesure, ne saurait donc être considéré comme une juste cause du soulèvement de l'an dernier. On peut dire que, durant cinq ans, la question a été agitée, et mise plusieurs fois devant le gouvernement qui cherchait une solution, et n'attachait pas une assez grande importance à cette grave matière.

Mais faut-il dire qu'il y avait là de quoi excuser une insurrection ? Durant cinquante ans, nous les Bas-Canadiens, nous avons réclamé des droits sacrés ; nos évêques réclamaient l'indépendance de la hiérarchie catholique ; nos hommes publics réclamaient l'autonomie politique, le respect des traités, la suppression de l'arbitraire impérial, et de la tyrannie bureaucratique ; notre peuple tout entier réclamait l'égalité des races, et la cessation d'un système de vexations qui prenait sa source dans le plus insultant mépris des *Britons* pour une nationalité dite inférieure. Durant plus de cinquante ans, nous avons souffert ; durant plus de cinquante ans nous avons combattu les combats pacifiques d'une agitation constitutionnelle.

Au bout de ce temps, exaspérés par les délais et les atermoiements aveugles de la justice britannique, une poignée de Canadiens poussée par des tribuns vaniteux et sonores prit les armes contre le pouvoir établi. Que vit-on alors ? Tous les gens sages, notre clergé en tête, condamnèrent le mouvement et ses auteurs. Dira-t-on que nos frères de la Saskatchewan avaient plus souffert que nous, et avaient souffert plus longtemps ?

La question agricole

—

La province de Québec, autrefois si renommée par sa fertilité prodigieuse, ne produit plus, d'après les derniers recensements officiels, que 8⅓ minots de b'é par arpent, en moyenne, tandis qu'autrefois elle en produisait au moins 25. Il en est de même de tous les grains, dont la production moyenne n'est plus que du tiers, au quart de ce qu'elle était autrefois.

Dans un programme prononcé récemment, l'hon. M. Ross, premier ministre de la province, disait, en substance : " Je suis agriculteur moi-même. Je connais les défauts, les qualités et les

besoins des cultivateurs. J'ai recueilli tous les renseignements qu'il m'a été possible de me procurer. J'ai constaté qu'ON PEUT ARRIVER A DOUBLER ET A TRIPLER NOTRE PRODUCTION AGRICOLE, et que les moyens pour arriver à ce résultat ne sont pas hors de la portée de nos cultivateurs."

Après bien des années d'études, de pratique agricole, et de réflexion, je suis absolument de l'avis de M. Ross. Si le cultivateur canadien, — quelque pauvre qu'il puisse être—le veut, et j'ai la conviction qu'il le veut, il arrivera bientôt à doubler et à tripler sa production agricole, sans autres moyens pécuniaires que ceux dont il dispose actuellement. Evidemment, il faudra lui venir en aide, en lui indiquant les moyens à prendre. Il faut l'instruire. Mais avec de la bonne volonté, de l'organisation et un bon emploi des moyens dont nous disposons, les sommes actuellement votées chaque année pour l'avancement de l'agriculture devraient suffire.

Se rend-on bien compte de ce qu'une semblable amélioration dans toute la province de Québec représente de richesses ?

La dette provinciale tout entière est de **$8,704,768.**

Cette somme représente annuellement, à 5%, un intérêt de **$435,238.40.**

Or, *doubler la production agricole*, ce serait augmenter la richesse publique d'une somme si grande, que le *revenu annuel* de ce nouveau capital ainsi créé, *paierait toute la dette* de la province, capital et intérêt, dans environ *quatre mois!* Et cependant nous pouvons faire plus que doubler la production agricole, nous pouvons la tripler !

Cette affirmation mérite d'être élucidée de la manière la plus claire. J vais donc en faire la preuve.

Prenons le dernier recensement de 1881. Voici les chiffres qu'on y trouve. Aux données officielles, j'ai ajouté l'évaluation des produits, aux plus bas prix du marché et j'ai additionné les valeurs comme suit :

Récolte de 1880, (*voir recensement de* 1881. *Vol.* 3.)

Blé de printemps, minots	1,909,815 à	80c	$1,599,852
Blé d'automne, m	19,189 "	80c	15,351
Orge, minots.....	1,751,539 "	50c	875,769
Avoine, "	19,990,265 "	33⅓c	6,663,401
Seigle, "	430,242 "	60c	258,145
Pois, "	4,170,456 "	75c	3,127,827
Sarrasin, "	2,041,670 "	50c	1,020,885
Maïs, "	888,169 "	60c	532,901
Patates, "	14,873,287 "	25c	3,718,321
Navets, "	1,572,476 "	08c	125,798
Autres légumes, minots	2,050,904 "	20c	512,726
Foin, tonnes	1,614,906 "	$8 00	12,919,248
Graine de mil et trèfles, minots...	119,306 "	3 00	357,918
Beurre de laiterie, lbs.....	30,630,397 "	15c	4,594,559
Beurre de fabrique, lbs.....	623,490 "	20c	124,698
Fromage de ménage, lbs.....	553,278 "	10c	55,927
Fromage de fabrique.....	7,391,050 "	10c	739,105
Graine de lin, min	65,995 "	1 00	65,995
Lin et chanvre, lbs	865,340 "	20c	173,068
Drap et flanelle de ménage, vgs	2,958,180 "	40c	1,183,272
Toile, verges	1,130,301 "	20c	226,060
Pommes, minots..	777,557 "	60c	466,534
Raisin, lbs.....	158,031 "	04c	6,321
Autres fruits, min	155,543 "	60c	93,325
Tabac, lbs	2,356,581 "	10c	235,658
Houblon, lbs.....	218,542 "	30c	65,562
Bétail tué ou vendus pendant l'année	160,207 "	$20 00	3,204,140
Moutons tués ou vendus pendant l'année	436,336 "	2 50	1,090,840
Cochons tués ou vendu pendant l'année	333.159 "	10 00	3,331,590
Laine vendue pendant l'année, lbs	2,730,546 "	33⅓c	910,182
Miel	559,024 "	10c	55,902
			$48,350,880

Le recensement ne mentionne pas les chevaux vendus, ni les volailles et les œufs, ni la paille récoltée, que j'estime annuellement à :

Chevaux vendus	$4,000,000		
Volailles et œufs produits	2,000,000		
Paille ...	2,000,000	à ajouter, au moins,	8,000,000
			$56,350,880

Depuis le recensement de 1881, et des estimés au plus bas, il me paraît donc établi que notre agriculture provinciale, toute pauvre qu'elle soit, produit annuellement, au bas mot, une valeur de CINQUANTE-SIX MILLIONS DE PIASTRES ! Voilà donc le montant que, d'après l'hon. M. Ross et des hommes parfaitement renseignés, on peut arriver à DOUBLER ET A TRIPLER CHAQUE ANNÉE !

Cette preuve est-elle suffisante ?

Cette question mérite-t-elle que la Législature s'en occupe sérieusement, lors de la pr chaine session, et dans les sessions qui suivront ?

Notre agriculture a été reléguée au dernier plan des questions provinciales assez longtemps, ce me semble. Il est temps qu'elle obtienne toute l'attention des hommes d'Etat, de nos législateurs en général, des journalistes, et de tous ceux qui ont à cœur le véritable intérêt de notre province.

Voyons, un peu, d'ici à l'ouverture de la session, ce que notre presse provinciale toute entière, j'espère, voudra bien dire sur une question aussi vitale ?

QUÉBEC.

LES FINANCES D'ONTARIO

L'*Etecteur* se débat de la façon la plus comique au milieu des finances d'Ontario. Abasourdi par les tristes aveux que le trésorier grit a été forcé de faire à la Législature de Toronto, il essaie, suivant son habitude, de tromper son monde sur la véritable situation de la province-sœur.

Il annonce en premier lieu que le prochain déficit prévu par le trésorier ontarien ne sera que de $400. C'est un grossier mensonge ; on ne saurait trouver d'expression plus douce pour qualifier une pareille assertion. Que l'*Electeur* ajoute trois zéros à son chiffre et il dira la vérité. C'est $400,000 de déficit que le trésorier d'Ontario prévoit pour l'année prochaine.

L'*Electeur* dit :

L'exposé financier de l'hon. M. Ross, trésorier d'Ontario, montre un surplus de plus de six millions de l'actif sur le passif.

Oui, mais ce surplus a été légué, presque en entier, au gouvernement grit, par le gouvernement conservateur de Sandfield Macdonald. Voici, à ce sujet, ce que disait le trésorier d'Ontario lui-même, l'an dernier :

Les honorables membres de l'opposition ont attiré l'attention sur les surplus que nous avons reçus du gouvernement Sandfield Macdonald... *Nous ne disons pas que nous avons accumulé, année après année, un million ou un demi million de piastres, comme ce gouvernement le faisait. Le gouvernement Mowat n'a pas accumulé de gros surplus ;* il a tenu à honneur de ne pas le faire.

Ainsi les surplus viennent du cabinet conservateur. Et M. Ross ajoutait que les déficits actuels étaient payés à même les surplus de Sandfield Macdonald ! ! Qu'en pense l'*Electeur* ? Voilà un aveu candide

Le 30 juin 1883, le trésorier d'Ontario constatait un déficit de $447,-096.

Le 30 juin 1884 il en constatait un second de $387,334.

Le 30 juin 1885 il en a constaté un autre de $40 992.

Enfin il en prévoit un nouveau de $400,000 pour le 30 juin 1886.

Quatre déficits à la file ! Et l'*Electeur* appelle cela une situation satisfaisante. Si cela continue, les anciens surplus seront dévorés par les déficits, et alors que feront les grits pour attacher les deux bouts ?

Ici à Québec, le cabinet Ross a fait disparaître les déficits et se prépare à nous donner un surplus. C'est ce qui fait dire à l'*Electeur* que tout va mal à Québec, tandis que tout prospère à Toronto.

M. le comte de Saint-Vallier

Nous lisons dans l'*Univers* du 6 février :

M. le comte de Saint-Vallier, sénateur de l'Aisne, vient de mourir dans son château de Coucy-les-Eppes, à l'âge de 52 ans.

Appartenant à une ancienne et noble famille du Dauphiné, M. de Saint-Vallier était entré dans la diplomatie dès l'âge de dix-huit ans. Attaché d'abord aux légations de Lisbonne et de Munich et à l'ambassade de Vienne, il fit ensuite partie du cabinet de M. Walewski, fut successivement secrétaire de M. Rouher, secrétaire d'ambassade à Constantinople, chef de cabinet de M. de Moustier, et en 1870, lorsqu'éclata la guerre avec l'Allemagne, il était ministre plénipotentiaire de France à Stuttgard.

Après la guerre, et pendant l'occupation de nos provinces de l'Est, il remplit auprès du maréchal de Manteuffel les délicates fonctions de commissaire extraordinaire, et à ce titre fut chargé de négocier l'évacuation anticipée du territoire.

M. de Saint-Vallier, nommé sénateur comme républicain en 1876, fut en 1877 envoyé à Berlin comme ambassadeur de la république française en remplacement de M.de Gontaut-Giron. Il demanda sa mise en disponibilité lorsque M. Gambetta prit le ministère.

Dans ces dernières années, M. le comte de Saint-Vallier avait beaucoup perdu de son ardeur républicaine ; il ne voulait pas de la république persécutrice que nous avons, et souvent ses votes et ses discours au Sénat avaient été contre le gouvernement.

MENSONGES

Nous avons dû l'autre jour relever vertement un nouveau mensonge de l'*Electeur*, au sujet de Mgr Taché. Il s'agissait de l'exécution des sauvages, à Battleford. Nous avons prouvé à l'organe rouge qu'il commettait un acte honteux, en attribuant à Mgr l'archevêque de Saint-Boniface une opinion absolument contraire à celle qu'il avait exprimée.

Notre excellent confrère du *Manitoba* administre, à ce propos, à l'*Electeur*, une correction bien méritée :

L'*Electeur*, dans son numéro du 11 février courant, invoque l'opinion de Mgr Taché dans un sens tout différent que celui exprimé par Sa Grandeur dans son manifeste intitulé : *La Situation.*

Ce n'est pas d'aujourd'hui, qu'aux bureaux de l'*Electeur*, on a recours aux fabrications, c'est une fausseté de plus ajoutée à celles que là on se fait comme un devoir d'entasser.

Que les écrivains de l'*Electeur* lisent donc le travail de Mgr Taché, ils se convaincront de l'exactitude de nos paroles et du peu d'importance de la nouvelle attaque qu'ils dirigent contre le gouvernement.

Parlant de cette falsification notre confrère du *Courrier du Canada* dit au cours d'un article excellent :

Le *Manitoba* reproduit ici ce que nous avons écrit au sujet des falsifications que l'on se permet en ce qui regarde les opinions de Mgr Taché, puis il ajoute :

Dans ce même numéro de l'*Electeur* nous trouvons une prétendue dépêche spéciale lui venant de Winnipeg et dont on pourrait dire encore davantage.

Les insultes contre l'hon. M. Royal sont certainement bien mal inspirées, comme les autres affirmations contenues dans cet article ne sont certainement pas fondées ni en droit ni en fait.

Quand donc les journalistes qui ont mission d'éclairer l'opinion publique cesseront-ils de l'égarer en injuriant sans raison ni motif comme sans résultat avantageux ni possible ?

Nous invitons l'*Electeur* à reproduire cet article.

Nous n'appartenons pas au *parti national*, nous, mais nous n'avons jamais reçu de pareils démentis de nos amis de l'ouest.

Le prince Jérôme

Paris, 23—Le prince Jérôme Napoléon publie une lettre protestant contre la proposition d'expulser les princes français, et dit qu'une semblable mesure serait tout à fait contraire à la justice.

Les bonapartistes, a-t-il déclaré, sont les défenseurs de la révolution, et ce dont la république a besoin pour augmenter sa force et son prestige, c'est de réformer son système de gouvernement.

L'expulsion des princes tendra à détruire la république elle-même.

Le prince Napoléon critique également la manière dont on fait le choix du président. Il dit que l'on devrait permettre au peuple de choisir lui-même et directement son chef.

Cette lettre est adressée au sénat et à la chambre des députés. Elle déclare que le projet de loi d'expulsion des princes des anciennes familles régnantes est la remise en vigueur de la " Loi des suspects." " Il remplace, dit la lettre, la justice par la police." Il confond les Napoléon, les les amis de la révolution, avec les Bourbons, les ennemis de la révolution.

" Le prince déclare qu'il reconnaît que la république est le résultat logique du suffrage universel. La république actuelle n'est qu'une oligarchie. Elle n'existe et n'est administrée que par des aventuriers qui gaspillent les deniers publics, produisent l'isolement et amènent la pauvreté publique.

Le prince en terminant s'écrie : " Si c'est un crime pour un ami de la France de lui parler de tels dangers, qu'on me punisse. "

Cette lettre a opéré une véritable révolution dans tout Paris. Les journaux sont furieux et demandent l'expulsion du prince Jérôme.

La santé du Pape

Rome, 23—Le pape a eu une rechute aujourd'hui, produite par un excès de travail.

Nouvelle invention de M. Edison

M. Edison vient de faire une nouvelle et curieuse invention.

Il s'agit d'un appareil qui permettrait aux voyageurs d'expédier des dépêches et des lettres de leurs wagons mêmes, dans un train en marche.

Ses expériences faites avec cet appareil, dans un train parcourant 25 milles à l'heure, ont donné, paraît il, les meilleurs résultats.

Une compagnie, ayant pour objet d'exploiter la nouvelle invention de M. Edison, vient de se former à New York.

LA GASPÉSIE

Nous avons eu hier une entrevue, dit le *Monde*, avec M. le commandant Fortin, le député de Gaspé aux communes qui nous a communiqué les notes suivantes au sujet de l'État de gène dans lequel se trouvent actuellement ses constituants.

Dans le comté de Gaspé dit-il, il y a cinq paroisses qui sont affectées par la faillite des maisons Robin et LeBouthillier et frères. Ces paroisses sont Percé, l'Anse du Cap, la Grande Rivière, Pabos, New-Port. La population totale de ces paroisses est de 8,000 âmes.

La maison LeBouthillier a un établissement à l'Ile de Bonaventure dans la paroisse de Percé et la maison Robin a dû en fermer 6 dans ces paroisses.

La raison pour laquelle ces populations souffrent tant aujourd'hui résulte du système d'avance suivi jusqu'à présent dans les établissements ci-dessus mentionnés. Ces avances se donnent aux pêcheurs depuis le commencement de l'année, jusqu'au mois de mai, époque de la pêche.

On conçoit la misère de ces pêcheurs quand ces avances sont arrêtées à la suite de la fermeture des magasins. Les deux gouvernements fédéral et local, ajouta M. Fortin, ont donné des secours et nombre de personnes charitables ont bien voulu offrir leurs souscriptions personnelles ; les montants reçus sont loin d'être suffisants.

Cette population de la Gaspésie mérite la sympathie et la considération de chacun. Elle est paisible, honnête, et dans un état de progrès, témoin l'augmentation rapide de la population sur la côte dans ces dernières années, progrès qu'il croit regrettable de voir arrêté.

Dans le comté de Gaspé, les quelques stations suivantes sont suffisantes pour engager la province à s'intéresser à cette population.

Ainsi il y a 18 prêtres pour desservir les paroisses catholiques du comté, en outre des cinq ministres qui font la desserte chez les protestants. Il y a 100 écoles qui fonctionnent à merveille. Une preuve du progrès moral de cette population, c'est que dans toute cette immense contrée, il n'y a qu'une auberge et deux magasins où se débitent des liqueurs.

Les comités de secours qui ont été organisés sont sous la direction des curés et des principaux représentants des diverses villes ou villages.

Le comité central qui siége à Percé a pour président, M. Joseph X. Lavoie, Ecr., Protonotaire et M. James M. Remon, secrétaire.

Ceux qui désirent correspondre dans un but de secours le feront en s'adressant à M. Lavoie.

Le commandant Fortin suggère aussi que toutes les personnes désireuses de souscrire pour ces malheureux pourront déposer leurs offrandes aux bureaux du *Monde* d'où elles seront transmises à M. Lavoie.

La province de Victoria, en Australie, a mis sur le marché de Londres, un emprunt de £1,500,000 à 4 pour cent. Le total offert a été de £10,826,-800, variant de £102 à £106,12 s. 6 d.

La colonie de Victoria qui couvre un territoire de 90,000 milles carrés, et a une population d'environ un million, a déjà une dette de £30,000,000. On voit que le public financier ne perd pas pour cela confiance dans ses ressources.

Mgr Galimberti

Rome, 19.—Le Pape a offert le poste de nonce apostolique à Pékin à Mgr Galimberti.

La politique anglaise

Importante séance du parlement

LA QUESTION IRLANDAISE

MÉCONTENTEMENT CONTRE GLADSTONE

Londres, 18.—Les chefs du parti conservateur se sont reunis au Club Carlton aujourd'hui, pour décider quelle ligne de conduite ils devront suivre vis-à-vis de la question irlandaise à la réouverture du parlement. Lord Salisbury présidait, lord Randolph Churchill et 150 autres tories éminents assistaient à cette réunion. On a décidé de s'opposer à toute mesure accordant le *Home rule* à l'Irlande. Lord Salisbury a annoncé qu'il est bien probable que ceux des libéraux qui suivent Hartington et Goschen vont s'unir aux conservateurs. Il demanda aux conservateurs de travailler de manière à ce que cette union se réalise. Quelques orateurs ont condamné sévèrement les attaques de lord Churchill contre les catholiques et son intimité avec les membres parnellistes. On a décidé que la question irlandaise doit précéder toutes les autres et les conservateurs supporteront les parnellistes pour qu'elle ait préséance sur les autres.

Le parlement s'est assemblée de nouveau aujourd'hui, M. Gladstone a annoncé dans la Chambre des Communes que lorsque le gouvernement aura terminé la question financière, il sera en mesure d'exposer une partie sinon toutes les mesures relatives à l'Irlande, qui devront être soumises à la chambre. On espère en finir avec les finances vers le 22 mars.

Le gouvernement n'a pas l'intention de renouveler la loi de coercition en Irlande. M. Gladstone a annoncé qu'il continuera la politique de M. Salisbury sur la question orientale.

A la chambre des lords, M. Granville a annoncé que le gouvernement ne présentera aucune mesure sur l'Irlande, avant le 15 mars.

C'est l'impression générale que le gouvernement actuel ne pourra sortir vainqueur de la question irlandaise.

M. Chamberlain nie qu'il y ait divergence d'opinion entre lui et ses collègues sur la question irlandaise.

Les deux chambres étaient encombrées. Lord Hartington occupait un siège en arrière de celui du trésorier. Il fut vivement applaudi par les conservateurs.

La foule en dehors du parlement qui, d'ordinaire, fait une réception enthousiaste au premier ministre, n'a applaudi que faiblemennt Gladstone à son arrivée.

Il y a dans le public un sentiment général de mécontentement produit par la faiblesse de la politique du gouvernement relativement à l'Irlande. Le fait que le gouvernement n'a pas donné d'avis qu'il soumettrait quelque projet de loi relatif à l'Irlande, est considéré comme un indice que le gouvernement n'est pas décidé sur la ligne de conduite qu'il va suivre à propos de la question irlandaise.

A la chambre des lords, le marquis de Salisbury a dit qu'il allait attendre pour voir quels changements allaient produire six semaines d'administration du gouvernement actuel dans sa politique. Cette remarque de Salisbury fut reçue par les applaudissements de la chambre.

Aux Communes, Gladstone a dit que le désir du gouvernement était de soumettre des mesures positives et efficaces au sujet du rétablissement de l'ordre en Irlande, de la question agraire, et du gouvernement local de l'Irlande.

La chambre a repris le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône.

Lord Randolph Churchill et les députés conservateurs ont posé à M. Gladstone une série de questions plus ou moins insidieuses Ils ont provoqué du premier ministre une réponse qu'il a donnée dans un discours tres digne. Il y dit : " Le gouvernement a une rude tâche à remmplir et il va l'exécuter résolument et aussi promptement que possible.

Au sénat les conservateurs ont essayé vainement d harasser lord Roseberry ; et le forcer à faire des déclarations sur la politique du gouvernement en Orient où la situation est très critique.

Les Parneillistes sont contents de la déclaration de M. Gladstone. Ils disent qu'ils vont attendre au quatre avril pour avoir la politique du gouvernement relativement à l'Irlande.

Lord Salisbury faisant cette après-midi des commentaires sur les déclarations faites au parlement par Gladstone et lord Granville, s'est plaint " que le gouvernement traite le parlement et les grands intérêts qu'il représente avec une très grande légèreté "

Londres, 19.—Lord Hartington a eu une conférence avec M. Gladstone avant la rentrée des Chambres.

A la Chambre des Communes, Hugh C. Childers, secrétaire d'Etat pour l'Intérieur, a fait rapport sur l'émeute à Londres. Il dit que l'enquête sur les causes de l'émeute a prouvé le fait que l'état des affaires dans l'administration de la police commandait l'attention sérieuse de tous.

Justin McCarthy demande que la discussion sur le Home Rule vienne avant toute autre mesure pour la législature de l'Irlande.

L'adresse en réponse au discours du trône est adoptée.

Le bill de franchise des femmes est lu pour la seconde fois.

Les parnellistes ont eu une réunion à la Chambre des Communes, après que M. Gladstone eut fait l'exposé de sa politique; il a été décidé de retirer l'amendement de M. O'Brien à l'adresse, au sujet des évictions en Irlande.

New-York, 19.—Le correspondant de la *Tribune* a eu hier soir, une entrevue avec Parnell Le chef irlandais, au cours de la conversation, a dit que la situation, telle qu'elle existait lors de la chûte du gouvernement libéral, a été changée par les déclarations du premier-ministre. Parnell ne croit pas que l'espace de trois semaines, demandé par M. Gladstone, seit trop long pour préparer le plan de législation voulu pour l'Irlande.

A propos da la rumeur allant à dire que le gouvernement veut présenter une loi agraire avant de discuter la question du Home Rule, Parnell dit : " Si le gouvernement veut suivre ce plan, il va tromper grandement l'attente du peuple irlandais.

Avant toute question de quelque importance pour le bien de l'Irlande, qui intéresse le peuple irlandais, le parti irlandais au parlement, et moi-même, vient la question du Home Rule. Je suis d'avis que si la question agraire est laissée à la discrétion du parlement, les landlords obtiendront un règlement plus favorable que s'ils sont livrés à la merci du parlement actuel qui siège à Westminster. "

M. Plunkett et Lord Randolph Churchill ont fait tout leur possible pour avoir de M. Gladstone, hier, une déclaration. Ils n'ont pas réussi. Seulement quand M Plunkett a dit qu'il tenait pour convenu que Gladstone mentionnant les trois grands questions irlandaises : l'ordre social, la tenure seigneuriale, et le Home Rule, les avait placées dans l'ordre dans lequel il voulait les traiter, le premier ministre secoua la tête négagativement, et dit ensuite que ces questions rentreraient l'une dans l'autre quand viendrait le temps de les régler.

Londres, 20.—Lors du débat sur la question de la " constabulerie " irlandaise, Dillon a déclaré qu'il avait un fort désir de rendre la tâche de M. Morley facile, parce que, dit-il, il savait que M. Morley désirait quitter l'Irlande aussitôt que possible.

M. Morley a répondu à Dillon en répudiant le motif de sa sympathie pour lui. Il a dit que la question de savoir combien de temps les ministres anglais administreraient l'Irlande était sur le point d'en arriver à une solution d'une manière ou d'une autre. Les députés parnellistes applaudirent vivement les remarques de M. Morley. Le baron Dewarms a donné avis que lundi prochain il demanderait à M. Morley s'il adhérait à l'opinion exprimée dans ses discours qu'il était désirable d'exclure les parnellistes du parlement

---

DIFFÉREND ENTRE CHAMBERLAIN GLADSTONE RÉGLÉ

New-York, 20—Un télégramme adressé au *Mail* et à l'*Express* dit : " Les difficultés existant entre M. Chamberlain et M. Gladstone qui étaient sur le point de faire retirer le premier du cabinet pour établir un parti radical indépendant se sont réglées. Il y a eu reconciliation temporaire à la satisfaction des deux partis

" Le cabinet a consenti à présenter le projet de gouvernement de comté par hamberlain ; projet qui comprend certaines clauses relatives aux ouvriers. On présentera en même temps un projet relatif à l'Irlande.

" Cependant le projet défini de législation relative à l'Irlande patronisé par Chamberlain est le seul qui ait été décidé.

" La question agraire n'a encore rien de défini ; le ministère n'a promis que de faire quelque chose dans ce sens.

" Dès qu'on commencera à vouloir faire quelque chose c'est alors que le débat commencera ; et c'est ce que redoute Gladstone.

" Tant qu'il pourra tenir les factions opposées dans l'expectative, il le fera. Ce sera pour lui l'occasion d'employer le temps à affermir sa position et à rassembler tous les éléments possibles pour la lutte, qui certainement viendra dès qu'il s'occupera de la première question irlandaise.

" Il est bien possible que ce délai s'il est trop prolongé, fatigue l'opposition et n'expose Gladstone à quelque lutte d'escarmouches. Il évitera ainsi une attaque concentrée contre le ministère.

" Il n'y a actuellement devant le cabinet aucun projet défini de *Home Rule*. Personne ne semble en état d'en formuler un. Cet état de choses mécontente l'opinion publime.

" Gladstone n'a reçu qu'un petit nombre de réponses à la lettre qu'il a adressée, demandant au peuple Irlandais de lui faire connaître ses vues au sujet d'un parlement à Dublin.

" Le fait qu'on a accusé Gladstone d'avoir envoyé cette lettre seulement dans le but de gagner du temps, et sans avoir le désir de se renseigner véritablement sur les besoins de l'Irlande, a eu pour effet d'empêcher le public de se prononcer.

" Les conservateurs dans le nord de l'Irlande gardent le silence et méprisent la lettre de Gladstone. La presse *Whig* appelle cette lettre un *humbug* indigne d'une réponse.

" Gladstone qui est à même de

connaître ces journaux est en état de connaître l'opinion publique. Il n'a besoin d'aucun fait nouveau pour le renseigner sur les réformes nécessaires en Irlande.

" Les corporations de Dublin, Cork Limerick et autres grands centres commerciaux et politiques ont pris cette lettre au sérieux. Elles ont décidé d'y répondre d'une manière pratique en faisant une démonstration en faveur de l'indépendance législative qu'elles regardent comme la seule solution possible et acceptable de la question irlandaise.

" En sus de cela, il y a un mouvement en opération chez les *landlords* irlandais qui menacent de ne plus exploiter leurs immeubles si la question agraire n'est pas définitivement réglée. Ils ne voient aucun autre moyen d'assurer leur tranquillité personnelle et de les empêcher de subir des pertes énormes qui résultent de l'état actuel de leurs relations avec leurs fermiers.

" Le marquis de Waterford qui siége à la Chambre des Lords sous le titre de baron Tyrone ; Bessenborough qui siége sous le titre de baron Ponsonby ; le comte Kenmore qui siége sous le titre de baron de Kenmore et d'autres pairs qui possèdent de grands immeubles en Irlande les abandonnent actuellement en vertu du mouvement organisé. Lord Bessenborough a renvoyé tous ses employés et a refusé d'accorder la réduction de 30 pour cent que ses fermiers demandaient dans le prix de leur loyer. Il déclare qu'il est impossible d'accorder cette réduction vu les difficultés à percevoir les loyers dans l'état de confusion actuel des affaires. Il dit qu'il va se retirer d'une manière permanente en Angleterre et laisser ses terres en Irlande prendre soin d'elles mêmes, si ses fermiers ne veulent pas en passer par une réduction raisonnable.

" Les administrateurs de lord Kenmore ont offert aux fermiers une réduction de 20 pour cent des loyers. Ces derniers refusent et veulent à tout prix avoir 30 pour cent.

" Le marquis d'Hartington et M. Goschen sont à la tête du mouvement des libéraux nationaux, afin d'obtenir une déclaration de leur parti et du peuple en Angleterre contre le *Home Rule*.

" On s'attend que 120 députés libéraux aux Communes vont se joindre au mouvement Hartington, Goschen. Ils paralyseront ainsi l'effet de l'aide que Gladstone pourrait avoir des 86 députés irlandais pour faire adopter une mesure *Home Rule*.

La question Irlandaise

Dublin, 19—L'assemblée de l'Union Patriotique a décidé aujourd'hui d'obtenir les renseignements demandés par M. Gladstone dans sa lettre à lord Devisci.

New-York, 19—Un correspondant à Londres de la *Tribune* a eu une entrevue avec Parnell. Le chef du parti national a déclaré que la situation est telle qu'elle était avant la chute de lord Salisbury, mais qu'il est raisonnable de ne pas trop presser le nouveau ministère. Parnell a dit que trois semaines n'étaient pas une période trop longue, pour la préparation du projet de *home rule* qu'il attend de Gladstone. Il a de plus déclaré que si le gouvernement présentait le *land bill* avant le projet de loi du *home rule* il tromperait grandement l'opinion en Irlande et ses partisans dans le parlement. Le peuple irlandais comprend bien qu'il sera de la plus haute sagesse de subordonner les intérêts particuliers d'une classe aux intérêts généraux de toute la société.

Question d'Orient

Pesth, 22.—La chambre basse de la Diète a adopté le budget.

Herr Vontiza, premier-ministre Hongrois, dans un discours qu'il a fait à la chambre basse aujourd'hui a nie que l'Autriche se propose d'annexer l'ouest des Balkans à son territoire ou que la Russie cherche à annexer la partie Est des Balkans. Il a déclaré que l'Autriche était anxieuse de maintenir la paix.

Bucharest, 22.—La conférence des Balkans s'est réunie aujourd'hui et s'est ajournée ensuite *sine die*. On regarde le projet du traité de paix de la Serbie comme insuffisant.

Athènes, 22—Le premier ministre en réponse à une députation qu'il a reçue aujourd'hui a déclaré que la politique du gouvernement n'était pas changée.

Londres, 22.—La flotte internationale quittera Suda Bay pour Salonique immédiatement après l'arrivée du duc d'Edimbourg qui doit en prendre le commandement. Cette flotte gardera la côte de Crète, afin d'empêcher qu'on y débarque des volontaires grecques.

Annexion de la Birmanie

Londres, 22. — L'annexion de la Birmanie par le gouvernement anglais a été reconue cette après-midi aux communes. On a vote que le coût de l'expédition serait chargé au gouvernement de l'Inde.

Une lettre de Signor Dorides

Rome, 18—Les journaux de cette vill- ont publié une lettre écrite par Signor Dorides qui a été saisie lorsque Dorides a été arrêté, il y a quelque temps ici ; cette lettre accuse le Vatican de trahison.

Le ministre de la justice a déclaré que cette lettre était bien celle qui avait été saisie entre les mains de Dorides.

Le comte Von Moltke

Berlin, 18—On dit maintenant que le comte Von Moltke, souffre d'une légère attaque d'asthme mais que ses médecins ne croient pas sa maladie dangereuse.

Le clergé irlandais

Rome, 19.—Le *Moniteur de Rome* publie *in extenso* le sermon de l'archevêque Walsh au sujet de la nomination de M John Morley comme secrétaire d'Irlande. Le *Moniteur* dit, qu'en s'exprimant ainsi, l'archevêque a agi contrairement aux conseils du Pape. Le journal exprime le regret que le pape n'ait aucun pouvoir sur le clergé irlandais lorsqu'il s'agit des affaires d'Irlande.

CONVERSION DE POUNDMAKER

Vingt-huit Sauvages païens baptisés

Mgr Taché leur donne le baptême au pénitencier

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 19.

Mgr Taché a baptisé hier Poundmaker et vingt-huit Sauvages au pénitencier.

Chasse au caribou

M. Nazaire Turcotte fils, et M. Germain, de St Roch, sont partis mercredi pour la chasse au caribou, en arrière de St Julien, concession de St Fereol, dans les Laurentides. La dépouille de trois jeunes caribous a été le prix de leurs prouesses.

Une visite rare

M. le rédacteur,

Nous avons eu cette semaine la visite de l'excellent Frère Herménégilde, accompagné des Frères Gédéon directeur de Montréal, et Stephen, directeur de l'Académie commerciale de Québec. Il m'est impossible de vous peindre la surprise et la joie de notre digne curé en voyant arriver à son presbytère son ancien et premier directeur, le Frère Herménégilde. Que de souvenirs à rappeler après trente ans de séparation ! C'est l'enfance qui revient à la mémoire avec tous ses charmes et ses plaisirs ; c'est la vie du collège qui passe devant nos regards avec son cortège de douces jouissances, hélas envolées trop tôt. Ces réunions intimes entre éleves et directeurs, après une si longue séparation, sont comme des oasis que le voyageur épuisé de fatigue rencontre ça et là dans un désert aride et brûlant ; elles nous reposent des luttes ardentes que nous sommes obligés de soutenir dans cette vallée de larmes ; elles nous consolent et nous fortifient ; elles nous donnent un nouveau courage pour continuer les bons combats.

Le soir, à la prière du chemin de la Croix, M. le curé Montminy est monté en chaire et a profité de la circonstance pour dire à ses braves habitants combien nous devons être reconnaissants envers ceux qui nous font du bien et en particulier envers ceux qui consacrent leur vie à l'œuvre si magnifique de l'éducation. Il fit ensuite l'éloge du Frère Herménégilde. Celui-ci pleurait alors comme un père qui revoit son enfant après 30 ans d'absence. La scène était des plus touchantes, et tous les auditeurs furent vivement impressionnés. M. le curé lui-même était très ému ; les larmes n'etaient pas loin. Cette courte allocution ne s'effacera jamais de notre mémoire, ainsi que la visite du bon Frère Herménégilde dans la paroisse de Saint-Agapit.

Saint Agapit de Beaurivage,
Le 17 fevrier 1886.

UN TÉMOIN.

Son Honneur le juge McCord

Nous apprenons avec regret la mort de M. le juge McCord, arrivée hier soir, à 6 heures.

M. le juge McCord était âgé de 57 ans. Il avait pris part, comme secrétaire, à l'œuvre de notre Code Civil.

Le défunt laisse une épouse et trois enfants. Il était allié aux familles Polette, Lindsay et Desrivières.

Madame McCord était une demoiselle Desrivières

Nous offrons à la famille en deuil nos respectueuses condoléances.

UN PORTRAIT

Dans une récente circulaire à son clergé, Mgr Fabre a esquissé à grands traits le caractère que doit avoir un hôtelier honnête et chrétien. Dans l'intérêt de la morale publique et du bon ordre, nous nous faisons un devoir de reproduire ce passage :

Cet homme doit être un chrétien possédant assez de conscience et d'énergie pour faire son devoir. Il doit être lui-même tempérant, sans quoi il permettra facilement des abus dans sa maison. Il doit avoir donné des preuves de son honnêteté, de manière à assurer le fait qu'il ne tolèrera pas des jeux défendus ou quoique ce soit contre la morale. Il doit, par sa conduite antérieure, avoir prouvé qu'il est décidé à ne pas vendre le dimanche ou les autres jours de fête religieuse. Il doit enfin avoir assez de conscience pour qu'on le croit capable d'accomplir ce devoir du respect du dimanche, non seulement par crainte de l'amende que pourra lui imposer la loi, mais encore par respect pour les jours consacrés au Seigneur. Telles sont les qualités requises de tout requérant pour obtenir une licence d'hôtel.

Non seulement il convient pour une paroisse d'avoir des maisons pour le repos des voyageurs ; mais il faut encore que ceux qui tiennent ces maisons soient honnêtes. Mais quelle différence entre une semblable maison et celles tenues dans un grand nombre de cas ! Ce ne sont plus des endroits de repos temporaire pour les voyageurs. On les a converties en maisons de jeu et de débauches où l'on vend de la boisson au premier venu, pourvu qu'il paie ; en maisons où l'on entretient la passion du jeu, pourvu que celui qui s'y adonne aide au propriétaire à vendre sa boisson. Par ce moyen, on convertit ces maisons en lieux de débauches où l'on nourrit les personnes adonnées à l'ivresse la plus basse et la plus crapuleuse.

LE BUDGET D'ONTARIO

Le trésorier d'Ontario a fait son exposé financier jeudi. La situation financière de notre province-sœur n'est pas très brillante.

Le budget de 1885 paraît se solder par un déficit de 40 mille piastres. Mais le trésorier prévoit pour l'année prochaine un autre déficit, un gros déficit : près de $400,000.

Les recettes sont de $3,005,120. Les dépenses sont de $3,046,112. Ce qui donne un déficit apparent de $40,992.

Il y a eu augmentation de dépenses sous plusieurs titres.

Voici quelques uns des chiffres du revenu pour la dernière année fiscale :

Terres de la Couronne	$736,864 95
Taxes d'Algoma	1,620 38
Instruction publique	38,749 72
Timbres légaux	66 698 02
Licences	162,330 07
Institutions publiques	99,000 00

Nous reviendrons sur ce sujet. Il importe de savoir où en sont rendues les finances d'Ontario, sous l'administration des ces grits qu'on nous représente comme des modèles d'économie.

Le service anniversaire de feu le Rév. Charles Tardif, Ptre, sera chanté à St-Pierre, Ile d'Orléans, mercredi, le 3 mars prochain, à 8 heures du matin. Parents et amis sont priés d'y assister.

Eau destinée à nettoyer des tissus de coton, de laine et de soie

On prend des pommes de terre, que l'on jette dans un baquet rempli d'eau ; on les laisse tremper quelques heures afin que la brosse puisse facilement les débarasser de toutes les matières qui les accompagnent. On les réduit ensuite, au moyent d'une râpe ordinaire en une pulpe qne l'on reçoit sur un tamis placé au-dessus d'un vase contenant très peu d'eau ; on parvint aussi et par la pression, à faire sortir l'eau de végétation qui est dans la pulpe, et qui se réunit dans le vase placé au-dessous du tamis. On laisse alors reposer, on sépare la partie solide (fecule, dont on pourra se servir comme aliment) et on gardera l'eau pour l'usage. Ce qui restera sur le tamis peut s'employer pour brûler.

On préparera ensuite une table qu'on aura soin de recouvrir d'une toile bien propre et on y étendera l'objet à nettoyer. On le frottera légèrement et à plusieurs reprises avec une éponge trempée dans le liquide séparé des pommes de terres, on rincera ensuite dans une eau bien claire : et si l'opération a été bien conduite, l'étoffe sera parfaitement propre.

La santé publique à Montréal

Rapport annuel

M. P. J. Flynn, secrétaire du bureau d'hygiène, vient de compléter son rapport annuel pour 1885.

Le tableau suivant montre la proportion par 1,000 de la mortalité dans notre ville depuis 1872 :

	Population	Décès	Proportion par 1,000
1872.....	120,759	4 512	37 36
1873.....	123 715	3 716	30,03
1874.....	124,745	4,520	36 23
1875.....	129,840	4 33[illegible]	33,33
1876.....	133.600	4 [illegible]57	34 36
1877.....	134 500	4,715	35,05
1878.....	135,000	4,[illegible]19	30,51
1879.....	135 000	3,704	27 43
1880.....	140,000	3,767	26 90
1881.....	143,000	3,888	27 18
1882.....	144,000	3 906	27 12
1883.....	150,000	3.849	25 60
1884.....	160 000	4 3[illegible]8	27 22
1885.....	165,000	7,825	53,49

Les causes des décès sont pour la dernière année divisées en cinq classes.

La classe No 1 qui est la plus nombreuse, se divise comme suit :

Variole.....	3,164
Rougeole.....	42
Scarlatine.....	42
Diphtherie.....	306
Coup.....	173
Rhume.....	30
Fièvre typhoïde.....	77
Meningite.....	31
Erysipèle.....	28
Autres fièvres.....	46
Dyssentyrie.....	18
Diarrhée.....	256
Chlolera des enfants.....	185
Autres maladies zimotiques.....	56
Total Classe I.....	4,454
Cancer.....	79
Phtisi.....	442
Autres maladies constitutionnelles.....	131
Total Classe II.....	652

La classe III comprend : apoplexie, paralysie, maladies de cœur, maladies des organe digestifs et du système nerveux. Total : 1,685 decès.

La classe IV, dentition, senilité, débilité, etc., 782 decès.

La classe V accidents, opérations chirurgicale, etc., 152 décès.

Question d'Orient

Londres, 23—James Bryce, sous secrétaire d'état, a déclaré à la Chambre des Communes cette après-midi que le gouvernement n'était pas d'opinion que c'était le moment favorable d'avoir une conférence avec le Sultan en vue d'assurer une cession de territoire à la Grèce. Cette déclaration fut reçue par les applaudissements des députés conservateurs.

Lord Roseberry a reçu un télégramme lui annonçant la soumission formelle de la Grèce, et que le premier ministre de la Grèce, Dalycnis, préparera un protêt adressé aux puissances disant que la Grèce ne se soumet qu'à la force majeure.

L'Hon. M. Royal, député de Provencher, a expédié depuis trois semaines, au chef du gouvernement à Ottawa, quinze pétitions signées par plus de mille personnes demandant l'élargissement des prisonniers et une amnistie générale. Ces pétitions viennent de la ville de Saint-Boniface (2), de Lorette, de Sainte-Anne, de Saint-Pierre, de Saint-Norbert, de Sainte-Agathe, de Saint-Jean-Baptiste, de Saint-Pie, de Saint-Joseph, de Saint-Charles, Saint-François-Xavier, Headingley, et une de Portage-du-Rat, dans la province d'Ontario.

Le nombre d'acres de terre donnés aux volontaires qui ont servi dans le Nord-Ouest est d'environ 340,000.

Il est rumeur que Mgr Fabre doit publier un mandement contre les chevaliers du travail.

LES ORANGISTES

L'Electeur d'hier donne des conseils à nos députés conservateurs. Il leur montre du doigt leur devoir, il leur apprend quel rôle ils doivent jouer durant la prochaine session.

Nous prions l'*Electeur* de déposer tous ces soucis, et de s'occuper des siens. Il nous paraît que nos députés ont mieux à faire que d'écouter les propos d'une feuille célèbre par ses falsifications, ses mensonges et son manque absolu de bonne foi.

Parlant de l'affaire de Riel, l'*Electeur* dit :

Les orangistes, les plus cruels ennemis de notre foi, de nos institutions, de nos lois et de nos coutumes à nous la minorité, ont trouvé une belle occasion de nous blesser au cœur, de nous outrager et de porter un coup fatal aux intérêts que nous avons tant à cœur. Ils ont rappelé au chef du gouvernement le serment qui le liait à une obéissance passive aux loges orangistes. Ils ont invoqué l'appui compact qu'ils ont toujours donné aux gouvernements conservateurs, ils ont même eu recours aux menaces et l'ont finalement emporté. La sentence de mort de Riel, décrétée dans leurs loges, a été fidèlement exécutée par Sir John et ses collègues.

Nous repoussons énergiquement une telle imputation. Si vraiment nous étions convaincu que nos chefs, dans la question Riel, n'ont eu d'autre mobile, d'autre loi que la volonté des loges orangistes, pour aucune considération, non pour aucune, nous n'aurions voulu leur continuer notre confiance. La rupture entre eux et nous eut été complète et irrévocable ; car, Dieu merci ! quoi qu'on en ait dit, notre conscience est au dessus de nos affections, et de nos liens politiques.

Mais nous ne sommes pas convaincu de la toute-puissance orangiste. Nous connaissons la secte ; nous la jugeons détestable quoique moins dangereuse que la franc-maçonnerie proprement dite. Mais nous l'avons vu trop souvent échouer dans ses campagnes parlementaires, pour croire à cette suprématie dont on essaie de faire un épouvantail.

Pourquoi les orangistes auraient-ils été plus puissants dans la question Riel, qu'ils ne le sont dans la question de leur incorporation ? Chaque fois qu'ils viennent devant la chambre avec leur bill, ils sont ignominieusement battus.

Nos ministres bas-canadiens et nos députés, malgré les menaces et les prières, votent comme un seul homme contre les orangistes, au risque de se les aliéner pour toujours.

L'honorable M. Thompson, un catholique fervent, repoussait l'autre jour, avec l'indignation d'une conscience honnête, cette accusation d'avoir cédé à la pression orangiste. Et jusqu'à preuve du contraire, nous aimons mieux en prendre sa parole que celle de l'*Electeur*.

Echos & nouvelles

Procédé de conservation de bois

Il consiste à utiliser le chlorure de manganèse, résidu des fabriques d'hydrochlorite chaux, d'eau de javelle, etc, neutralisée en y ajoutant du carbonate de chaux d'eau de javelle, etc., neutralisé en y ajoutant du carbonate de chaux. On plonge le quart des pièces de bois, verticalement, dans le liquide, pendant 12 à 30 heures, et ce dernier s'élève à travers les fibres du bois par la capillarité. Le bois est inaltérable aux variation de température. On peut ajouter à la solution d'huile de résine, ou du goudron, dissous dans l'acide sulfurique étendu d'eau. Les proportions varient suivant les espèces de bois.

Sociétés financières

Depuis 1882, on a vu successivement disparaître en France :

Le Crédit de France ;
Le Crédit de Paris ;
La Société financière ;
La Banque centrale du Commerce et de l'industrie ;
La Banque Française-Italienne ;
La Banque Nationale ;
La Banque Romaine ;
L'Union Générale ;
La Nouvelle Union ;
La Banque de la Nouvelle-Calédonie;
La Banque française des Colonies ;
La Banque de Dépôts et d'amortissement ;
La Banque de Lyon et de Loire ;
La Banque des Prêts à l'Industrie ;
La Caisse Mutuelle des Reports ;
Le Crédit Foncier de la Marine ;
La Société Française financière ;
La Société des Reports et des Dépôts.
La Société Nouvelle de Banque et de Crédit ;
Le Comptoir financier et industriel.

Voilà une liste déjà passablement longue ; elle ne donne cependant pas encore une idée complète des vides qui se sont produits dans les rangs des Sociétés financières.

Nous avons omis, en effet, de citer certaines Sociétés qui ne sont ni en faillite, ni en liquidation.

Nouvelle fabrique

Un syndicat de québecquois se propose d'ériger de grandes scieries à la Rivière à Pierre.

Le capital investi serait de $20,000 à $25,000

MM. J. G. Ross, E. Beaudet, H. J. Beemer, Andrews, O. Turgeon, du bureau de l'immigration, etc., sont dans le syndicat.

La nouvelle manufacture aura 95 pieds de long.

Outre le sciage du bois, on s'occupera aussi de la confection de bardeaux, de planches et même de la fabrication de meubles.

La nouvelle fabrique de la Rivière à Pierre sera mise en opération à la fin de mai.

Mortalité

D'après les statistiques mortuaires fournies au département de l'agriculture, les décès survenus dans le mois de janvier sont répartis comme suit :

Montréal.....	398
Toronto.....	222
Québec.....	172
Hamilton.....	66
Halifax.....	63
Winnipeg.....	21
Ottawa.....	58
St-Jean, N. B.....	59
Kingston.....	36
St-Thomas.....	13
Charlottetown.....	13
Guelph.....	11
Belleville.....	18
Chatham.....	10
Sherbrooke.....	29
Frédéricton.....	8

Pronostics pour le printemps 1886

Ce printemps sera assez tardif et frais ; les semailles commenceront assez tard la terre sera lente à se préparer *au labour*. Et cela contre les meilleures apparences d'un beau printemps ; car une bonne partie de la neige disparaîtra assez tôt la terre découverte assez à bonne heure Le printemps débutera bien, mais il ne tiendra à ce qu'il aura annoncé d'abord. Le temps du *sucre* sera long, et il s'en fera beaucoup.

La pêche

On a passé un ordre en conseil déclarant que dans la Nouvelle-Ecosse, personne ne pourra pêcher, prendre, tuer, acheter, vendre ou avoir en sa possession des éperlans entre le 15 avril et le 15 mai, inclusivement chaque année.

On ne pourra pêcher, prendre ou tuer les éperlans au moyen de filets, etc., à moins d'avoir une licence spéciale du ministre des pêcheries.

Un ordre en conseil a été passé abrogeant l'ordre en conseil du 16 mai 1879, qui fixait la clôture de la saison pour la pêche du brochet, de l'achigan et du maskinongé dans les provinces d'Ontario et de Québec, du 15 avril au 15 mai chaque année.

Et les règlements suivants ont été adoptés :

Dans Ontario et Québec aucune personne ne pourra pêcher, tuer, vendre ou acheter ou avoir en sa possession du brochet à partir du 15 avril au 15 mai inclusivement chaque année, ni aucun achigan ou maskinongé entre le 15 avril et le 15 juin chaque année, ces deux jours étant inclus.

Conversions

MM. William Alexander Campbell, de Quaco, et John Amassa Odell, de Saddle Back, tous deux Anabaptistes, ainsi que M. James Crawford, de Upham, et John Montague, de Black River, ces deux derniers membres de l'église anglicane, après avoir renié leurs erreurs, et fait leur profession de foi avec les plus vifs sentiments de reconnaissance et de piété, ont, tous quatre, été reçus dernièrement dans l'Eglise catholique par le Rév. Père Collerette, curé de Quaco. Bénissons Dieu de ces nouveaux triomphes de la foi.

Mort subite

M. Jos Boucher, employé comme chauffeur à la fonderie de Plessiville, est mort subitement mardi soir. Après avoir fait la partie de cartes dans sa famille, il allait se mettre au lit, lorsqu'un malaise s'empara de lui. Il se jeta sur un canapé et un quart d'heure plus tard il rendait le dernier soupir. Le défunt était un vieillard de 68 ans

Loup-marin

On songe, à Sydney, à organiser une campagne pour tenter la pêche au loup-marin dans le golfe. Si l'entreprise réussit, on pourra plus tard, organiser une flotte plus considérable pour faire cette pêche tous les hivers.

Tonnerre

Chose tout à fait inusitée à cette saison de de l'année, on signale un violent orage de pluie, d'éclairs et de tonnerre dans la nuit de lundi à mardi. A Halifax, à Memramcook, à Moncton, le firmament était éclairé par l'électricité et le tonnerre grondait très fort. Quelques-uns ont également vu les éclairs et entendu les éclats de la foudre à Shédiac, mais la tempête passait au loin.

Recette

POUR NETTOYER LES CADRES DORÉS

Une roquille de bon vinaigre dans une chopine d'eau froide, une brosse de poils de chameau (une brosse à raser fera), et un linge mou et propre. Le cadre doit être parfaitement libre de toute poussière. Trempez la brosse dans le liquide et pressurez la un peu pour qu'elle ne soit pas trop humide ; brossez la dorure, un petit bout à la fois, légèrement de haut en bas jusqu'à ce qu'elle soit nette. La brosse doit être constamment lavée, et en finissant doit être pressurée sèche, et la dorure être brossée jusqu'à ce qu'elle soit sèche. Les cadres et autres objets dorés devraient être époussetés tous les jours avec un brosse molle, et on ne doit jamais les toucher avec un linge. En observant cette règle et en les nettoyant tous les deux ans, il ne sera pas nécessaire de les couvrir, et la dorure sera toujours en bon ordre. Le liquide doit être renouvelé quand il devient sale.

La récolte des vins en 1885

L'année qui vient de s'écouler n'aura pas sensiblement pallié les souffrances des contrées vinicoles françaises, car le chiffre de la récolte a été inférieur de 13,672,903 hectolitres au chiffre obtenu pendant la moyenne des dix dernières années. Il laisse un déficit de 6,244,575 hectolitres, comparativement à la récolte de 1884, et s'élève seulement à 28,536,151 hectolitres.

La diminution porte sur quarante-deux départements et principalement sur l'Ariège, l'Aude, la Charente, la Charante Inférieure, la Dordogne, le Gard, la Haute Garonne, le Gers, la Gironde, l'Hérault, les Landes, la Marne, la Haute Marne, les Basses Pyrénées, les Hautes Pyrénées, les Pyrénées Orientale, le Tarn, la Vendée et la Vienne.

En comparant les résultats avec ceux de l'année dernière, on constate que la récolte a été plus élevée, cette année, dans les départements de l'Ain, de l'Allier, de la Côte d'Or, du Doubs, de l'Isère, du Jura, de la Haute Loire, du Loiret, de la Nièvre, du Puy-de-Dôme, de la Haute Saône, de Saône-et-Loire et de l'Yonne.

Etouffé en mangeant

Un ancien menuisier, M. Louis Lacasse, qui demeure avec son gendre M. Charles Gagnon, rue St Anselme, à St Roch s'est étouffé hier en prenant son dîner, composé de bœuf rôti. Une bouchée qu'il n'avait probablement pas suffisamment mâchée, est restée engagée dans l'œsophage et a causé l'asphyxie du malheureux, sur le cadavre duquel le coroner Belleau tiendra une enquête aujourd'hui.

Incendie aux bâtisses du Parlement

A 11 30 hier soir un sérieux incendie s'est déclaré dans la partie ouest des bâtisses du gouvernement fédéral, occupée par les départements de la marine et pêcheries et de l'agriculture.

Les pompiers furent prompts à répondre à l'appel et le feu fut éteint. Il s'était déclaré assez longtemps avant qu'on en eût connaissance. Il a commencé dans une petite chambre où l'on mettait du charbon et de vieux papiers.

Le montant des pertes causées par le feu, l'eau et la fumée, sera de plusieurs milliers de piastres.

On craint que des archives de valeur dans ces deux départements aient été consumées.

Terrible accident

UNE JEUNE FILLE TUÉE SUR LE PACIFIQUE

Un terrible accident est arrivé samedi après midi sur le Pacifique près de la jonction St Martin. Une jeune fille du nom de Exilda Charbonneau âgée de 17 ans, demeurant à Ste Rose, prit le train à la gare de ce village vers midi samedi pour se rendre de là à St Vincent de Paul chez l'un de ses oncles. Elle devait descendre à la jonction, St Martin pour prendre un autre train conduisant à St Vincent de Paul. A une distance d'environ 1 mille de la jonction, la jeune fille se leva et alla se placer sur la plate forme en arrière du char. Il ventait très fort et comme elle tenait deux ou trois paquets dans les bras, on suppose que le vent l'aurait jeté en bas du train. Vers 1 heure de l'après midi, un employé du Pacifique se rendant à pied de la jonction à Ste Rose aperçut un chapeau et deux souliers sur la voie.

Soupçonnant quelque chose il avança plus loin et dans un fossé traversant la voie il aperçut le corps de la jeune fille étendu sur la neige. Elle avait la tête toute fracassée et un flot de sang s'échappait du crâne entrouvert. C'était la première fois que la pauvre jeune fille voyageait en char et avant son départ son père lui avait demandé de retarder son voyage au lendemain qu'il la mènerait en voiture

Le coroner a tenu une enquête hier matin à la jonction St Martin. Le jury a rapporté un verdict de " Morte près de la jonction St Martin à la suite de blessures d'une manière accidentelle."

Le Dr Ouimet a décaré que la mort avait été instantanée.

Les funérailles de la jeune fille ont eu lieu aujourd'hui.

Un fou furieux

Un riche cultivateur de Shirley, bourg de de l'Illinois voisine de Bloming-ton, a été pris subitement d'un accès de folie furieuse. David Sholty, c'est son nom, a commencé par disparaître pendant quarante huit heures. Après l'avoir cherché, partout, sa famille a fini par le trouver dans un coffre à avoine, dans la grange.

Aussitôt découvert Sholty a bondi de sa cachette, et épaulant un fusil dont il était armé, a tiré deux coups sur les siens ; puis il a mis le feu à la grange et s'est laissé dévorer par les flammes. Les os calcinés du malheureux ont été retrouvés le lendemain sous un amas de cendres fumantes : son revolver et son fusil gisaient près de lui.

Les coups de feu de Sholty ont atteint sa femme et sa fille. Mme Sholty a reçu dans le dos treize projectiles, variant de la grosseur d'une balle à celle de plombs de cendrée. Sa fille a le bras traversé par une balle. La grange a été entièrement consumée avec une quantitée de grains, de la valeur de $7.000.

Moyen de rendre le lavage facile

La recette suivante une des meilleures qui soit en usage pour laver : Prenez 2 livres de cendres de soda, une demi livre de chaux vive et 10 pintes d'eau. Faites dissoudre la cendre de soda, puis ajoutez la chaux et laissez bouillir 20 minutes, brassant de temps à autre. Tirez du feu et laissez reposer. Faites égoutter l'eau dans une cruche ou un pot, ajoutez deux pintes d'autre eau à ce qui reste, laissez bouillir quelques minutes, laissez reposer et égoutter comme auparavant. Cela fait trois gallons d'eau à laver.

Et maintenant voici comment s'en servir. Mettez tremper votre linge blanc, essuies-mains et autres objets semblables, toute la nuit. Le matin ôtez l'eau et mettez votre linge, le plus fin le premier, dans votre bouilloire dans laquelle vous aurez déjà fait chauffer trois ou quatre seaux d'eau avec une tasse à thé du liquide et une tasse de savon mou. Frottez-les légèrement dans votre eau savonnée, rincez dans de l'eau où il y du bleu et pendez pour faire sécher. Si votre linge est très sale et si vous avez un gros lavage, vous pouvez jeter un peu de votre eau bouillante, ajouter de l'eau nette et un peu de fluide et de savon, mais les directions ci dessus feront le lavage de six personnes et de six lits.

Le pont Victoria

La première pierre du pilier No. 1 a été posée le 29 juillet, 1854, et le premier train de passagers qui a franchi le pont, y passa le 17 décembre 1859. La longueur totale du pont est de 9184 pds; il est composé de 25 arches ou travées dont 24 de 242 pieds, et une, celle du milieu, de 330 pieds. La hauteur moyenne de la surface de l'eau au pont au dessous du tube du centre est de 60 pieds, tandis que du fond de l'eau a aller au dessus du tube, il y a une hauteur de 108 pieds.

La plus grande profondeur de l'eau au dessous du pont est de 22 pieds, et la rapidité ordinaire du courant y est de 7 milles à l'heure.

Il y est entré 3 000 000 de pieds cubes de maçonnerie et 2 250 000 pieds cubes de bois de charpente, pour les ouvrages temporaires. Il a fallu 146 000 verges cubes de glaise pour ébaucher les caissons, 8 250 tonnes de fer pour la constructions des tubes, et 2 500 000 rivets.

Le nombre des employés pour l'été de 1858 du milieu de mai au milieu de novembre, fut comme suit : 500 navigateurs, 450 hommes dans les carrières, 2 090 hommes artisans ou autres employés ailleurs, soit un total de 3 040. On se servait en outre de 6 bateaux à vapeur et 72 barges ayant une capacité de 12 000 ; à part cela 149 chevaux et 4 locomotives.

Tous les travaux furent conduits sous la surintendance de James Hodges, écr., ingénieur en chef, sir Morton Peto, Bart Thomas Brassy, et Edward Ladd Berts, écuyers.

Ce pont passe à juste raison pour la huitième merveille du monde.

Un parfum dangereux

Au siècle dernier, on avait, paraît-il, inventé un singulier parfum : l'essence de truffe ; les personnes coquettes qui voulaient plaire aux gourmets ne manquaient pas d'en mettre quelques gouttes dans leurs sachets.

Un beau jour, une charmante marquise, allant faire visite à un fermier général, se rendit à la campagne, parfumée de truffe des pieds à la tête. Le malheur voulut qu'un porcher qui conduisait son troupeau passât à côté d'elle au moment où elle descendit de carosse.

Toutes les brebis de Saint Antoine, éveillées par le parfum favori, ne se tinrent pas de joie, et poursuivirent la malheureuse, qui arriva chez le traitant en compagnie d'une douzaine de cochons.

—Oh ! monsieur, s'écria-t-elle suffoquée ; croyez bien que c'était pour vous, et non pas pour eux !

A propos de duel

La plupart des duels, qu'on enregistre chaque jour en France font sourire la galerie, et les premiers à en rire sont les témoins qui y ont assisté. Lorsqu'une querelle s'élève entre deux écrivains, emportés par l'ardeur d'une polémique plus ou moins vive, les témoins devraient s'efforcer de réconcilier les adversaires. Voilà leur véritable rôle, d'autant plus qu'avec un peu d'adresse et de tact ils y parviendraient sans doute très aisement.

Un fait déjà ancien, mais qui fit quelque bruit à l'époque, est là pour le prouver :

A la suite d'une polémique dont la cause nous échappe, M. Aurelien Scholl, un friand de la lame, provoqua M. Francisque Sarcey. Les adversaires partirent pour la Belgique et, au premier carrefour, on mit habit bas et flamberge au vent.

Pour qui connait les deux héros de cette histoire, la lutte n'était évidemment pas égale ; M. Francisque Sarcey le comprit sans doute et se mit à rompre et à rompre encore, tout en faisant face à son adversaire, tant et si bien qu'à un moment donné, M. Aurélien Scholl ne put s'empêcher de dire : " Mais, monsieur Sarcey, si vous continuez, vous allez repasser la frontière ! "

Le mot était drôle ; les deux adversaires, tous deux hommes d'esprit, se mirent à rire et..... furent désarmés.

C'était le meilleur dénouement à donner à une affaire qui n'avait aucune raison d'être poussée au tragique.

Que de duels devraient se terminer ainsi !

Mort subite

Un nommé Adolphe Thériault est tombé mort à Montréal au moment où il était occupé à atteler un cheval. Il perdit beaucoup de sang par les oreilles et la bouche. On croit qu'il s'est rompu un vaisseau sanguin.

Recettes

Prenez du sel ordinaire rôti sur un poêle chaud pour le rendre aussi sec que possible. A une cuillerée à the de sel et aussi une cuillerée de savon de castille pulverisé, ajoutez une cuillerée de thérébentine de Venice, mélangez les bien en emplâtre et appliquez sur le panaris. Si vous avez dix panaris à la fois faites autant d'emplâtres. Renouvelez cet emplâtre deux fois par jour. En quatre ou cinq jours votre panaris, s'il n'est pas déjà ouvert avant de mettre votre emplâtre, aura un trou jusqu'à l'os, où se trouvait enfermée la matière avant que l'emplâtre l'eut fait sortir. Si le panaris a déjà été lancé ou s'est ouvert de lui-même, ou est sur le point de vous emporter le doigt jusqu'à la première jointure, mettez toujours votre emplâtre ; il n'ira pas plus loin, et avec le temps votre doigt guérira même si l'os principal est parti. Comme de raison l'emplâtre ne vous rendra point votre os perdu mais vous guérira en peu de temps.

Pilules Holloway

Elles sont chaudement recommandées à toutes les personnes dont l'estomac est faible et le système nerveux attaqué. Les résultats avantageux de l'emploi de ces Pilules sont perceptibles après quelques jours d'essai, bien qu'un plus long traitement puisse être necessaire, pour rétablir parfaitement la santé. Les Medecines Holloway agissent sur les organes digestifs et régularisent complètement l'estomac, le foie, les pancréas et les reins. Ce traitement est à la fois sain et certain en résultats, et il est tout à fait en rapport avec l'observation, l'expérience, et le sens commun. La propriété de dépurer le sang, de chasser de la sécrétion toute matière nuisible et de provoquer une douce action sur les intestins ; telle est la source des pouvoirs curatifs des Pilules Holloway

A nos abonnés

Plusieurs de nos abonnés montrent un peu de négligence dans le paiement de leur souscription. Et pourtant on ne dira pas que le montant de l'abonnement est exorbitant.

UNE PIASTRE seulement ($1.00) par année pour un journal de 16 pages par semaine ; ce qui donne huit cent trente-deux pages de matière à lire par année ! C'est presque pour rien. Le papier seul paye l'abonnement. Il nous semble qu'un journal aussi volumineux et aussi intéressant, le plus intéressant même de tous les journaux hebdomadaires français du Canada, ne devrait pas compter d'abonnés retardaires. Ainsi donc nous prions respectueusement ceux qui n'ont pas encore payé leur abonnement, de vouloir bien s'acquitter au plus tôt de cette minime obligation. Si tous nos abonnés payaient régulièrement, nous serions avant longtemps en état de faire des améliorations très importantes qui seraient toutes dans l'intérêt des lecteurs. Que le public nous continue son encouragement comme il l'a fait jusqu'à ce jour, mais qu'en même temps il ne laisse pas d'arrérages, et bientôt il verra que nous ne sommes pas lent à réaliser ce que nous promettons.

Nos nombreux abonnés des Etats-Unis sont sous l'impression que nous ne recevons que de l'argent canadien. Nous nous empressons de leur dire que les abonnements peuvent se payer également en *Greenbacks*, et que par conséquent les souscripteurs pourront s'éviter le trouble de se procurer de l'argent canadien pour nous payer et pour s'abonner de nouveau.

Nous avons l'espoir que nos abonnés, connus généralement sous le nom de *rétardataires*, disparaîtront bientôt de nos listes et qu'ils comprendront les immenses sacrifices que nous nous imposons pour leur servir un journal instructif et supérieur à toute autre publication du même genre.

Aux nouveaux Abonnés !

CONDITION :

$1.00—Pour une—$1.00

vous recevrez le *Journal* pendant un an, ainsi que les trois volumes mentionnés plus bas qui sont d'une grande utilité.

Ne manquez pas de vous abonner au *Journal des Campagnes* qui se publie tous les **JEUDIS**, contenant 16 pages de matière à lire. En outre, nous donnons comme prime aux nouveaux abonnés TROIS MAGNIFIQUES VOLUMES consistant en :

Le Petit Mois du Sacré-Cœur,

Le Recueil des Recettes et le Médecin à la Maison,

Le traité sur le cheval et ses maladies.

S'ADRESSER A

ELZEAR BEDARD,

Agent du *Journal des Campagnes.*

No 9, RUE BUADE, QUEBEC.

SCROFULES.

Les Scrofules et toutes les maladies scrofuleuses, telles que Ulcères, Plaies, Erysipèles, Eczéma, Pustules, Impétigo, Tumeurs, Charbon, Furoncles, Clous, et Éruptions de la Peau, sont le résultat direct de l'impureté du sang.

Depuis plus de quarante ans, la SALSEPAREILLE D'AYER est reconnue comme l'agent le plus puissant pour le purifier. Elle délivre le système de toute humeur malsaine, enrichit et fortifie le sang, expulse toute trace de traitement mercuriel, se montre en un mot l'ennemi redoutable et irrésistible de toutes les maladies scrofuleuses.

Une Guérison Récente d'Ulcères Scrofuleux.

"Il y a quelques mois, j'étais affligé d'ulcères scrofuleux aux jambes. Elles étaient enflées et enflamées, et les plaies déchargeaient des quantités de matières putrides. J'employai sans succès une grande variété de remèdes. En dernier ressort j'eus recours à la SALSEPAREILLE D'AYER et le résultat obtenu fut des plus satisfaisants, mes ulcères ont disparu, et ma santé s'est grandement améliorée. Je vous suis très reconnaissant pour le bien que votre médecine m'a fait.

Je suis, avec respect,
MRS. ANN O'BRIAN."

148 Sullivan St., New York, 24 Juin, 1882.

☞ **Toutes les personnes intéressées sont invitées à se rendre chez Madame O'Brian.**

L'écrivain bien connu du *Boston Herald*, MR. B. W. BALL, de *Rochester, N.H.*, écrit en date du 7 Juin, 1882:

"Souffrant cruellement de l'Eczéma pendant des années, et ne pouvant trouver de soulagement dans aucun remède, je me servis de la SALSEPAREILLE D'AYER, et au bout de trois mois j'obtins une guérison complète. Je la considère comme un remède très précieux pour toutes les maladies du sang."

La Salsepareille d'Ayer

stimule et règle l'action des organes digestifs et assimulatifs, renouvelle et fortifie les forces vitales, et guérit promptement les **Rhumatismes, la Névralgie, la Goutte Rhumathmale, les Catarrhes, la Débilité Générale,** et toutes les maladies produites par un sang appauvri et corrumpu, et par une vitalité affaiblie.

Elle est incontestablement le remède le plus économique, tant par la force concentrée que par l'énergie puissante qu'elle exerce sur la maladie.

PRÉPARÉE PAR LE
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
En vente dans toutes les Pharmacies; prix $1, six flacons pour $5.

Echos & nouvelles

La barbe d'un avare

Old Boge avait amassé de grandes richesses en vivant dans le dénûment et la misère. C'était un avare comme il y en a peu. Harpagon n'était auprès de lui qu'un dissipateur.

Old Boge allait être obligé de payer cette dette que tous les hommes doivent à la nature. Il était sur son lit de mort et s'en consolait en songeant que s'il ne mangeait plus depuis dix jours, cela lui faisait une fameuse économie.

—Autant d'épargné, disait-il.

Le moment vint où son médecin crut devoir lui annoncer qu'il allait mourir.

—Voyons, docteur, dit il d'une voix affaiblie, combien ai je encore de temps à vivre ?

—Une heure, répondit le médecin : désirez vous que je fasse appeler le clergyman ?

Le malade leva sa main tremblante ; une pensée venait d'éclairer son cerveau.

Il promena ses doigts sur son menton hérissé de poils rudes et incultes.

—Vite ! dit il, faites le venir !

—Le clergyman ?

—Non !...le barbier.

Bientôt le barbier arriva, muni des ustensiles de rasage.

—Combien me prenez vous pour me raser ? demanda l'avare.

—Deux pences... c'est le prix habituel.

—Et combien prenez vous pour raser un mort ?

—Cinq shilings (fr. 6.25), maître.

—Alors rasez moi vite ! s'écrie Old Boge.

Et d'un œil fiévreux il contemple la montre que le médecin tient dans sa main.

Le barbier se mit à l'œuvre. Il se dépêcha, car la besogne lui était rendue difficile par les convulsions de l'agonie qui faisaient grimacer le moribond. Lorsque le dernier coup de rasoir fut donné, Old Boge poussa un soupir de satisfaction, et on l'entendit murmurer :

—Tout va bien... quatre shillings et dix pences de sauvés !

Et il expira.

Nouvelles de L'Avenir, P. Q

17 février.

Un accident qui pourrait bien avoir des suites fatales a eu lieu hier, dans notre paroisse. M. Grammon était à abattre un arbre en compagnie de M. Auguste Dionne. Le vent soufflait avec une terrible violence. Soudain une branche de l'arbre brisée par la tempête tomba sur nos deux bûcherons, assommant presque M. Grammon et blessant M. Dionne à la figure. M. Grammon eut la force de se rendre chez lui. Le sang lui sortait par le nez et les oreilles. Arrivé chez lui, il perdit connaissance. On fit mander en toute hâte le curé et le médecin. On craint beaucoup pour la vie du malheureux blessé, seul soutien d'une nombreuse et pauvre famille en bas âge.

—La température n'est pas moins capricieuse ici qu'à Québec. Dimanche dernier, les voitures d'été étaient en vogue. M. McCarthy qui a épousé une demoiselle Lynch, lundi dernier, pourra facilement conserver le souvenir de la remarquable température que nous avions ce jour là : la moitié des voitures qui formaient le cortège étaient des wagons. C'est un peu refroidi aujourd'hui.

—Après quelques canards et quelques projets de candidatures dans le comté, pour remplacer M. Watts, tout semble revenu à la tranquillité. Les personnages qui auraient eu quelque velléité de courir le risque d'être élus députés semblent comprendre que dans les circonstances présentes " un candidat serait une vanité " comme disait je ne sais quel écrivain. Chacun semble vouloir dire : Nous aurons toujours une élection assez tôt, laissez nous dormir.

Le sommeil

Tout ce qui veille doit dormir. Chez tous les êtres vivants, à l'action succède nécessairement l'inaction. La périodicité est une condition essentielle de la vie, c'est une des lois d'existance pour tous les êtres organisés. L'action d'un organe quelconque détermine la fatigue et nécessite le repos de cet organe ; l'action vitale de l'organisme entier nécessite également le repos. Ce repos nécessité par l'action est le sommeil. Le sommeil de l'homme est en général de huit heures au moins dans l'adolescence, de six à sept dans l'âge adulte, et de quatre à six dans la vieillesse.

La position la plus naturelle à l'homme pendant son sommeil est le décubitus, moitié sur le dos, moitié sur le côté ; mais quand le besoin de dormir est impérieux, on s'endort dans les positions les plus incommodes : la sentinelle dort debout ; le soldat en patrouile, le voyageur attardé dorment en marchant. Le sommeil de l'homme est alors incomplet et se rapproche de celui de certains animaux ; la conscience du moi disparaît, mais les muscles agissent presque tous comme pendant la veille. Dans l'état de santé le sommeil peut être retardé par une volonté ferme, ou par des préoccupations puissantes ; mais il devient bientôt insurmontable Certaines formes de l'aliénation mentale à l'état aigu excluent presque toujours le sommeil, et l'on a vu des fous passer des mois entiers sans dormir.

Nouvelles des Grondines

Le maire de cette paroisse, M. Onésime Rivard, écrit ce qui suit :

" Il y a eu aux Grondines depuis le commencement de la variole 65 cas, 11 décès varioliques, 14 maisons infectées. Une seule famille est allée à la quarantaine et de là à l'hôpital ; depuis trois semaines, aucun cas nouveau ; les variolés sont convalescents et la plupart sont bien ; toutes les maisons sont désinfectées ou en désinfection. "

Le charpie de bois

Voici une nouvelle substance qu'on prétend destinée à détrôner l'ancienne charpie faite avec du vieux linge, et qu'on accuse d'être un nid à microbes. On la prépare avec du bois de sapin taillé finement puis réduit à l'état de pâte. Cette pâte, mélangée à l'ouate dans la proportion de 1/5, forme l'ouate de bois. Cette dernière matière est très douce, facile à comprimer, absorbe bien les liquides et paraît destinée à rendre de grands services dans les ambulances.

Incendie

La résidence de M. Small, cultivateur, sur le chemin du lac Beauport, a été détruite par le feu, lundi matin, avec ce qu'elle contenait.

Une observation curieuse

Presque tous les pays de l'Europe sont gouvernes par des dynasties étrangères.

C'est une dynastie allemande qui règne en Angleterre depuis Georges 1er de Hanovre, lequel était originaire d'Osnabruck.

C'est de la même origine allemande qu'est issue la famille régnante en Russie, la même maison de Holstein Gottorp montee sur le trône avec Pierre III, mari de la grande Catherine, laquelle était également allemande.

Le Danemark est gouverné par des princes appartenant à la maison allemande d'Oldenbourg.

C'est d'Allemagne enfin que sont originaires le prince de Roumanie, Charles de Hohenzollern, et le prince de Bulgarie, Alexandre de Battenberg

C'est une maison française, celle des Bourbons, qui règne en Espagne dans la personne de la jeune princesse héritière de son père Alphonse XII.

C'est également une maison d'origine française qui règne en Suède depuis Bernadotte.

C'est aussi une famille française, la maison de Lorraine, qui règne actuellement en Autriche depuis 1745, date de l'élection de François III de Lorraine, époux de Marie Thérèse.

C'est un prince danois qui règne en Grèce sous le nom de Georges Ier.

Quant à l'Italie, les origines d'Humbert aux blanches mains, le premier comte de Savoie, sont restées obscures. Les uns lui donnent pour père Berold de la maison de Saxe ; d'autres le font naître de Rodolphe III, duc de Bourgogne. Dans les deux hypothèses, la maison de Savoie n'est pas italienne d'origine.

Un prince de la maison allemande de Cobourg a fondé la dynastie belge. Il en est de même en Portugal.

En résumé, les seuls pays d'Europe gouvernés par des princes originaires du sol, sont la Hollande, la Turquie, et les divers royaumes allemands, en tête desquels figure la Prusse.

—Le Rénovateur des Cheveux de Hall fournit le principe nutritif qui alimente et supporte la chevelure.

Pacifique-canadien

Les recettes du Pacifique Canadien, du 7 au 14 fevrier courant, sont de $111 000, soit une augmentation de $19 000 sur celles de la semaine correspondante de 1885.

Le nombre de milles de chemin en opération est de 3 527 milles.

Transfert d'aliénés

Les membres du cabinet local, à leur dernier voyage à Montréal, ont décidé de faire transférer un certain nombre d'aliénés de l'Asile de la Longue Pointe à celui de St Ferdinand d'Halifax, comté de Megantic. Ce dernier asile est sous les soins de sœurs de charité.

La maison Montcalm

On assure que M. Stafford, propriétaire de la vieille maison française située au coin de la rue St. Louis, et mieux connue sous le nom " Quartiers de Montcalm ", doit en ordonner la démolition.

Cette maison a un cachet particulier. Elle a appartenu, dit on, à un ancien chirurgien de l'armée française, et la légende assure que c'est là que le général Marquis de Montcalm est mort de ses blessures. Nombre d'étrangers font le voyage de Québec expressément pour la visiter, et tout bon Québecquois verra disparaitre avec chagrin cette relique du passé.

Mort d'un vétéran

M. Jean Bte Lalonde, de Sainte Marthe, vient de mourir, à l'âge de 92 ans.

Ce vieux vétéran de 1812 est mort dans des circonstances très tristes.

Parti vendredi matin pour aller voir un de ses amis, qui demeurait à Saint Clet, il ne fut pas revu le soir et ses parents inquiets firent des recherches dans la campagne.

Au bout de quelques heures, on découvrit le malheureux vieillard assis dans un champ, près d'une clôture. Il était mort.

—Les Cancers, les tumeurs cancéreuses, sont guéris par les vertus purifiantes de la Salsepareille d'Ayer.

Nouveau règlement de douane

A partir du 1er mars prochain, tous les voyageurs se rendant dans n'importe quelle partie des Etats-Unis, par le Grand Tronc, *via* Island Pond, Ogdensburg, Suspension Bridge, Buffalo, Port Huron, Detroit, etc, pourront faire visiter leurs bagages par les employés des douanes américaines, à Montréal, Prescott, Toronto, London, et Stratford.

Après cette visite les bagages seront placés dans des chars scellés et passeront la frontière américaine sans autre visite.

Grand-Tronc

Les recettes du Grand Tronc pour la semaine expirée le 13 février courant étaient de $294 020, soit une augmentation de $77 542 sur celle de la semaine correspondante de 1885. Le montant total des recettes à partir du premier janvier étaient de $1 580 370, soit une diminution de $12 095 sur celles de la même période de 1885.

Picote

Il y a actuellement quatre cas de picote dans la paroisse de Charlesbourg. C'est une famille du nom de Pageau qui en est atteinte.

Le conseil municipal fait des efforts inouïs pour arrêter la propagation de ce fléau. L'on s'accorde surtout à louer le zèle que déploie M. le Maire de l'endroit, M. Alex. Leclerc, qui paie de sa personne et de sa bourse dans toute circonstance.

Nos autorités feraient bien d'être sur le qui-vive et de redoubler de vigilance et de prudence ; car notre ville est grandement menacée ; la picote est à ses portes. Et l'épidemie peut nous être facilement importée par les cultivateurs qui fréquentent nos marchés et par les familles qui blanchissent le linge pour la ville. Soyons donc sur nos gardes.

Il n'y a rien de nouveau à Saint-Sauveur.

La picote aux Grondines

Monsieur le Rédacteur,

Quelques journaux français ont publié une note sur la variole qui a sévi aux Grondines depuis quelques mois ; ces journaux ont été bien mal renseignés ; c'est une affaire tout-à-fait exagérée. Il y a eu depuis le mois de juillet 65 cas de picote, 11 décès : 2 adultes et 9 enfants en bas âge. Le conseil a nommé un bureau local de santé. Grâce à l'énergie et à la prudence des officiers du bureau, la maladie ne s'est pas trop propagée ; car 5 ou 6 cas ont été apportés de Montréal, depuis le mois de juillet jusqu'au mois de Décembre, c'est ce qui fait que l'épidemie a duré si longtemps. Depuis trois semaines, il n'y a pas eu un seul cas nouveau, de sorte que nous considérons l'épidémie finie. Toutes les maisons sont désinfectées excepté trois qui le seront bientôt.

Le bureau a un hôpital et une maison pour les cas douteux, ainsi il n'y a pas lieu de s'alarmer pour rien.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur

LA VÉRITÉ.

Les décorations

Les médailles qu'on doit donner aux volontaires qui ont pris part à la dernière campagne du Nord Ouest, sont frappées ; mais elles n'ont pas encore été expédiées d'Angleterre.

Il est probable qu'un jour sera fixé durant la session pour la distribution de ces médailles. Les députés seront alors présents et pourront assister à la distribution.

Le ministre de la milice a reçu un grand nombre de demandes pour faire accorder des décorations à des personnes qui ont risqué leurs vies pour la suppression de l'insurrection. Entre autres un charretier qui se trouvait à Batoche lors de la bataille, quitta sa voiture et s'engagea volontairement, au péril de sa vie, pour fournir des munitions à l'armée.

Cet homme ayant entendu dire qu'on allait distribuer des médailles, écrivit une lettre au général Sir Frederick Middleton. Ce dernier la renvoya au département en mettant dessus ce qui suit : " Cet homme a certainement fait plus que plusieurs soldats ; et il l'a fait de son chef. "

On va prendre les moyens de rendre le jour de la distribution un jour vraiment mémorable dans l'histoire du Canada.

Feuilleton du *Journal des Campagnes*

Québec, 25 Février 1886.—No 8

LES DRAMES DU CŒUR.

(*Suite*)

Le prisonnier dormait profondément lorsque j'entrai dans son étroite cellule ; il s'était jeté tout habillé sur son lit, le visage en pleine lumière.—Comme il *lui* ressemble ! Le bruit de nos pas lui fit ouvrir les yeux. Il regarda un instant d'un air étonné le commandant Rachaüm et le gardien, puis passant la main sur son front, comme un homme encore mal éveillé.

" Ah ! Messieurs, dit-il en souriant vous dérangez un beau rêve, le dernier sans doute ? C'est pour aujourd'hui, n'est-ce pas ?

—Non, non, répondit le commandant, en me faisant signe d'avancer, c'est un visiteur que je vous amène ; quarante minutes de conversation, ni plus, ni moins. "

Et il nous laissa.

En cinq minutes j'étais subjugué, mon ami ! Cette bonne grâce souriante, ce joyeux courage, cette fière audace ! C'est la même âme que la sœur, le même rayon, la même flamme ! Seulement, chez elle, tout cela s'enveloppe de mélancolie, de poésie idéale ; tout cela est contenu soigneusement voilé aux regards indifférents. Chez lui, tout déborde.—Je lui fis raconter l'affaire.

" Alors, lui dis-je, après l'avoir écouté attentivement, ce n'est pas vous qui avez tiré sur la sentinelle ?

—Moi ! vous n'y pensez pas, colonel ! Tirer sur un brave garçon qui faisait son service en chantant un *lied* de ses montagnes ! Mais ce serait à mes yeux un assassinat ! Hors de l'action, voyez-vous, je ne tuerais pas une mouche, fût-elle dix fois Prussienne, et Prussienne de Brandebourg encore ! "

Et il éclata de rire, d'un rire si franc, que je ne pus m'empêcher de partager sa gaieté.

" C'est très-clair pour moi, lui dis-je, puisque vous me l'affirmez sur l'honneur ; mais alors, comment expliquer aux autres l'accident dont ce malheurex Poméranien s'est trouvé victime ?

—Ma foi, je n'en sais rien, répondit-il d'un air d'insouciance héroïque, qui acheva de me gagner le cœur. C'est l'affaire de mes juges ! Vous pensez bien que ce n'était pas dans l'intention de m'évader que je m'étais fait mettre à la forteresse de Leipsick, où la clef des champs ne tombe pas sous la main du premier venu. Seulement, être prisonnier sur parole me semblait une captivité encore plus dure. J'avais le choix. J'ai accordé la préférence à cet aimable donjon. Mais pardon, colonel, j'ai répondu tant que vous l'avez voulu à votre bienveillant interrogatoire. Me permettrez-vous, à mon tour, de vous adresser une seule question ? D'où vient l'intérêt si particulier que vous témoignez à un ennemi, et à un ennemi accusé de ce que je considère comme un crime ? "

Arnold, je n'ai employé ni faux-fuyant, ni subterfuge, et, devant ce jeune homme, presqu'un enfant (songe que je suis, moi, dans ma trente-cinquième année !), je n'ai pas rougi d'avouer la tendresse qui remplit mon cœur. Le prisonnier tressaillit de joie en entendant le nom de Giselle. Il ne se lassait pas de m'interroger.

" Est-elle bien portante ? Est-elle heureuse ? Et ses élèves ? Et Mme de Gastein ? "

Là-dessus, je m'en tirai de mon mieux. A quoi bon augmenter les sollicitudes d'un frère qui ne peut rien pour sa sœur ? Quand j'eus fin de parler, il me raconta leur touchante histoire, comment ils avaient abrité leur misère sous le seul nom de *du Parc*, nom d'une ancienne terre de famille ; la brave femme qui les avait élevés n'aurait jamais consenti à faire savoir que les seuls descendants du comte du Parc de Mergy manquaient presque de pain. A Saint-Cyr seulement, Raoul reprit son nom tout entier. De là mon errreur, ma jalousie, mes craintes au sujet du fiancé prétendu.

Je sais maintenant que la tendresse fraternelle est le seul amour de la sœur de Raoul. Je sais qu'à peine âgée de dix-huit ans, elle a eu la généreuse pensée de sacrifier les plus belles années de sa jeunesse pour subvenir aux frais exigés par l'entrée à Saint-Cyr. Raoul avait su le sacrifice trop tard pour en empêcher l'accomplissement.

" N'est-ce pas, disait-il, que c'est un trésor que ma Giselle, une perle sans prix ? "

A mon tour, je m'enthousiasmai tant et si bien qu'il finit par me dire d'un air moitié touché, moitié railleur :

" Ah ! que vous êtes bien de la patrie de Werther ! "

Tout cela, mon cher Arnold, n'a pas tenu, comme tu penses, dans les quarante minutes de ma première visite. Je suis revenu plusieurs fois auprès de Raoul ; l'interrogatoire en main, j'ai pu faire rectifier beaucoup de ses réponses, qui lui avaient donné l'air d'un coupable.

" Je comprends si mal l'allemand, me disait-il, et j'étais de si maussade humeur, qu'il m'ennuyait de disputer ma vie à mes flegmatiques juges. Mais, avec vous, c'est bien différent. "

Grâce à cela, grâce surtout aux aveux d'un compatriote du malheureux Poméranien, qui s'était vengé ainsi d'un camarade qu'il haïssait, dans le lâche espoir de laisser peser l'accusation sur un prisonnier, le premier venu, nous nous sommes tirés d'affaires blancs comme neige. Je dis *nous*, car, si Raoul avait été condamné à mort, je me sentais, moi, condamné à ne jamais reparaître devant les yeux de sa sœur.

CHAPITRE XXVII

Quelques jours après, le comte de Kastow rentrait à Berlin, l'âme déchargée d'un lourd fardeau ; mais comme le voyage lui avait paru long ! Avec quelle impatience fiévreuse il appelait le moment de revoir Giselle ! Quelle joie sans mélange il ressentait en pensant qu'il allait la voir sourire ! Il entendait déjà les expressions de sa reconnaissance. Il voyait ses beaux yeux humides de larmes de bonheur.

Il était minuit ; les voyageurs n'étaient pas attendus ; tout le monde dormait à l'hôtel.—Avant de se mettre au lit, Heinrich écrivit quelques mots.

" Voici pour Mlle Duparc, dit-il à Fritz, qui commençait à comprendre le but du voyage. Il faut qu'elle l'ait à son réveil. "

Mais en vain Fritz, l'œil au guet et l'oreille tendue, comme s'il faisait le service des avant-postes, se planta-t-il résolûment à l'entrée de l'étroit corridor qui conduisait à la chambre de l'institutrice, il ne vit rien paraître, et revint tout penaud auprès de son maître, à l'heure du premier repas.

" Il faut croire qu'elle sera sortie de bien bonne heure, dit le fidèle soldat. J'étais à mon poste comme l'horloge sonnait ses six coups, et cependant ce n'est pas dimanche aujourd'hui.

—Je la verrai à déjeuner, pensa Heinrich. "

Mais à déjeuner il apprit une étrange nouvelle. La veille au soir, Mme de Gastein et ses filles étaient parties en hâte pour la campagne.

Mlle Duparc, malade depuis plusieurs jours déjà, avait été déclarée, par le médecin, atteinte d'une fièvre scarlatine compliquée de fièvre cérébrale. La comtesse avait craint la contagion ; on s'était enfui au plus vite, emmenant Gretchen et Dorothée, et la malade était restée confiée aux soins d'une fille de cuisine à moitié idiote.

En apprenant ces derniers détails, le comte de Kastow se montra si violemment irrité que Giselle conquit en un instant, dans l'esprit des domestiques, une place bien supérieure à ce qu'elle aurait jamais pu attendre.

A la voix du comte, qui parlait pour la première fois en maître dans sa propre maison, tout se mit en mouvement à l'hôtel de Kastow. Les sonnettes ne cessaient de retentir, agitées par une main impatiente, et la valetaille, en présence d'une volonté impérieuse, et dirigée au rebours de cette autre volonté qu'ils avaient été habitués à respecter jusque-là, se montrait aussi basse dans ses empressements qu'elle l'avait été dans ses insultes.

Trois semaines, se passèrent, pendant lesquelles la malade soutint contre la mort une lutte dont il était impossible de prévoir l'issue, trois semaines pendant lesquelles deux savants médecins, appelés à toute heure par l'impatience du comte Heinrich, n'osèrent engager leur responsabilité jusqu'à donner une lueur d'espoir.

Heinrich ne vivait pas ! Vingt fois le jour il envoyait Fritz à la porte de Giselle, il prenait ses repas chez lui, et ne recevait personne, sauf les médecins et le curé de l'église catholique, qui venait chaque matin voir la jeune malade. Mais Giselle ne reconnaissait pas cet ami de son âme ; le délire ne l'avait quittée, ni jour, ni nuit, depuis le matin où elle avait été trouvé étendue sans connaissance, sur le froid carreau de sa chambre, le lendemain même du départ de M. de Kastow pour Leipsick.

Un jour, elle ouvrit les yeux, après un calme sommeil de plusieurs heures, et regarda tout autour d'elle, comme si elle sortait d'un rêve. Cette chambre élégante, elle ne la reconnaissait pas ! D'où venaient ces épais tapis, ces rideaux de soie bleu de ciel, ces tentures somptueuses ? Un doux visage se pencha sur le lit un de ces visages transfigurés par la charité, et qu'on est habitué à voir sous l'humble coiffe des filles de Saint-Vincent de Paul.

" Où suis-je ? demanda faiblement la malade. Ma sœur, pourquoi êtes-vous là ?

Puis, le souvenir revenant tout à coup dans cette pauvre tête égarée, Giselle poussa un grand cri :

" Raoul ! " dit-elle, en faisant un effort comme pour se lever.

Et elle tomba épuisée dans une courte faiblesse.

" Raoul vit, mon enfant, dit la bonne sœur, à qui le comte avait fait la leçon. Il ne court plus aucun danger. Remerciez Dieu bien bas dans le secret de votre cœur, car le médecin défend toute émotion. "

Giselle baisa la main de sa charitable amie, et, à partir de cette heure, tout danger s'éloigna.

" Où suis-je donc ? demanda-t-elle de nouveau, lorsqu'il lui fut permis de parler. Quelle est cette chambre ? qui m'y a fait amener ?

—Vous êtes dans l'endroit le plus retiré et le plus tranquille de l'hôtel, sur le jardin, au midi. C'est M. le comte lui-même qui l'a choisi, d'après l'avis du médecin. "

Et toujours le nom d'Heinrich venait en réponse à chacune des questions que la jeune fille posait à sa garde-malade. C'était lui qui avait fait avertir le curé de Sainte-Hedwige, lui qui avait fait rappeler sœur Marthe ; c'était lui qui avait donné au petit Schwartz une belle pièce d'or toute neuve, lorsque l'enfant avait couru lui annoncer la résurrection de Giselle.

" Dieu soit loué ! " dit M. le comte avait rapporté l'enfant à sœur Marthe, et il m'a mis dans la main ce double frédéric que je vais envoyer à ma mère. Trois mois de gages d'un coup ! C'est maître Eckarn qui enragerait s'il se doutait de cela ! "

CHAPITRE XXVIII

Le moment vint enfin où Giselle put se lever et descendre au rez-de-chaussée pour changer d'air. La salle d'étude, qui donnait sur l'allée de tilleuls, avait été transformée en un petit boudoir, où tout avait été prévu de ce qui pouvait être agréable ou utile à la convalescente. Des rideaux de mousseline blanche, nouvellement posés, encadraient, dans chaque embrasure de fenêtres des jardinières remplies de plantes rares.

Un beau portrait de Marie-Antoinette, que Giselle n'avait jamais vu à l'hôtel, était placé en face du petit lit de repos établi auprès de la cheminée. Sur la table, à côté d'un vase du Japon rempli de violettes de Parme et de camélias blancs, une lettre de Raoul, à l'adresse du comte de Kastow, posée en évidence. Des livres français, des gravures françaises, mais pas un journal ! Qu'y aurait-elle vu, hélas !

Depuis plusieurs jours déjà, Paris, manquant de pain, avait été obligé de se rendre ; l'armistice était signé ; l'ennemi triomphant avait franchi ses remparts intacts, se souciant peu de la gloire à conquérir, puisque la proie était assurée. Mais ces douloureuses nouvelles n'avaient pu arriver jusqu'à la malade. Une tendresse vigilante avait établi autour d'elle une sorte de cordon sanitaire, et en défendait l'approche avec un soin jaloux. " Pas d'émotions, avait encore dit le médecin dans ces derniers jours !... "

Assise dans un grand fauteuil, qu'une main prévoyante avait fait placer dans l'embrasure de la fenêtre comme un premier reposoir, Giselle promenait ses regards autour du salon, avec émotion et gratitude. Elle éprouvait alors ce bien-être ineffable de la convalescence, quand on se reprend avec une douceur infinie à cette vie qu'on a failli quitter, quand la terre paraît belle, la lumière douce, quand tout sourit et caresse autour de vous. Est-ce que jamais le soleil d'été lui avait paru aussi beau que ce pâle soleil de février ? Il dorait la cime des tilleuls dépouillés, et traversant la mousseline des rideaux, venait caresser son visage pâle et ses cheveux blonds. Leur masse opulente, réunie en tresses au sommet de sa tête, semblait presque un fardeau trop lourd pour sa faiblesse. Les yeux fermés, la tête renversée en arrière dans son fauteuil, elle songeait vaguement, lorsque le bruit de la porte qui s'ouvrait avec précaution, la tira de sa rêverie.

Elle tressaillit ; une rougeur fugitive monta à ses joues. C'était le sauveur de son frère, c'était celui-là même dont Raoul lui parlait avec tant d'enthousiasme et de reconnaissance dans sa lettre de ce matin.—

Elle voulut se lever pour aller à lui, mais ses forces, à peine revenues, ne le lui permirent pas ; elle voulut parler, la parole expira sur ses lèvres. Un flot de larmes, et des mots entrecoupés, voilà tout ce qu'elle put pour manifester sa reconnaissance.

" Surtout, pas d'émotions, pas de remerciments, dit M. de Kastow en s'efforçant de calmer, par la froideur de son ton, l'exaltation de la jeune fille. Songez que vous avez été malade, que vous l'êtes encore, et que je réponds de vous au docteur Petermann. "

Elle leva timidement les yeux vers lui. Il souriait d'un sourire engageant et doux. Dans son regard une tendresse paternelle ; dans sa voix, les accents qu'un père prendrait pour endormir un enfant malade.

" Pauvre petite, murmura-t-il en s'asseyant auprès d'elle. Moins forte contre la joie que contre la douleur ! Mais parlons de Raoul, reprit-il tout haut, maintenant que je le connais, et que nous ne sommes plus ennemis.

—Ah ! dit-elle tout bas avec un accent de reproche douloureux, si bas qu'il devina plutôt qu'il n'entendit, pourquoi me faire souvenir que vous n'êtes pas Français ?

—Oui, reprit-il en baissant la voix à son tour, à vos yeux, je le sais, je porte la tache originelle. Mais, dites-moi, que puis-je faire pour vous aider à l'oublier ? "

Giselle secoua mélancoliquement la tête :

" Vous avez sauvé Raoul, répondit-elle avec un soupir ! "

Ils se turent tous les deux. Dans ce profond silence, on aurait entendu les battements du cœur d'Heinrich.

" Ecoutez, Giselle, dit-il en se levant et en parlant comme un homme qui ressemble tout son courage, ce que je vais vous dire, vous pouvez l'entendre. Déjà, un jour, il y a six semaines de cela, vous étiez auprès de moi, tremblante, désolée...Egaré par le spectacle de votre douleur, j'ai osé vous révéler ce que j'aurais voulu me cacher à moi-même, au prix de mille souffrances...Mais vous n'écoutez pas...vous détournez la tête... "

Giselle se cacha le visage dans ses mains.

" Taisez-vous, taisez-vous, dit-elle, je ne dois pas vous entendre.

-- Vous me comprenez donc enfin ! s'écria-t-il hors de lui.

—Ah ! si je vous ai compris ! Même avant cette heure où j'ai oublié toute fierté, pour aller implorer à genoux l'ennemi de mon pays, pour lui demander plus que ma vie, le salut de mon frère, même avant ce jour, ne connaissais-je pas votre bonté pour la pauvre orpheline ? Ne savais-je pas que seul, dans cette maison inhospitalière, vous aviez pitié de l'enfant sans mère et sans asile ?

—Giselle ! Giselle ! répéta M. de Kastow, je puis donc espérer...

—Taisez-vous, dit-elle encore une fois, et d'une voix concentrée. N'entendez-vous pas là-bas ces cris, ces sanglots ? Ne voyez-vous pas ce sang qui coule, comme les ruisseaux sur les collines après l'orage ? Les chaumières incendiées, les champs dévastés, les ruines, les orphelins, c'est vous qui avez fait tout cela. A l'heure où nous sommes, Paris brûle peut-être sous les bombes et les obus de votre roi ! "

Elle s'exaltait en parlant ; pour la première fois, les paroles jaillissaient en traits de feu de cette âme contenue. Heinrich la regardait avec admiration ; mais il sentait qu'elle était perdue pour lui. Il voulut faire un effort cependant.

" Giselle, reprit-il, la paix est signée depuis plusieurs jours déjà.

—Paris est rendu ! s'écria-t-elle en fondant en larmes. La paix est signée, mais à quel prix ! Répondez ! L'Alsace ! la Lorraine !... "

M. de Kastow se tut.—Giselle se laissa retomber dans son fauteuil.

" J'étais Lorraine, murmura-t elle d'une voix douce comme une plainte, je suis deux fois Française !

—Ecoutez-moi cependant, Giselle, une dernière fois, écoutez moi. Tout ce qu'un homme peut offrir de respectueuse tendresse, de dévouement muet, d'adoration silencieuse, je vous l'avais offert déjà, dans le secret de mon cœur. Aujourd'hui, si vous consentez à devenir ma femme, je quitterai ce pays, qui vous est odieux, je renoncerai pour vous à la gloire militaire, qui me séduisait jadis, à l'orgueil de mon rang, aux préjugés de ma race et de mon éducation...

—Je suis Française et catholique, répéta-t-elle sans lever les yeux vers lui.

—Eh bien, je prierai le même Dieu que vous, j'adopterai vos croyances. Dites, Giselle, que puis-je faire encore ?

--Non, monsieur le comte, dit-elle avec force et en relevant ses yeux, où les larmes séchèrent subitement. Non ! Pas plus que moi, vous ne devez être renégat.

—Giselle, si vous m'aimiez, comme les compromis vous sembleraient faciles ! Mais vous me haïssez !

—Est il donc plus aveugle que je l'étais, murmura-t-elle, comme si sa pensée intérieure s'échappait en dépit d'elle.

—L'ai-je bien entendu, s'écria-t-il? Vous ne me haïssez donc pas !

—Je ne puis haïr le sauveur de mon frère, répondit la jeune fille d'une voix grave, et redevenue maîtresse d'elle-même, mais je ne puis aimer l'ennemi de mon pays.

—Plus tard, plus tard, répéta-t-il en s'accrochant à un dernier espoir, quand le souvenir de cette année terrible se sera affaibli dans toutes les âmes : dites, Giselle, me défendez-vous d'espérer dans un lointain avenir ? "

Giselle était debout, les yeux étincelants, et perdus cependant dans une vague contemplation.

" Plus tard, dites-vous, murmura-t-elle ! Ah ! si ma patrie redevenait grande et glorieuse ; si nos drapeaux captifs aujourd'hui, rentraient victorieux...Mais c'est un rêve ! N'y songeons pas ! A cette heure, parler de fiançailles lorsque la France agonise ! Quelle alliance criminelle ! Monsieur le comte, oseriez-vous célébrer une fête nuptiale sur la tombe de votre mère ? "

CHAPITRE XXIX

HEINRICH A ARNOLD

15 février.

Arnold, je ne l'ai pas revue ! Elle ne veut pas me permettre de régler son sort comme je l'avais espéré !

" Rien n'est changé dans ma situation, a-t-elle dit en me tendant la main, avant de nous séparer ; je compte un ami de plus et un ennemi de moins, voilà tout. "

Elle veut remplir son engagement envers ma tante ! Ma tante, que je chasserais de cet hôtel si *elle* ne m'avait prié avec instance de n'en rien faire !—Mon ami, quelle âme que celle de cette enfant ! Je rougissais de moi en l'écoutant, de mon égoïsme, de ma passion, de mon oubli de tout ce qui n'est pas moi. Si c'est le catholicisme qui fait ces âmes fortes et tendres, je veux être catholique. *Elle* ne peut m'empêcher, puisque nos destinées en ce monde ne doivent avoir rien de commun, de vivre dans la même foi qu'elle, et de mourir dans la même espérance. En tout cas, Arnold, j'en fais ici le serment, il n'y aura jamais de comtesse de Kastow, et je mourrai sans héritier de mon nom.

HEINRICH.

CHAPITRE XXX

ARNOLD A HEINRICH

J'ai ta lettre ! Je pars demain, heureux de pouvoir aller vers toi ! Le roman de ta vie est fini, m'écris-tu. Qui sait ? *Tout arrive*, comme l'a dit un Français qui ne manquait pas d'esprit.

SECONDE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

RAOUL DE MERCY A SA SŒUR GISELLE

" Paris, 187... "

" Je suis à demi fou de joie, de bonheur, d'ivresse, de tout ce que tu pourras imaginer de plus fort, de plus enivrant en fait de félicité, ma bien chère sœur.

" A demi fou, va dire la sage Gisie dans une parenthèse tant soit peu ironique ! "

" Il est bien extraordinaire que mon écervelé de frère se soit arrêté en si beau chemin, et qu'il ne soit pas fou tout à fait, suivant son habitude.

" Eh bien ! *oui*, ma sœur, je suis fou, doublement fou, triplement fou, quadruplement fou, cinq milliards de fois fou !—Hélas ! cinq milliards ! juste notre dette envers ces Prussiens que Dieu confonde ou plutôt que leur diable,—Teuffel,—emporte !

" Mais ce n'est pas d'eux qu'il s'agit,—c'est-à-dire si, au contraire. Il s'agit de la Prusse et des Prussiens.

" Comprends-tu ? Je crains bien que non, car je vais t'apprendre la nouvelle la plus incroyable, la plus extraordinaire, la plus bizarre, la plus heureuse, la plus inconcevable, la plus incompréhensible, la plus admirable, la plus magnifique, la plus abracadabrante, la plus épapouffante, la plus ébouriffante ! "

" Ouf ! Je n'en puis plus !

" As-tu deviné maintenant, après avoir eu soin de mettre à mon compte les expressions un peut trop *saint cyriennes* dont je me suis servi à la fin de mon énumération à la Sévigné ?

" Saint-Cyrien ! Comme elle est loin déjà, cette chère Ecole, où je n'ai eu mon admission que grâce à ton généreux dévouement.

" Sans toi, Giselle, sans le sacrifice que tu as fait des plus belles années de ta jeunesse, je n'aurais pu payer ma pension à l'Ecole militaire, je n'aurais pas deux épaulettes à l'heure qu'il est, ou plutôt ce seraient les épaulettes de laine rouge d'un simple soldat.

" Quand je parle de mes épaulettes c'est une figure à l'usage des pékins. On n'a pas d'épaulettes dans la cavalerie. Mais enfin je suis lieutenant, j'ai deux galons à mon shako, deux galons au-dessus de mes manches.

" Voilà ce que m'a valu ma condamnation à mort du conseil de guerre de Leipzig. Et cette bienheureuse condamnation, qu'est-ce qui l'a fait effacer, qu'est-ce qui m'a remis au nombre des vivants, si ce n'est encore ma chère sœur ?

" Giselle, tu vois bien que je te dois tout, et alors il ne faut pas que tu t'étonnes de ma folie, car enfin, avant un mois !...

" As-tu deviné, petite sœur ?

" Non ?

" Et pourtant, je te le donne en dix, je te le donne en cent, je te le donne en mille...

" Oh ! comme je te tiens là sur le gril !

" Allons ! jette ta langue au chat, et sans crainte de faire un mauvais marché encore.

" En un mot, et pour en finir, petite sœur, car j'ai compassion de ta curiosité aux abois...

" Mais attends ! il faut commencer par le commencement, sache donc, qu'avant-hier, comme je venais de passer mon inspection du matin à la caserne, le colonel me fit appeler.

" On tremble toujours un peu en recevant une pareille invitation. On a beau ne rien sentir de trop lourd sur sa conscience, il y a des peccadilles légères qui échappent à l'examen propre, et non à l'œil du colonel.

" Et puis un colonel, c'est quelque chose de terrible et de beau tout à la fois !

" Après ce grade, il n'y a plus que le képi, brodé de feuilles de chêne, et le chapeau à plumes blanches pour la grande tenue, puis le général de division, et alors on arrive,—ou l'on n'arrive pas,—à ce bâton de maréchal de France, la suprême ambition de toute âme militaire.

" J'aimerais mieux être maréchal de France qu'empereur du Brésil, que souverain des Indes, que czar de toutes les Russies. Le bâton étoilé vaut mieux qu'un sceptre d'or. On le doit, non plus à ses ancêtres, mais à soi-même, à son courage, aux hasards de la bataille, aux privations endurées, au périls courus, au sang versé, à la poitrine découverte faisant noblement face à l'ennemi.

" Ne vas pas croire au moins que je suis nommé maréchal de France, ni même capitaine.

"—Lieutenant, me dit le colonel, quand je me présentai devant lui, la tête haute, le regard assuré, malgré les battements de mon cœur, j'ai une bonne nouvelle à vous annoncer. "

" Le colonel souriait. Bien sûr la nouvelle était bonne, je le voyais à la tournure de ses moustaches, et à la façon dont les mots passaient rapides à leur ombre.—Ombre des moustaches, pardonne-moi cette figure de rhétorique un peu hasardée, mais il s'agit d'un colonel. Je puis me permettre cette licence poétique.

" Une nouvelle ? Je ne bronchai pas, mais je reçus le choc en pleine poitrine.

" Etais-je nommé capitaine ?

" Non.

" Chevalier de la Légion d'honneur ?

" Non.

" Avais-je fait un héritage que le colonel était chargé de m'annoncer ?

" Non.

" Quelque princesse régnante d'un petit Etat d'Allemagne avait-elle jeté les yeux sur mon aimable individu pour l'aider à porter le poids de sa couronne ?

" Non,

" Mieux que cela, mieux que tout cela.

" Ne vas pas t'imaginer que les questions posées sur le papier que tes yeux parcourent, je les aie adressées à mon colonel, non ; elles sont restées à l'état latent dans mon cerveau qui bouillait à grande vapeur, dans mon cœur qui battait la générale.

" Enfin, les grandes moustaches prirent l'air de plus en plus aimable, les lèvres s'ouvrirent toutes grandes, et livrèrent passage à ces mots qui me donnèrent le vertige.

"—Vous êtes nommé attaché militaire à l'ambassade de Berlin ! "

" Giselle ! comprends-tu maintenant ma félicité ?

" Berlin ! Berlin ! Ce n'est pas pour moi la ville de nos ennemis, la capitale du nouvel empire allemand, édifié à nos dépens, le séjour de Guillaume, de Bismarck, de Moltke et de tant d'autres *ejusdem farinæ*. Berlin, c'est là que je retrouverai ma sœur, que je vivrai auprès d'elle jusqu'à la libération.

" Oui, Giselle, avant le terme, je l'espère, tu seras libérée comme notre territoire vient de l'être. Pour cela, Greppo et moi avons commencé de fameuses économies. A vrai dire, celles de Greppo seules augmenteront la masse d'une façon sensible, car tu te doutes de ce que peuvent

être les économies d'un lieutenant. Te souviens tu du *libretto* de la *Dame blanche* et de Georges Brown, devant racheter le château de ses pères sur ses appointements à peu près semblables aux miens.

" J'en suis là ; sans compter qu'à Berlin, je ferai sans doute une terrible consommation de gants blancs et de fines chaussures, luxe peu usité à Castel-Sarrazin. Heureusement je ne l'ai pas oublié, tu tiens de Greppo toute sorte de recettes pour conserver, nettoyer, blanchir et réparer les gants.

" Chère sœur, je vois d'ici tes petits doigts habiles s'escrimant sur mes accrocs, et autres méfaits de toilette pour les réparer sans qu'il y paraisse.

" Mon Dieu ! mon Dieu ! quel bonheur ! Et vous dirai-je assez merci, à vous d'abord, souverain dispensateur de toutes choses, puis à celui qui me vaut une pareille bonne fortune.

" Je m'étais imaginé à l'origine que mon mince mérite y était pour quelque chose, j'avais additionné dans ma présomption mes notes d'inspection générale. puis mon succès au camp du Ruchard Je te copierai tout à l'heure les notes que je ne t'ai pas encore envoyées. Quant au Ruchard, j'ai été le premier pour le tir, la balistique et autres sciences en *ique*, ce qui m'a valu une superbe lorgnette de campagne laquelle vaut bien deux cents francs.

" Tout cela, je comptais en faire le sujet de ma première lettre, et puis, ma première lettre a bien d'autres récits à te conter. Donc, pendant que l'inspection générale et le Ruchard se croisaient et se recroisaient en quelques heures en mon cerveau bouleversé, le colonel me dit :

"—Vous devez pareille faveur, à votre bonne conduite sans doute, mais surtout à une protection puissante qui ne veut pas se nommer et qui continuera à veiller sur vous. Je sais de quel intérêt de famille vous est ce séjour à Berlin, et je ne doute pas que vous ne fassiez honneur à notre régiment, là comme ailleurs."

" Puis les moustaches se refermèrent, mon colonel me tendit la main sur laquelle je me précipitai respectueusement, et nous en restâmes là.

" Une protection puissante ! Qui cela peut-il bien être ? Si j'étais romanesque ou fat, je penserais à l'aventure du Domino Noir, et je croirais entendre murmurer à mes oreilles :

.....Qui je suis ?
Une fée, un bon ange,
Qui partout suit tes pas....

" Mais de telles aventures sont du domaine de l'Opéra-Comique, bi n plus que celui de la vie réelle, et si je me montre aujourd'hui si riche en réminiscences de ce genre, c'est qu'à Toulouse, pendant mon année de garnison, j'ai fait une connaissance approfondie de nos opéras français, grâce à mon camarade Maugis qui m'emmenait deux ou trois fois par semaine dans la loge préfectorale et paternelle.

" Donc, rayons *l'inconnue*, et revenons à l'inconnu, ou X masculin. Pourquoi ne serait-ce pas ce brave Milano Obrenowitch, autrefois mon camarade à Louis-le-Grand, et aujourd'hui prince régnant de Serbie, sans parler des éventualités de l'avenir qui lui apporteront peut-être une couronne royale ?

" Tu te rappelles l'amitié qu'il avait pour moi, les saluts qu'il t'a adressés à la distribution des prix où il ne m'en voulait pas de mes couronnes,—maintenant il rêve à bien d'autres lauriers !—et surtout la photographie que je reçus quelques mois après son retour en Serbie.

" A mon cher Raoul de Mercy, " affectueux souvenir de son camara- " de et toujours fidèle ami.

" Milan Obrenowitch. "

" Voilà ce que disait l'épigraphe placée au verso, épigraphe qui jeta notre bonne Greppo dans le plus grand embarras.

" Depuis qu'elle savait que cette image était celle d'un prince régnant elle s'était résolue à la faire encadrer mais alors, on ne verrait qu'une face de la précieuse photographie, et à quoi s'arrêter ? au recto et au verso ?

" Le recto portait la représentation du prince,—un beau gros enfant qu'il était alors. Je ne sais ce qu'il sera devenu depuis, mais une photographie ! Tout le monde peut se procurer la pareille pour vingt sous chez un marchand bien fourni... Tandis que la délicace !...

" L'encadreur en homme d'esprit qu'il était, mit fin aux perplexités de Greppo. Il imagina de mettre mon Obrenowitch entre deux verres, de façon à ce qu'on pût se donner le plaisir de la retourner d'un côté ou de l'autre quand la fantaisie en prendrait.

" Mais où vais-je ? Je m'égare ; pourquoi ces retours vers le passé, quand j'ai encore tant de choses intéressantes à te conter.

" Tu sais, petite sœur, qu'un exiome vulgaire prétend qu'un bonheur ne vient jamais seul.

" Cette fois, je crois à la réalité de l'oracle qu'on appelle la sagesse des nations, car pendant que je commence à grimper à l'échelle des honneurs, notre bonne Greppo commence à courir sur la route de la fortune.

" Voici le fait sans commentaires, et tel que me l'a rapporté pas plus tard qu'hier matin, Mme Bourgeois. La maîtresse du *Mouton* que tu connais bien a fait rappeler Mme Greppo en grande hâte.

" Il s'agissait d'une commande splendide, quelque chose comme tout un château à meubler en tapisseries, et en tapisseries de Greppo seulement.

Mme Bourgeois fit remarquer à Greppo, sur ses observations en présence de l'énormité de la tâche, que la *personne* qui commandait n'était pas pressée le moins du monde.

" Mme Greppo y mettrait tout le temps nécessaire : un an, deux ans, six ans. Il ne lui était même pas défendu de s'adjoindre des aides, si cela pouvait lui être agréable. Quant aux sujets, elle les choisirait elle-même ; on s'en fiait à son goût si connu : des fleurs, des fruits, des oiseaux. des personnages, des paysages, tout serait bon à condition que les fonds seraient uniformément bleu turquoise, et que le chiffre G se verrait partout comme l'H de Henri III au château d'Anet, ou l'L de Louis XIV à Versailles

" Cette dernière observation pour appartenir en propre à Mme Bourgeois, ne laissa pas que de me piquer au zèle. Je me mis à réenfourcher mon dada à la poursuite de Milano Obrenowitch. Cette commande princière, cet incognito strictement gardé,—on ne se sert jamais que de l'appellation, *cette personne* comme l'*Innommé* dans les fiancés de Manzoni,—provenait de quelque cerveau royal, et je ne douterais pas que les tapisseries ne fussent destinées à la jeune souveraine des Serbes par son aimable époux, si la princesse Nathalie ne s'appelant *Nathalie*, l'initiale G arrivait à n'avoir plus le sens commun dans cette hypothèse. Force m'est donc de me retourner d'un autre côté. Alors il me revint en esprit une petite aventure, vieille déjà de quelques mois, et dont je ne t'ai pas parlé de peur d'éveiller tes inquiétudes aujourd'hui qu'il y a prescription, tu ne t'alarmeras plus et je peux te la conter.

" Un beau jour, ou plutôt une belle nuit, le tocsin se fit entendre dans un petit village situé sur la lisière de la forêt de Mordrecht où nous campions alors. C'était le feu probablement, mais nous ne prîmes pas le temps de nous en informer, et, avant l'appel du clairon, tout le monde était déjà sur pied.

" Chacun allait si vite en besogne que pour ma part, comme un étourdi que je suis, j'endossai ma plus belle tunique parce qu'elle se trouvait sous ma main.

" Bref, nous voilà en face de l'ennemi. c'est-à-dire d'un splendide incendie. Une demi-douzaine de meules de foin et de paille flambaient déjà comme des bouquets de feu d'artifice. Des toitures de chaume s'envolaient en gerbes étincelantes, et dans les alentours du village une foule éperdue, épeurée, se ruait sur les pompiers et sur nous pour réclamer notre secours le plus empressé ; mais c'étaient autant de bâtons jetés dans les roues que les supplications de ces braves gens, qui nous baisaient les pieds et les mains de façon à nous empêcher d'avancer.

" Tout à coup une pauvre vieille, trouvant des forces dans son désespoir, se fraie un passage jusqu'à moi, s'accroche aux pans de ma tunique et dit dans un patois presque incompréhensible que sa vache et son *viau*, son unique ressource, sont en train de griller dans une étable voisine.

" On ne s'occupait pas de cette masure, ayant été obligé de la comprendre dans la part du feu.

" Un brasier, en vérité !

" J'hésitais, je l'avoue, lorsque la vieille devenant de plus en plus pressante, me crie :

"—Mon hon monsieur le général, au nom de ce que vous aimez le plus au monde, sauvez ma vache et mon *viau*. "

" Tu crois peut-être malignement, petite sœur, que ce titre de *général* donné à un pauvre lieutenant tout frais promu, me tourna la tête.

" Eh bien, non ! mais cet appel à ce que j'aimais le plus au monde ne put me laisser insensible.

" J'entrevis alors, comme dans un nuage, au milieu de ces flammes qui lui formaient une auréole, un visage aimé qui m'a suivi partout, sur les champs de bataille de l'Alsace, comme dans les prisons de la Prusse.

" J'entendis une douce voix à laquelle je me suis accoutumé à obéir moi l'aîné, depuis que j'ai l'âge de comprendre et je me dis : En avant pour Giselle.

" N'avais-je pas d'ailleurs, comme suprême protection, cette médaille miraculeuse et bénite que tu m'avais envoyée à Saint-Cyr au moment de la déclaration de la guerre ?

" Ce qu'il y a de certain, c'est que je m'introduisis dans le brasier avec l'aisance d'une salamandre.

" De porte, il n'en était pas question. C'était une sorte de claire-voie qui ne m'avait pas attendu pour se changer en braise.

" Quant à la vache et à son *viau* étendus sur leur épaisse litière de fumier que le feu ne parvenait pas à entamer, les pauvres bêtes restaient là, par un instinct extraordinaire, mais en même temps poussaient des beuglements à fendre l'âme.

" La mère était attachée d'ailleurs. D'un coup de hache je tranchai les nœuds plus ou moins gordiens qu la retenaient ainsi que sa progéniture et je parvins à nous faire sortir tous trois sans encombre de ce petit enfer. Il y pleuvait des pailles embrasées, des fagots pétillants, et même les débris d'une vieille poutre qui fit quelque dommage à mon képi et à mon manteau que j'avais eu la précaution d'immerger au préalable.

" Te dire la joie de ma *vieille* en revoyant sains et saufs ceux qu'elle avait cru perdus serait impossible.

" Elle délirait !

" —Monsieur le général, criait-elle à tue-tête, il ne faut pas nous croire ingrats, moi, ma vache et mon *viau*, parce que nous ne sommes pas capables de dire merci comme à la ville. Mais si vous avez jamais besoin de quelqu'un pour se jeter au feu, nous sommes là trois à votre service."

" Et elle désignait les deux bêtes, dont l'une léchait doucement son cher fils, tandis que l'autre murmurait je ne sais quelle antienne de réjouissance que semblait comprendre la mère.

" Pendant ce temps, je faisais l'inspection de ma personne, et je découvrais que tout allait bien, sauf mon sabre tordu, mon manteau roussi, et ma tunique complètement défraîchie. Je ne parle pas de quelques cheveux et de quelques poils de moustache grillés, cela repoussera.

" Au moment où j'allais rejoindre ma compagnie,—attention ! voici la partie intéressante,—ma vieille veut se jeter à mes genoux.

" —Monsieur le général, s'écria-t-elle, et cette fois elle fut véritablement éloquente,—vous pouvez compter qu'à partir de ce jour, il y aura quelqu'un qui demandera soir et matin au bon Dieu et à sa sainte mère de veiller sur vous, et de vous accorder tout ce que vous pouvez désirer."

" Tout ce que je puis désirer, entends-tu bien, Gisie ?

" La prière de cette humble femme a été exaucée. Je désirais passionnément te revoir, mais ces ardents désirs venaient se heurter contre une impossibilité absolue : aujourd'hui, grâce à mon *avocate* auprès de la cour céleste,—les pauvres sont les amis de Dieu, nous enseigne la foi,—ce que je croyais un vain rêve se change en réalité. Mon verre d'eau, présenté par la pauvresse de Mordrecht au souverain Rémunérateur de toutes choses, ne restera pas sans récompense.

" Pour finir sur un ton moins attendrissant, je veux te raconter aussi les aventures d'Angalric, mon fidèle brosseur.

A propos, il est confondu d'admiration, de reconnaissance et de respect chaque fois que dans tes lettres tu as la bonté de le nommer et de le remercier des soins qu'il prend de moi. Il est sûr que sans ce brave soldat qui manie l'aiguille comme un tailleur, une lingère, et une ravaudeuse tout à la fois, mon trousseau ne vaudrait plus grand'chose. Je suis toujours, hélas ! l'homme des accrocs, de l'usure, de tout ce qui est prétexte à reprise, l'homme qui pendant tant d'années a fait le désespoir de notre bonne Greppo. Mais que veux-tu ! Il y a des défauts incorrigibles contre lesquels la volonté semble impuissante. Ne va pas lire cela à tes élèves. Pour mon compte si j'ai jamais l'honneur d'être père de famille, je prêcherai à mes enfants la doctrine tout opposée.

" Mais j'en reviens à l'incendie et à Angalric.

" Le brave garçon, après s'être épuisé en efforts pour m'arracher à l'étreinte de ma vieille, et m'empêcher d'accomplir mon sauvetage, alla où son devoir l'appelait. Ce qu'il jeta de seaux d'eau, ce qu'il accomplit de tours de force, il ne me l'a pas dit, mais je m'en doute, car cette tête et ce cœur breton ne font rien à demi.

" Enfin, un cri désespéré vint le faire sortir de la voie commune et le livrer à son initiative.

"—Ma bassine, criait une autre vieille femme, contemporaine de la mienne, ma pauvre bassine ! ma chère bassine ! un cadeau de noces de mon pauvre défunt mari !... "

(A suivre)

SANTÉ POUR TOUS ! !

PILULES ET ONGUENT HOLLOWAY.

LES PILULES

Purifient le Sang, corrigent tous les Dérangements du FOIE, de l'ESTOMAC et des INTESTINS.

Elles fortifient et restituent la santé à des Constitutions délabrées, elles sont aussi inestimables dans toutes les Maladies particulières au sexe Feminin de toute âge. Pour les Enfants ainsi que pour les personnes âgées sont invaluables.

L'ONGUENT

Est un remède infaillible pour les Maux de Jambes, ceux des Seins, Blessures Anciennes, Plaies et Ulcères. Il est faux pour la Goutte et Rhumatisme,

Et pour tous les Dérangements de la Poitrine il est de même sans égal.

POUR LES MAUX DE GORGE, LA BRONCHITE, LES RHUMES, LA TOUX,

Gonflement Glanduleux, et toutes les Maladies de la Peau, il est sans rival ; et pour les membres contractés et jointures raidies il agit comme un charme

Ces Médecines sont préparées seulement à l'établissement du PROFESSEUR HOLLOWAY,

78, NEW OXFORD STREET, auparavant **533, OXFORD STREET,**

Et sevendent à 1s. 1½d, 2s. 9d., 4s. 6d, 11s., 22. et 33s. le Pot ou la Boîte : on peut les obtenir dans toutes les Pharmacies de l'Univers.

☞ Les acheteurs sont priés de regarder l'étiquette qui se trouve sur chaque Pot et Boîte, s'il n'y a pas l'adresse, 533, Oxford Street, London, c'est de la fausification.

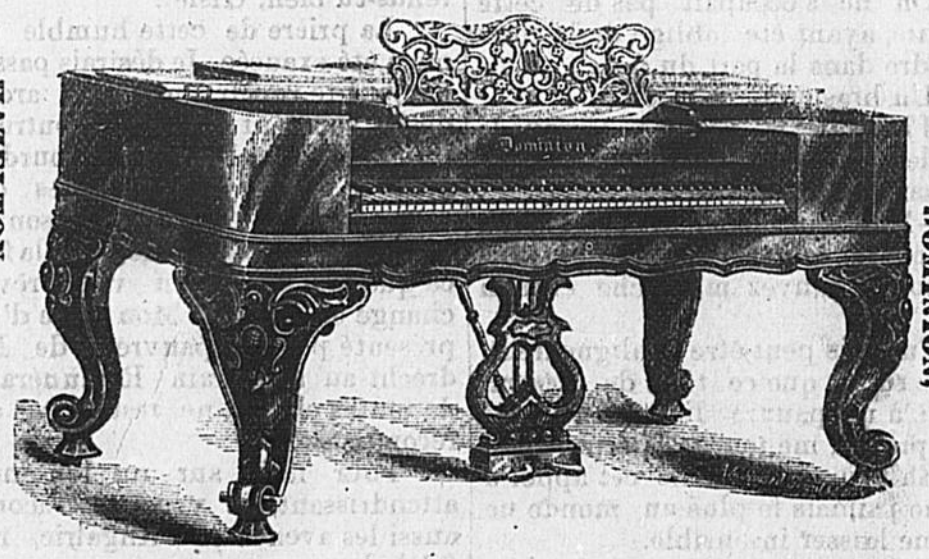
Québec, 3 septembre 1885 C

Je viens de recevoir à l'occasion des fêtes

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT

De beaux instruments qu'il y ait en Canada, consistant en pianos à queue (de tous les formats), pianos droits (nouveaux modèles), pianos carrés et orgues de chapelles et de salons.

HAZELTON, FISHER, KNABE, DOMINION,



ET LES ORGUES-HARMONIUMS "**DOMINION.**"

TOUS instruments de choix, de nouveaux styles uniques dans leur genre, et ne se trouvant nulle part ailleurs.

Les personnes désirant un instrument de choix à un prix raisonnable devraient venir visiter mon assortiment si possible, ou écrire pour catalogues illustrés.

L. E. N. PRATTE,

No 1676, rue Notre-Dame, Montréal.

Québec, 24 décembre 1885—15 nov 83—1an 2fps. 909

Marché de Québec

Farine et Grains.

Québec, 25 février 1886.

Farine—Sup. extra, baril, 196.	$ 4	50	*a*	4 75
Extra	4	30	*a*	4 40
Forte pour boulanger.	5	00	*a*	5 50
Extra du printemps...	4	20	*a*	4 25
Superfine No 2	4	00	*a*	4 10
Fine	3	00	*a*	4 00
Farines en poches, de 100 livres.	2	00	*a*	2 30
" de seigle en quart	4	75	*a*	5 00
" Maïs ou blé d'Inde blanc par 200 livres	3	40	*a*	3 45
" Maïs ou blé d'Inde jaune, par 200 livres	3	00	*a*	3 20
Grains—Blé de semence rouge par 60 livres	1	20	*a*	1 30
Pois " "	0	85	*a*	0 90
Fèves le minot	1	50	*a*	1 60
Avoine 34 livres	0	36	*a*	0 37
Foin par 100 bottes...	11	00	*a*	11 00
Paille par 100 bottes.	3	00	*a*	5 00
Orge par minot	0	50	*a*	0 65
Son par 100 livres	0	80	*a*	0 85
Gruau par 200 livres..	4	75	*a*	0 85

Lards, Jambons, Etc., Etc.

Québec, 25 février 1886.

Lard frais par 100 livres	$ 6	00	*a*	6 50
" frais par livre	0	08	*a*	0 10
" salé " "	0	11	*a*	0 12
Jambons frais par livre	0	07	*a*	0 08
" fumés "	0	12	*a*	0 13
Lard Mess, 200 liv...	15	00	*a*	15 50
" Minco, " " ..	14	00	*a*	14 00
" Prime Mess " " ..	00	00	*a*	00 00
" Engl.P Mess," " ..	11	00	*a*	11 50
" Extra Prime," " ..	00	00	*a*	00 00
Saindoux au seau	1	20	*a*	2 00

Poissons.

Québec, 25 février 1886.

Poissons—Séché le quintal...	$ 3	00	*a*	4 00
Morue verte le baril..	4	25	*a*	4 75
Saumon No 1, baril de 20 livres..	11	50	*a*	12 50
Saumon No 1, la livre.	0	10	*a*	0 15
Hareng du Labrador.	3	75	*a*	4 20

Provisions, Etc, Etc.

Québec, 25 février 1886.

Beurre frais par livre	$ 0	20	*a*	0 22
Beurre salé par livre	0	18	*a*	0 20
Patates par minot	0	30	*a*	0 40
Œufs par douzaine...	0	25	*a*	0 30
Sucre d'érable par livre	0	08	*a*	0 10
Fromage par livre	0	15	*a*	0 15
Oignons par baril	3	00	*a*	3 50
Pommes par baril	2	00	*a*	3 00
Oranges par caisse	5	00	*a*	6 00
Citrons par caisse	0	00	*a*	0 00

Volailles.

Québec, 25 février 1886.

Dindes par couple	$1	50	*a*	4 00
Volailles "	0	50	*a*	0 75
Poulets "	0	00	*a*	0 00
Oies "	1	20	*a*	1 50
Canards	0	60	*a*	1 80
" sauvages	0	60	*a*	0 00

Bœufs, Moutons, Etc.

Québec, 25 février 1886.

Bœuf-1ère qualité, par 100 liv.	$10	00	*a*	12 00
2ème " "	9	00	*a*	10 00
3ème " "	8	00	*a*	9 00
Bœuf par livre	0	06	*a*	0 15
Mouton par livre	0	10	*a*	0 12
Veau par livre	0	08	*a*	0 10

Marché au Charbon

Québec, 25 février 1886.

Whishah, pour engins...	$6.00 *a* 6.50	par chaudronne.
Sydney " " }	7.00 *a* 7.00	"
Smith de Newcastle.. }	5.50 *a* 6.00	"
Anthracite américain.....	6.75 *a* 7.00	"
A fonderies, Lehigh.....	6.75 *a* 7.25	p. tonne.
Pour grilles.....	6.25 *a* 6.50	p. chaud
Coke.....	6.50 *a* 6.00	

Marché au Bois

Prix par corde

Québec, 25 février 1886.

Erable de 3 pieds	$5.00	*a*	5.50	
" 2½ "	4.00	*a*	4.50	
Merisier 3 "	4.00	*a*	4.50	
" 2½ "	3.00	*a*	3.75	
Merisier du Saguenay, 3 pieds	3.50	*a*	4.00	
Hêtre 3 pieds	3.50	*a*	4.00	
" 2½ "	3.30	*a*	3.50	
Bouleau [rouge] 3 pieds	3.40	*a*	3.60	
" " 2½ "	3.00	*a*	3.10	
" [blanc] 3 "	3.20	*a*	3.50	
Epinette [rouge] 3 "	3,60	*a*	4.00	
" [blanche] 2½ "	3.00	*a*	3.20	
" [grise] 3 "	3.25	*a*	3.40	
Cyprès 3 pieds	2.60	*a*	3.00	
Pruche 3 "	2.50	*a*	2.50	
Croûtes le cent	1.00	*a*	1.20	
Slabs " "	1.00	*a*	1.20	



PERSONNES ATTEINTES

DE DEBILITE NERVEUSE

ON accorde un essai loyal de trente jours de l'usage de la célèbre ceinture voltaïque du Dr Dye avec l'application du suspensoire électrique, pour le soulagement rapide et la guérison permanente de la *débilité nerveuse*, perte de vitalité et de force et de toutes sortes de douleurs. Aussi pour plusieurs autres maladies On garantit un recouvrement complet de santé, de vigueur et de force. On ne court aucun risque. On recevra franc de port un pamphlet illustré sous enveloppe cachetée, en s'adressant à VOLTAIC BELT CO., MARSHALL, MICH.

Québec, 14 novembre 1885—7m. 303



Death to Rats.

Mice, Roaches, Water-Bugs, Beetles, Ants and all vermin. Hotels, dwellings and granaries cleared in one night. SAFE to have 'round. No arsenic. **Parson's Exterminator, 15c.** Mail 20c. WEEKS & POTTER, Boston, Mass.

MORT AUX RATS.

SOURIS, COQUERELLES, PUNAISES, BARBEAUX. FOURMIS et toutes sortes de vermines. Les hôtels, les résidences privées et les greniers sont débarrassés dans une seule nuit. Il n'y a pas de danger à s'en servir, il ne renferme pas de poison. Exterminateur de Parson, 15c. par la malle, 20c.

WEEKS & POTTER, Boston, Mass.

Québec, 9 septembre 1885—1an. 275

A vendre.

J. & W. REID.

1 ENGIN à vapeur, 12 pcs de cylindre, 18 pcs de course, neuf, 25 forces de chevaux.

1 PETIT ENGIN, neuf, de 6 forces de chevaux.

1 ROUE de 48 pcs (Vulcum Leffell) à eau neuf.

1 ROUE de 35 pcs (Leffell) également à neuf.

1 CHAUDIERE à vapeur, 12 pds de cylindre, 4 à 6 pcs, 3 pds de tubes.

1 ENGIN A FEU, complet.

—AUSSI—

Pompes, Réservoirs, Roues de drisses, Poulies de différentes sortes et grandeurs.

J. & W. REID,
No 98 & 100, rue St-Paul, Québec.

Québec, 20 octobre 1885. A

Maintenant en vente

Au bureau du

"*Courrier du Canada.*"

HISTOIRE DE LA

Paroisse du Cap Santé

DE 876 PAGES,

Par M. l'abbé **F.-X. GATIEN.**

Prix .....

LA VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER

(Ayer's Hair Vigor.)

rend le brillant et la fraîcheur de la jeunesse aux cheveux gris ou flétris, en même temps qu'elle leur donne une riche couleur châtain ou noir foncé, ainsi qu'on le désire. En s'en servant on peut donner aux cheveux blonds ou roux, une teinte foncée, les rendre plus épais, et presque toujours guérir la calvitie.

Elle arrête la chûte des cheveux, stimule et rend la vigueur à une croissance faible et maladive. Elle empêche et guérit les croûtes et la teigne, ainsi que toutes les maladies du cuir chevelu. Comme article de **Toilette pour Dames**, la VIGUEUR est sans pareille ; elle ne contient ni huile ni teinture, elle rend la chevelure douce, brillante, et soyeuse, tout en l'imprégnant d'un parfum suave et permanent.

M. C. P. BRICHER écrit de *Kirby, O.*, 2 Juillet, 1882 : "L'automne dernier mes cheveux commencèrent à tomber, et dans un court espace de temps je devins presque chauve. J'essayai la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER, et avant que le premier flacon fût fini, la chûte des cheveux s'arrêta, et une nouvelle crue commença à pousser. Maintenant ma tête est couverte d'une chevelure abondante et vigoureuse."

J. W. BOWEN, Propriétaire du *McArthur (Ohio) Enquirer*, dit : "La VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER est une excellente préparation pour les cheveux. J'en parle par expérience. Elle donne une nouvelle croissance de cheveux doux et soyeux. La VIGUEUR est aussi un remède sûr pour la teigne."

M. ANGUS FAIRBAIRN, le chef de la célèbre "Famille Fairbairn," Vocalistes Ecossais, écrit de *Boston, Mass.*, 6 Février, 1880 : "Depuis que mes cheveux ont commencé à grisonner je me sers de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER, j'ai ainsi pu conserver une apparence de jeunesse—une chose véritablement très importante pour tous ceux qui sont obligés de paraître en public."

MME. O. A. PRESCOTT, écrivant de *Union Street, No. 28, Charlestown, Mass.*, 14 Avril 1882, dit : "Il y a deux ans environ je perdis la moitié de ma chevelure. Elle s'éclaircissait avec une rapidité prodigieuse. L'usage de la VIGUEUR arrêta la chûte, activa une nouvelle croissance, et au bout d'un mois ma tête entière était couverte de cheveux adolescents mais vigoureux qui, continuant à pousser, devinrent aussi longs et aussi épais qu'avant la chûte. J'emploie exclusivement un flacon de la VIGUEUR, mais à présent je n'en use de temps en temps comme article de toilette."

Nous avons des centaines de semblables attestations sur l'efficacité de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER. Une simple épreuve convaincra les plus incrédules.

PRÉPARÉE PAR

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Vendue par tous les Droguistes.

ELIXIR

PRÉPARÉ PAR LES

Sœurs de l'Hôpital du Sacré-Cœur.

ELIXIR ALBUMINO-FERRUGINEUX.—Ce tonique puissant et reconstituant par le fer qu'il contient, jouit d'une grande efficacité contre l'appauvrissement du sang, et par l'albumine qui s'y trouve en dissolution, c'est une nourriture substantielle infiniment préférable à tous les extraits de bœuf.

En vente chez les pharmaciens et au dispensaire de l'Hôpital du Sacré-Cœur, Québec.

Québec, 28 novembre 1884. 69

CE JOURNAL peut être trouvé sur la file au bureau d'annonce de journaux de GEO. P. ROWELL & CIE., (10, rue Spruce) où l'on peut passer des contrats d'annonces pour ce journal à **New-York.**

Québec, 25 mars 1886 927

$10 A $1,000 DEPOSEES dans le STOCKS WALL STREET, conduisent à la fortune tous les mois. Livres envoyés gratuitement expliquant tout, chose. Adresser BAXTER & CIE., Banquiers 17, Rue Wall, New-York.

CONDITIONS

DU

JOURNAL

DES CAMPAGNES

EDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant tous les JEUDIS et contenant toutes les nouvelles de la semaine.

Prix de l'abonnement :—**UNE PIASTRE.**
POUR LA FRANCE :—**10 FRANCS**

Strictement payable d'avance.

Imprimé et publié par

Léger Brousseau,

EDITEUR-PROPRIÉTAIRE

Rue Buade, No 9. Québec

Imprimé et publié par

Léger Brousseau,

EDITEUR-PROPRIÉTAIRE

No 9, rue Buade, Québec